



RAPPORT
ANNUEL
2004



Sommaire

Introduction

- 1. Profil
- 2. Actionnariat
- 6. Chiffres Clés
- 7. Présentation du Groupe Caisse d'Épargne et de la CNCE
- 8. Message du Président du Conseil de surveillance
- 9. Message du Président du Directoire
- 10. Organigramme opérationnel
- 11. Composition des organes sociaux
- 14. Contexte économique et financier

Rapport de Gestion

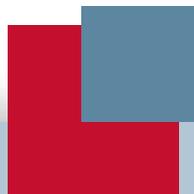
- 18. L'activité en 2004
- 34. Structure financière et ratios réglementaires
- 38. La gestion des risques
- 51. Le contrôle interne et la déontologie
- 56. Les ressources
- 64. Perspectives 2005
- 65. Éléments juridiques (extraits)
- 88. Gouvernement d'entreprise

Comptes consolidés

- 114. Bilan consolidé
- 116. Compte de résultat consolidé
- 117. Hors bilan consolidé
- 118. Notes annexes aux comptes consolidés
- 172. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Comptes sociaux (extraits)

- 176. Bilan social
- 178. Compte de résultat social
- 179. Hors bilan social
- 180. Notes annexes aux comptes sociaux
- 192. Tableau des résultats des cinq derniers exercices
- 193. Informations complémentaires
- 199. Tableau de concordance AMF



Profil

Banque de financement et d'investissement du Groupe Caisse d'Épargne, IXIS Corporate & Investment Bank est un opérateur de référence sur les marchés financiers.

Etablissement de crédit agréé en tant que banque, elle offre un cadre de sécurité optimale, illustré par ses très bonnes notations.

IXIS Corporate & Investment Bank propose à ses clients une large gamme de prestations à haute valeur ajoutée incluant l'intermédiation, le montage, le financement, l'ingénierie et la recherche.

Pour assurer sa présence sur les marchés mondiaux, elle dispose, outre son implantation principale à Paris, de succursales à Francfort, Londres et Tokyo, et de filiales à New York et Hong Kong.

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'entend comme IXIS Corporate & Investment Bank, les filiales IXISSM Capital Markets (Etats-Unis), IXIS Securities, IXIS Asia Limited (Hong Kong), et la participation dans le groupe Nexgen.



Actionnariat

Une Refondation en quatre étapes

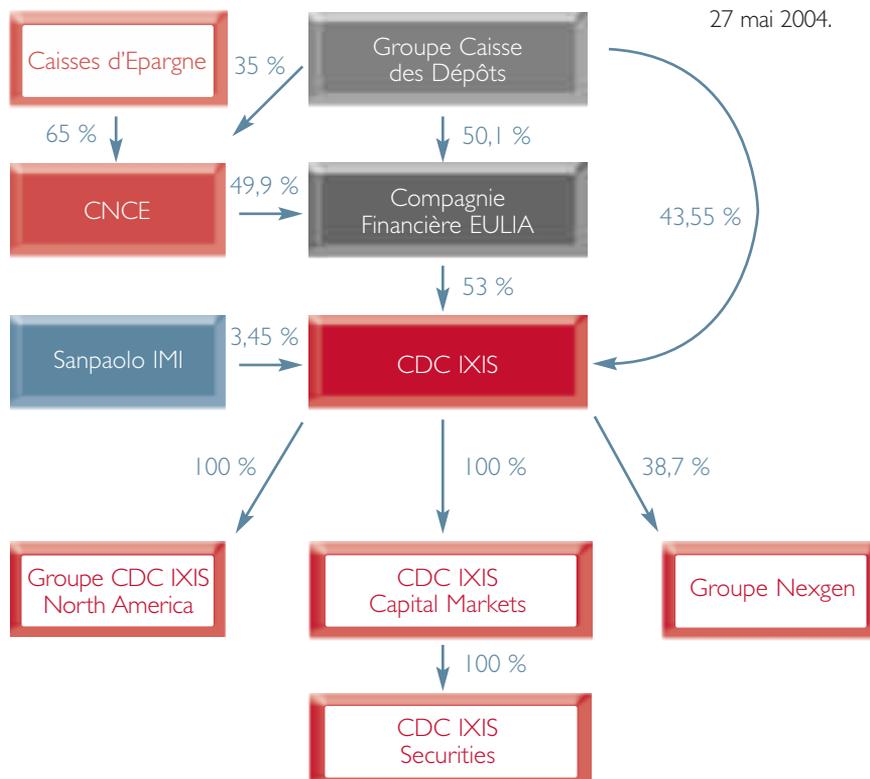
Au cours de l'exercice 2004, l'actionnariat et la structure d'IXIS Corporate & Investment Bank ont été significativement modifiés à l'occasion de la prise de contrôle de la société par le Groupe Caisse d'Epargne.

Actionnariat jusqu'au 30 juin 2004

Jusqu'au 30 juin 2004, IXIS Corporate & Investment Bank (alors dénommée CDC IXIS Capital Markets) était une filiale à 100 % de CDC IXIS, elle-même détenue par la Compagnie Financière EULIA (53 %), la Caisse des Dépôts (43,55 %) et la banque Sanpaolo IMI (3,45 %).

La Compagnie Financière EULIA était le holding commun au groupe Caisse des Dépôts (50,1 %) et au Groupe Caisse d'Epargne (49,9 %), créé le 31 décembre 2001 dans le cadre de l'Alliance entre les deux groupes.

Le 1^{er} octobre 2003, la Caisse des Dépôts et la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) concluaient un accord sur la refondation de leur partenariat, destiné à rééquilibrer leur rôle respectif dans le cadre de la création d'une banque universelle, qui devait naître de l'intégration de la Compagnie Financière EULIA ("EULIA") et de CDC IXIS au sein du Groupe Caisse d'Epargne. Les accords définitifs étaient signés le 27 mai 2004.



Modifications de l'actionnariat au 30 juin 2004

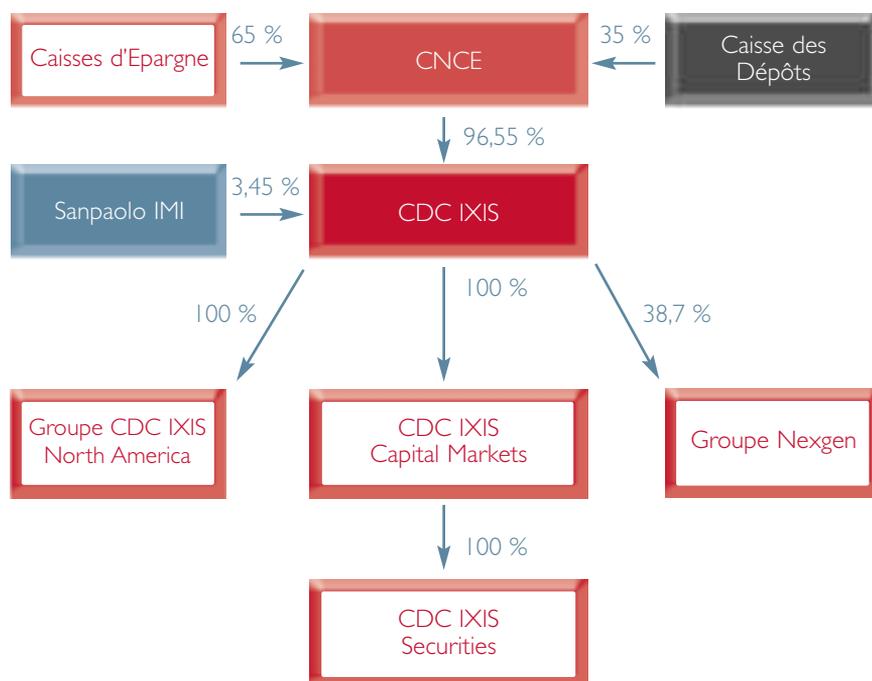
En vertu de l'accord du 27 mai 2004, la Caisse des Dépôts a transféré le 30 juin 2004 l'intégralité de sa participation, soit 43,55 %, dans CDC IXIS aux Caisses d'Epargne. A la même date, les Caisses d'Epargne ont transféré la totalité de cette participation à EULIA, qui détenait déjà 53 % du capital de CDC IXIS, portant ainsi la participation d'EULIA dans CDC IXIS à 96,55 %.

Toujours à la même date, EULIA a ensuite fait l'objet d'une fusion absorption par la CNCE.

Comme résultat de ces opérations, CDC IXIS s'est trouvée détenue à 96,55 % par la CNCE, elle-même détenue à 65 % par les Caisses d'Epargne et à 35 % par la Caisse des Dépôts.

Au 30 juin 2004, l'intégralité du capital et des droits de vote de CDC IXIS Capital Markets restait détenue par CDC IXIS.

- 1996
Naissance de CDC Marchés, filiale directe de la Caisse des Dépôts à 100 %
- 1999
Entrée de la CNCE au capital de CDC Marchés avec 19,9 %
- 2001
CDC Marchés devient filiale directe de CDC IXIS à 80,1 % sous la dénomination CDC IXIS Capital Markets
- Fin 2001
CDC IXIS Capital Markets devient filiale à 100 % de CDC IXIS
- 2004
CDC IXIS Capital Markets devient filiale directe de la CNCE sous la dénomination IXIS Corporate & Investment Bank



Actionnariat

1^{er} novembre 2004 - structuration de la banque de financement et d'investissement

■ Apports :

CDC IXIS réalise un apport partiel d'actifs au profit de CDC IXIS Capital Markets, sous forme d'apport d'activités principalement financières (financements, ingénierie financière) et de filiales (en particulier, le groupe CDC IXIS North America Inc.) ; en contrepartie, CDC IXIS Capital Markets émet des actions au profit de CDC IXIS.

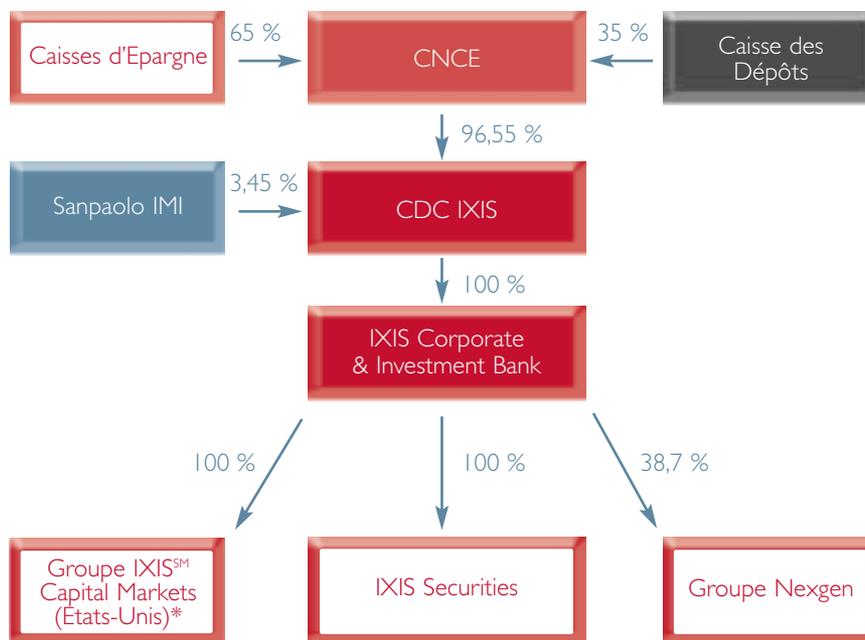
■ Changement de nom :

CDC IXIS Capital Markets opte pour la nouvelle dénomination sociale **IXIS Corporate & Investment Bank**.

Les autres filiales du groupe CDC IXIS modifient leur dénomination de manière analogue.

■ Statut de banque :

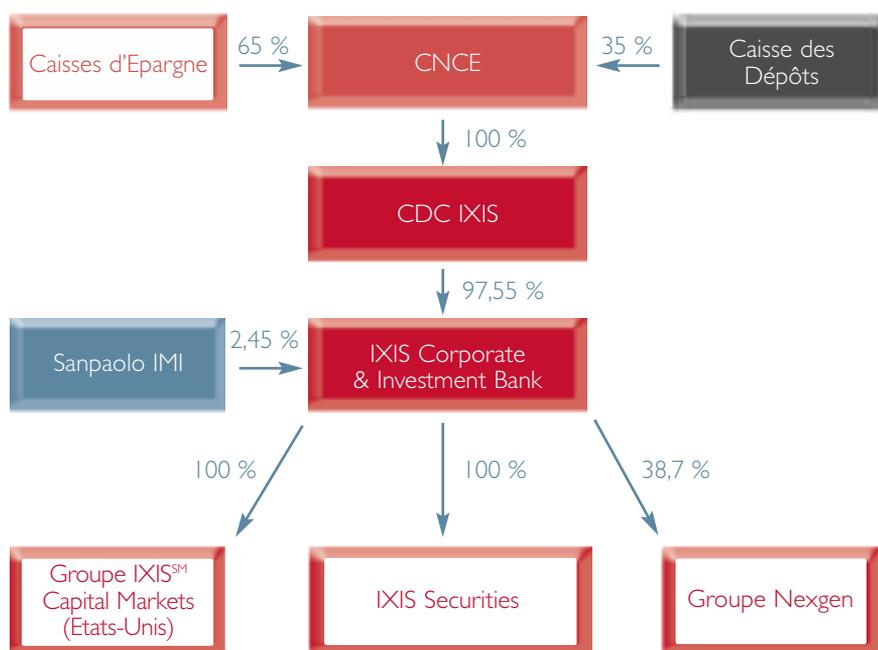
L'apport de CDC IXIS à CDC IXIS Capital Markets comprenant notamment des activités de financement, CDC IXIS Capital Markets, jusqu'alors société financière, a obtenu l'agrément en tant que banque auprès du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI).



* IXISSM Capital Markets est un nom de marque regroupant IXIS North America Inc. et ses filiales.

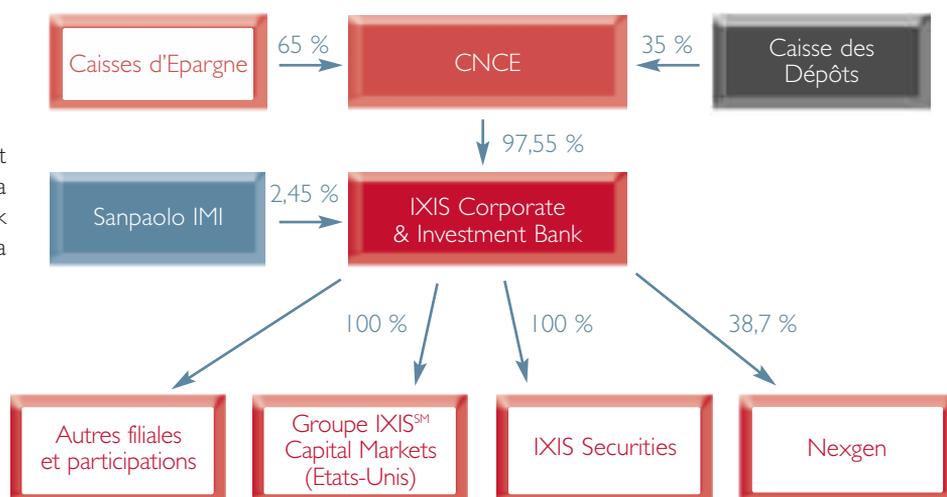
9 décembre 2004 - reclassement de la participation de Sanpaolo IMI dans IXIS Corporate & Investment Bank

Le 9 décembre 2004, la banque Sanpaolo IMI, en échange de sa participation dans CDC IXIS, entre au capital notamment d'IXIS Corporate & Investment Bank à hauteur de 2,45 %.



Depuis le 1^{er} janvier 2005 : IXIS Corporate & Investment Bank, une filiale directe de la CNCE

Au 31 décembre 2004, CDC IXIS a fait l'objet d'une fusion absorption par la CNCE. IXIS Corporate & Investment Bank est dorénavant une filiale directe de la CNCE à hauteur de 97,55 %.



Chiffres clés

Résultats consolidés⁽¹⁾

données publiables

En millions d'euros	2004	2003	2002
Produit net bancaire	790	633	500
Résultat brut d'exploitation	292	233	136
Résultat net consolidé	193	112	96
R.O.E.	17 % ⁽²⁾	16 %	16 %

(1) Le périmètre de consolidation du groupe IXIS Corporate & Investment Bank comporte : IXIS Corporate & Investment Bank, le groupe IXISSM Capital Markets (Etats-Unis) et IXIS Securities, la participation dans le groupe Nexgen, ainsi que plusieurs entités *ad hoc*. (Le périmètre de consolidation complet figure dans la note annexe 36 aux comptes consolidés.)

(2) Calculé sur la base des fonds propres comptables consolidés *prorata temporis*.

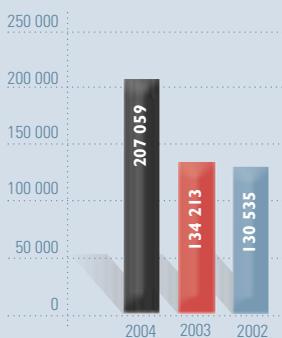
Fonds propres consolidés

En millions d'euros	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Capitaux propres consolidés ⁽³⁾	3 432	747	635
Fonds propres réglementaires	5 622	1 377	1 238

(3) Part du groupe et hors FRBG.

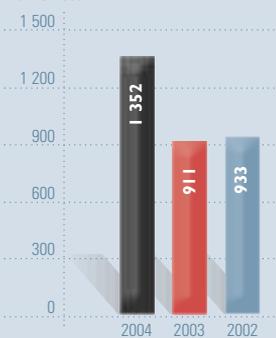
Total de bilan consolidé au 31 décembre

En millions d'euros



Effectifs consolidés au 31 décembre

(effectifs permanents)
en unités



Notations long terme

Agences de notation	31.12.2004
Standard & Poor's	AAA (Dettes garanties par la Caisse des Dépôts) AA (Dettes garanties ou non par la CNCE)
Moody's	Aaa (Dettes garanties par la Caisse des Dépôts) Aa2 (Dettes garanties par la CNCE)
Fitch	AAA (Dettes garanties par la Caisse des Dépôts) AA (Dettes garanties par la CNCE)

Présentation du Groupe Caisse d'Épargne et de la CNCE

Le Groupe Caisse d'Épargne

Une grande banque universelle

Dans le peloton de tête des grandes banques françaises, le Groupe Caisse d'Épargne exerce tous les métiers et services de la banque commerciale et de la banque d'investissement. Il couvre ainsi l'ensemble des clientèles : particuliers, professionnels, entreprises, institutions financières, collectivités territoriales, acteurs de l'économie sociale, professionnels de l'immobilier.

Des positions de premier plan

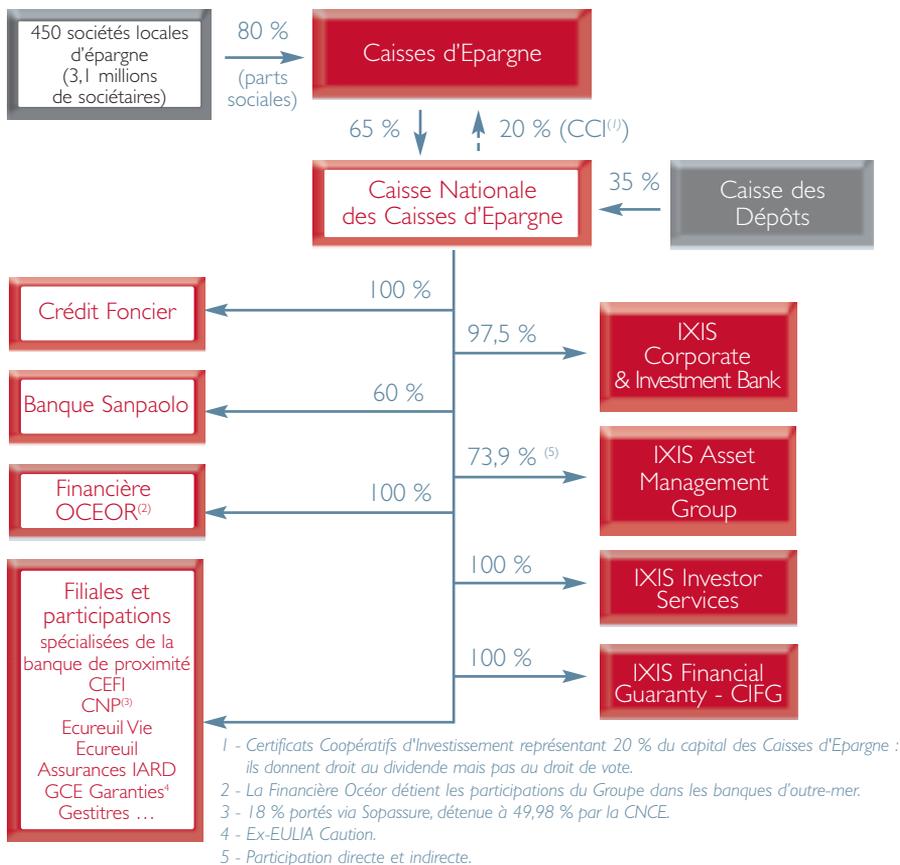
Avec 26 millions de clients en France, le Groupe Caisse d'Épargne figure parmi les trois premiers sur plusieurs marchés : l'épargne, l'assurance-vie et le crédit aux particuliers, l'immobilier, le financement des collectivités locales, le capital-risque régional, la gestion d'actifs ou encore la conservation.

Présent sur les principales places financières mondiales, il est notamment le 1^{er} gestionnaire institutionnel français, le 1^{er} dealer sur les placements privés structurés en euros, le n°1 européen et n°4 mondial en conseil en investissement et gestion d'actifs immobiliers.

Une bonne assise financière

Des fonds propres supérieurs à 18 milliards d'euros pour un total de bilan de 544 milliards d'euros, un produit net bancaire de 9 milliards d'euros, une capacité bénéficiaire nette de près de 1,9 milliard d'euros, issue de la banque de détail pour plus de 70 %, permettent au Groupe Caisse d'Épargne de bénéficier de notations financières au plus haut niveau des banques françaises : **AA/Aa2/AA**.

ORGANIGRAMME JURIDIQUE SIMPLIFIÉ AU 1^{er} JANVIER 2005



Des structures mutualistes

Les Caisse d'Épargne sont des banques mutualistes. Développant leurs activités en garantissant à leurs clients une totale sécurité financière, elles sont pleinement responsables de leur gestion dans le cadre du Groupe. Chaque Caisse d'Épargne est dirigée par un directoire de deux à cinq membres, lui-même supervisé par un conseil d'orientation et de surveillance (COS) de 18 membres.

Le capital des Caisse d'Épargne est détenu à 80 % par des sociétés locales d'épargne (SLE).

Tout client d'une Caisse d'Épargne, personne physique ou morale, peut acquérir des parts sociales d'une SLE et en devenir sociétaire. Au 31 décembre 2004, les Caisse d'Épargne comptaient 3,1 millions de sociétaires et 450 SLE.

La Caisse Nationale des Caisse d'Épargne

L'organe central du Groupe, la Caisse Nationale des Caisse d'Épargne (CNCE), est détenue à hauteur de 65 % par les Caisse d'Épargne et de 35 % par la Caisse des Dépôts. Parallèlement, la CNCE détient l'équivalent de 20 % du capital des Caisse d'Épargne sous forme de certificats coopératifs d'investissements (CCI) qui donnent droit au dividende mais pas au droit de vote.

La CNCE a quatre rôles principaux :

- organe central du Groupe, au sens de la loi bancaire, chargé de prendre toute disposition afin d'assurer la cohésion du réseau et de garantir la liquidité et la solvabilité ;
- chef de réseau, notamment dans la détermination de la stratégie du Groupe, l'agrément des dirigeants, la définition des produits et services distribués par les Caisse d'Épargne, la protection des dépôts et la garantie du mécanisme de solidarité financière au sein du Groupe ;
- holding, en détenant les participations dans les filiales nationales et en déterminant la politique de développement des différents métiers exercés ;
- banque du Groupe, chargée notamment d'assurer la centralisation des excédents et de réaliser toute opération utile au développement et au refinancement du Groupe.

Charles MILHAUD
Président du Conseil de surveillance



Message du président du Conseil de surveillance

“2004 : un Groupe en ordre de marche”

En 2004, nous avons finalisé ensemble un grand projet : le Groupe Caisse d'Épargne est entré dans le peloton de tête des banques universelles, avec l'intégration de la banque d'investissement IXIS.

Banque de détail parmi les plus importantes en France, avec son réseau, celui du Crédit Foncier; ses filiales spécialisées, le Groupe Caisse d'Épargne développe également toutes les activités d'investissement et de financement, de gestion d'actifs et de services aux investisseurs. Avec ses 55 000 collaborateurs, il est présent sur tous les métiers, auprès de toutes les clientèles, et sur les principales places financières internationales.

Reflet de cette nouvelle dimension, les résultats financiers du Groupe pour l'année 2004 sont en forte progression : le produit net bancaire augmente de 24 %, en un an, à 9 milliards d'euros, et la capacité bénéficiaire de 37 %, atteignant 1,9 milliard d'euros.

Les très bonnes performances d'IXIS Corporate & Investment Bank (IXIS CIB), créée en novembre 2004 par le regroupement des activités de marchés de capitaux de CDC IXIS Capital Markets et de certaines activités bancaires de CDC IXIS, y ont pris toute leur place.

Notre objectif commun pour l'horizon 2007 reste ambitieux : associer développement soutenu et haut niveau de rentabilité ; valoriser les synergies et le potentiel d'un groupe résolument multimétier, multienseigne et multicanal ; atteindre un haut niveau de qualité et d'efficacité opérationnelle et faire de notre engagement dans la société un facteur de différenciation.

Message du président du Directoire

“2004, une très belle année”

En 2004, IXIS Corporate & Investment Bank a relevé avec succès un double défi : confirmer la progression des résultats, tout en menant à bien la transformation de la société en banque de financement et d'investissement du Groupe Caisse d'Épargne.

L'année 2004 se caractérise par de très belles performances. Avec un résultat net de 193 millions d'euros et un ROE de 17 %, la banque a dépassé ses objectifs en réalisant sa meilleure performance depuis sa création.

Toutes les lignes de métier ont contribué à la formation de ce résultat qui se caractérise par une forte progression de l'activité commerciale, notamment à l'international.

Les résultats de 2004 traduisent également le développement d'IXIS Corporate & Investment Bank sur les principales places financières étrangères au travers des trois succursales de Francfort, Londres et Tokyo, du groupe de New York, qui réalise aussi sa meilleure performance, et de sa nouvelle implantation à Hong Kong.

Enfin, tout en faisant preuve d'innovation, IXIS Corporate & Investment Bank s'est attachée à maintenir sa politique de risque extrêmement sélective.

En 2005, l'ensemble des équipes d'IXIS Corporate & Investment Bank se mobilisera afin de poursuivre le développement de la banque et de contribuer à la réalisation des objectifs du Groupe Caisse d'Épargne.



Anthony ORSATELLI
Président du Directoire

Organigramme opérationnel

IXIS Corporate & Investment Bank (mars 2005)

Anthony Orsatelli
Président du Directoire

Marchés de capitaux
Nicolas Fourt* - Bernard Migus*
Membres du Directoire

**Crédits et
Financements**
Jean-Paul Oudet*

Opérations
Pierre Jenny*
Membre du Directoire

Fonctions transverses
Michel Berthezène*
Membre du Directoire

**Recherche
économique**
Patrick Artus

**Relations
Groupe
Caisse d'Epargne**
Serge Heringer

Risk Management
Jérôme Biet

**Succursale
Londres**
Yann Gindre

**Succursale
Francfort**
Hans-J. Patzschke

Succursale Tokyo
Martin Bouffard

Fixed Income
Stéphane About*

**Equity
& Arbitrage**
Etienne Bur*

**Structured
Products**
Laurent Dubois*

**Ingénierie
Financière**
Sébastien Clerc

Financements
Henri Malick

**Complex Credit
& Securitization**
Kurt Jais-Nielsen &
Stéphane Kourganoff

**IXISSM Capital Markets
(Etats-Unis)**
Luc de Clapiers

**Direction des
Back-offices**
Robert Costaz

**Direction
des Systèmes
d'information**
Édith Biron

Direction Financière
Geoffroy Sartorius

**Direction
Administrative**
Robert Tellez

Juridique
Christian Le Hir

**Comptabilité
& Reporting financier**
Jean-Marie Lay

Contrôle de gestion
Stéphane Bussy

Fiscalité
Marie-Louise Tourmes

**Conformité
& Déontologie**
Catherine Patou

Contrôle interne
Pascal Gaillochet

**Ressources
Humaines**
Catherine Benet

**Contrôle des
risques de marché
& des résultats**
Christian Gissler

Risques de crédit
Alain Trancart

Senior Risk Officer
Alain Canac

**IXIS Asia
(Hong Kong)**
Michel Labrousse

IXIS Securities
Patrick Braut

* Membres du Comité exécutif

■ Composition des organes sociaux

(composition au 31 décembre 2004)

Conseil de surveillance et Comités spécialisés	Conseil de surveillance	Comité des comptes et du contrôle interne	Comité des rémunérations
Pierre Servant , <i>Membre du Directoire de la CNCE</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Président	Membre	Membre
Antoine Lissowski , <i>Membre du Directoire de la CNP</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Vice-Président	Président	-
Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) Date de 1 ^{ère} nomination : le 13 octobre 1999 Représentant permanent (depuis le 6 septembre 2004) : Charles MILHAUD, <i>Président du Directoire de la CNCE</i>	Membre	-	-
Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat Luxembourg (BCEEL) Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998 Représentant permanent (depuis le 16 février 2004) : Jean-Claude FINCK, <i>Président de la BCEEL</i>	Membre	-	Président
Jean-Jacques Bonnaud , <i>Président de GALAXY FUND</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 17 octobre 2003	Membre	-	-
Jean-Pierre Menanteau , <i>Directeur Economie et Finances du groupe SNCF</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 17 octobre 2003	Membre	Membre	-
Nicolas Merindol , <i>Membre du Directoire de la CNCE</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 20 mars 2002	Membre	-	Membre
Laurent Vieillevigne , <i>Membre du Directoire de CDC IXIS</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 17 octobre 2003	Membre	-	-

Directoire

Anthony Orsatelli Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Président
Michel Berthezène Date de 1 ^{ère} nomination : le 14 janvier 2004	Membre
Nicolas Fourt Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre
Pierre Jenny Date de 1 ^{ère} nomination : le 6 mai 2004	Membre
Bernard Migus Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre

Composition des organes sociaux

(composition au 22 mars 2005)

Conseil de surveillance et Comités spécialisés	Conseil de surveillance	Comité des comptes et du contrôle interne	Comité des rémunérations
Charles Milhaud , <i>Président du Directoire de la CNCE</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Président	-	Président
Francis Mayer , <i>Directeur Général de la Caisse des Dépôts</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Vice-président	-	-
Nicolas Mérindol , <i>Membre du Directoire de la CNCE</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 20 mars 2002	Vice-président	-	-
Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE) Date de 1 ^{ère} nomination : le 13 octobre 1999 Représentant permanent (depuis le 31 janvier 2005) : Guy Cotret <i>Membre du Directoire de la CNCE</i>	Membre	-	Membre
SANPAOLO IMI Spa Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005 Représentant permanent (depuis le 31 janvier 2005) : Pietro Modiano, <i>Directeur Général de Sanpaolo IMI Spa</i>	Membre	-	-
ECUREUIL PARTICIPATIONS Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005 Représentant permanent (depuis le 4 février 2005) : François Chauveau, <i>Directeur de la gestion financière, CNCE</i>	Membre	Membre	-
François Audibert , <i>Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	Membre
Marc-Antoine Autheman , Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Jean Bensaïd , <i>Directeur-adjoint des Finances et de la Stratégie de la Caisse des Dépôts</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	Membre	-
Patrick Buffet , <i>Délégué Général du Groupe Suez</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Bernard Comolet , <i>Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Ile-de-France Paris</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Eric Flamarion , <i>Directeur du Département de la Gestion Financière de la Caisse des Dépôts</i> Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-

(composition au 22 mars 2005)

Conseil de surveillance et Comités spécialisés	Conseil de surveillance	Comité des comptes et du contrôle interne	Comité des rémunérations
Dominique Marcel , Directeur des Finances et de la Stratégie de la Caisse des Dépôts Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Benoît Mercier , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne du Val de France-Orléanais Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Philippe Moneta , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne Loire, Drôme, Ardèche Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Didier Patault , Président du Directoire de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	Membre	-
Régis Pelen , Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Lyon Date de 1 ^{ère} nomination : le 31 janvier 2005	Membre	-	-
Pierre Servant , Membre du Directoire de la CNCE Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre	Président	-
Yves de Balmann , Co-président de Bregal Investments Date de 1 ^{ère} nomination : le 22 mars 2005	Censeur	-	-
Matthieu Pigasse , Associé-gérant de Lazard Date de 1 ^{ère} nomination : le 22 mars 2005	Censeur	-	-
Patrick de Saint-Aignan , Conseiller du président de Morgan Stanley Date de 1 ^{ère} nomination : le 22 mars 2005	Censeur	-	-

Directoire

Anthony Orsatelli Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Président
Michel Berthezène Date de 1 ^{ère} nomination : le 14 janvier 2004	Membre
Nicolas Fourt Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre
Pierre Jenny Date de 1 ^{ère} nomination : le 6 mai 2004	Membre
Bernard Migus Date de 1 ^{ère} nomination : le 3 novembre 1998	Membre

Le prochain renouvellement des membres du Directoire aura lieu le 14 janvier 2010.

■ Contexte

économique et financier

2004 : une année de reprise économique mondiale sur fond de déséquilibres croissants

Au cours de l'année 2004, la conjoncture économique s'est nettement améliorée principalement aux Etats-Unis et en Asie (Chine, Japon). La croissance mondiale a progressé de 4,7 % en 2004, soit le rythme le plus élevé depuis plus de 10 ans. La Chine s'est encore distinguée avec une croissance de 9,5 %, ainsi que le Japon dont le PIB progresse de 2,6 %. Les Etats-Unis enregistrent une croissance de 4,4 % et la zone euro déçoit quelque peu avec une croissance de 1,8 %.

L'année 2004 a été, par ailleurs, une période d'ajustement des grandes variables financières telles que le dollar, en réaction aux déséquilibres de l'économie américaine (déficit courant et budgétaire) et du marché pétrolier (demande croissante provenant de l'Asie avec des capacités de production limitées). L'ajustement du dollar a ainsi permis de soutenir la croissance américaine et certaines économies asiatiques dont le taux de change est fixé au dollar au détriment principalement de la zone euro qui pâtit de la forte appréciation de sa devise. En revanche, la hausse des cours du pétrole et des matières premières de manière générale a pesé sur l'activité mondiale, particulièrement sur l'économie européenne.



Pour sa part, la croissance européenne a été assez ferme au 1^{er} semestre 2004, soutenue par la consommation des ménages, avant de ralentir au second semestre en réaction à la forte hausse des cours du pétrole et à l'appréciation de l'euro/dollar jusqu'à un niveau de 1,36 en fin d'année. Cela a pesé sur le commerce extérieur européen, alors que la demande intérieure est restée atone en raison de la faiblesse du marché de l'emploi.

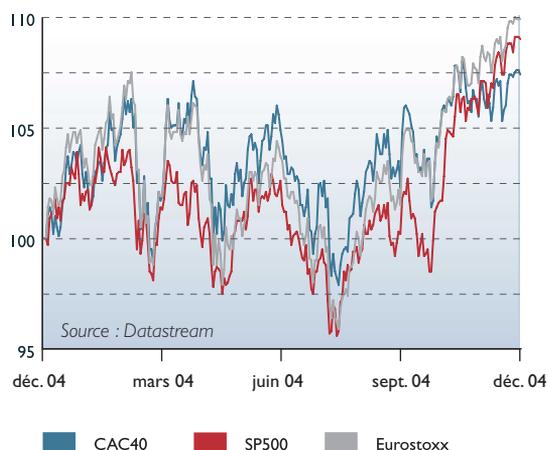
En France, la croissance a été plus robuste que chez ses principaux partenaires européens, s'établissant à 2,3 %. La vigueur de l'économie française est assez paradoxale puisque c'est la consommation des ménages qui en a été le principal moteur, alors que les créations d'emplois sont restées inexistantes. Cela s'explique par une baisse importante du taux d'épargne, stimulée par des effets de richesse issus de la hausse des prix de l'immobilier et des mesures de soutien temporaires (déblocage anticipé des plans d'épargne entreprise).

Aux Etats-Unis, la croissance économique a été particulièrement robuste en 2004 en réaction à une demande intérieure forte soutenue par des *stimuli* fiscaux et monétaire. La baisse des impôts et la faiblesse des taux longs ont soutenu la consommation des ménages alors que le marché de l'emploi est demeuré mal orienté. Les entreprises américaines ont, en effet, continué à privilégier les gains de productivité au détriment de l'emploi.

Dans cet environnement, l'inflation a été plus forte qu'attendue à la fois aux Etats-Unis et dans la zone euro en réaction à la forte poussée des cours du pétrole. Mais les prix à la consommation sont restés globalement maîtrisés compte tenu d'un taux de chômage toujours élevé dans ces deux zones économiques. Cependant, l'inflation devrait progresser aux Etats-Unis alors qu'elle devrait ralentir dans la zone euro à court terme.

De ce fait, les politiques monétaires ont été durcies dans quelques pays (Etats-Unis, Angleterre...), mais elles demeurent globalement accommodantes. La Fed a relevé ses taux directeurs de 125pb pour les porter à 2,25 % alors que la BCE a maintenu son taux repo inchangé à 2,0 %.

Marchés boursiers internationaux



Evolution du taux de change euro/dollar



MARCHES OBLIGATAIRES

Au cours de l'année, la volatilité des marchés obligataires a été relativement faible dans la mesure où les taux longs ont évolué dans des fourchettes étroites de 3,70 % à 4,80 % aux Etats-Unis et de 3,50 % à 4,40 % dans la zone euro. De fait, le comportement des emprunts d'Etat américain a été atypique puisque les taux longs 10 ans ont baissé alors que les taux *Fed Funds* ont été relevés de 125pb à un niveau de 2,25 %. Le taux 10 ans américain s'est stabilisé autour de 4,20 % depuis le mois d'août. Ce comportement des taux longs est lié à plusieurs facteurs, dont une parfaite communication de la Fed en faveur d'un resserrement monétaire "mesuré" compte tenu de la faiblesse de l'inflation et aux achats de *Treasuries* par les banques centrales asiatiques afin de limiter l'appréciation de leurs devises. De leur côté, les taux longs européens se sont mieux comportés compte tenu d'une politique monétaire inchangée. La performance des marchés obligataires européens a été supérieure à celle des marchés. Par ailleurs, les courbes de taux se sont sensiblement aplaties, particulièrement aux Etats-Unis.

Pour leur part, la performance des marchés du crédit a été supérieure à celle des marchés des emprunts d'Etat en raison de l'amélioration de la qualité du crédit, avec notamment un retour des taux de défaut bien en deçà des moyennes historiques. Enfin, la performance des obligations indexées sur l'inflation a été supérieure à celle des emprunts d'Etat en réaction à la hausse de l'inflation liée au pétrole.

MARCHES BOURSIERS

Les marchés boursiers n'ont pas connu d'évolution très significative au cours de l'année 2004. De fait, la performance a été négative la majeure partie de l'année avant une nette amélioration à partir du mois de novembre qui a permis aux marchés boursiers d'enregistrer une performance positive sur l'ensemble de l'année 2004. Ainsi, l'Eurostoxx progresse de 10,3 % en 2004 après 20,3 % en 2003. L'indice SP500 progresse de 8,9 % en 2004 et l'indice Nikkei de 7,2 %. Les marchés boursiers ont été pénalisés tout au long de l'année par la remontée des taux courts aux Etats-Unis et la perspective d'une décélération des bénéfices des entreprises (après avoir atteint des records) en raison des incertitudes sur la soutenabilité de la reprise économique américaine. Enfin, les pays

émergents se sont encore distingués avec une performance de 26,0 %, après plus de 56,0 % en 2003.

MARCHES DES CHANGES

Le fait majeur de l'année sur le marché des changes a été la poursuite de la dépréciation du dollar, en particulier au moment des élections américaines. Le dollar s'est sensiblement déprécié en réaction à la dégradation du déficit commercial et budgétaire américain. Mais la dépréciation du dollar résulte aussi et surtout de la volonté politique des autorités américaines de laisser filer le dollar pour réduire les déséquilibres de l'économie au lieu de s'attaquer au déficit budgétaire. Ainsi, le dollar s'est surtout ajusté contre l'euro jusqu'à un niveau de 1,366, contre le dollar canadien et australien, et dans une moindre mesure contre les devises asiatiques, alors que les déficits commerciaux bilatéraux américains avec les pays asiatiques sont beaucoup plus significatifs.





Rapport de gestion

// L'activité en 2004	p. 18
// Structure financière et ratios réglementaires.....	p. 34
// La gestion des risques	p. 38
// Le contrôle interne et la déontologie.....	p. 51
// Les ressources	p. 56
// Perspectives 2005	p. 64
// Éléments juridiques (extraits).....	p. 65
// Gouvernement d'entreprise.....	p. 88

Analyse du résultat consolidé

Compte de résultat consolidé

(données publiables)

en millions d'euros

	2004	2003	2002	Variation 2004 / 2003	
				à périmètre constant	
Produit net bancaire	790	633	500	25 %	9 %
Charges de fonctionnement	(498)	(400)	(364)	25 %	11 %
Résultat brut d'exploitation	292	233	136	25 %	6 %
Résultat net consolidé	193	112	96	73 %	55 %
ROE	17 %	16 %	16 %	-	-

Commentaires sur le compte de résultat

Constitué en sa forme actuelle le 1^{er} novembre 2004, le groupe IXIS Corporate & Investment Bank connaît un premier exercice très prometteur avec des résultats en forte hausse par rapport à 2003.

Le produit net bancaire s'élève à 790 millions d'euros, en hausse de 25 % (+ 9 % à périmètre constant).

Cette performance a été obtenue en renforçant l'offre de produits et en diversifiant davantage les revenus clients. Cette politique de croissance développée avec succès se décline dans chacune des lignes de métier du groupe.

Les filières actions ont enregistré des résultats en hausse significative (+ 21 %) tirés par le dynamisme des activités clientèles. Les métiers de cash actions et d'intermédiation ont profité des bons niveaux d'activité sur le marché secondaire, alors que le métier de conseil bénéficiait de l'accord récemment signé avec la banque Lazard sur le marché primaire.

Les filières taux ont également connu une excellente performance, avec un très fort développement des activités de *trading* et de structuration. Dans un marché de crédit qui est resté ferme tout au long de l'année, l'offre de financements a progressé de 17 % en 2004.

Les développements à l'international se poursuivent. Le sous-groupe américain IXISSM Capital Markets, consolidé sur deux mois, a réalisé un niveau d'activité record (+ 15 %), porté par les opérations de titrisation. Les développements en Asie se sont déroulés favorablement avec la création d'une filiale à Hong Kong et le renforcement des équipes basées à Tokyo.



Compte de résultat social

(données publiables)

en millions d'euros

	2004	2003	2002	Variation 2004/2003
Produit net bancaire	668	601	472	11 %
Charges de fonctionnement	(412)	(366)	(328)	13 %
Résultat brut d'exploitation	256	236	143	9 %
Résultat net	195	88	91	122 %
ROE	19 %	12 %	15 %	-

La hausse des charges de fonctionnement de 25 % est principalement due à l'effet périmètre. Elle ressort à 11 % à périmètre constant et s'explique par le haut niveau de recrutement réalisé cette année après la consolidation de 2003.

Le coefficient d'exploitation s'établit à 63 %, en baisse de 0,2 point par rapport à 2003. Les charges de la restructuration qui a mobilisé une centaine de collaborateurs, ont pu être compensées par le plan de maîtrise des coûts engagé en 2003.

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 292 millions d'euros, en hausse de 25 %.

L'augmentation de la charge d'impôt provient pour l'essentiel de la hausse des résultats opérationnels.

Le résultat net consolidé s'établit à 193 millions d'euros, en hausse de 73 % sur l'année 2003 qui avait supporté une dotation élevée pour coût du risque.

La rentabilité des fonds propres (ROE calculé sur la base des fonds propres comptables consolidés *prorata temporis*) est de nouveau en hausse à 17 %.

Le résultat net social est proche du résultat net consolidé. En effet, la contribution des filiales au résultat net consolidé, qui se limite à deux mois pour les filiales apportées, a été en partie compensée par l'impact des impôts différés sur l'exercice.

De ce fait, l'analyse du résultat social en 2004 est sensiblement la même que celle du résultat consolidé.

■ Marchés de taux et de change



20

Nouveau record d'activité dans le *trading*,
la vente et la structuration de produits de taux

Grâce à sa capacité
d'innovation, IXIS Corporate
& Investment Bank offre à ses
clients une large gamme de
produits de taux, allant des
plus simples aux solutions
les plus complexes

Marché des produits de taux et de crédit

TRADING D'INSTRUMENTS DERIVES DE TAUX ET DE CHANGE DE GRE A GRE

L'année 2004 a été caractérisée par une nette progression des volumes et de la rentabilité des activités de produits dérivés de taux. Ce développement a été porté par la réactivité des équipes dans la mise en place de produits adaptés à la demande de leurs clients.

Des synergies importantes entre le *trading*, la recherche, la structuration et la vente ont permis de réaliser des opérations complexes et innovantes depuis Paris, Londres, Francfort, New York, Tokyo et Hong Kong.

La croissance de l'activité en Asie, principalement axée sur les produits dérivés complexes en yen et en dollar, a été soutenue par l'arrivée de nouvelles équipes de *trading*, de recherche et de structuration.

Capitalisant sur la forte technicité de ses équipes, la banque s'est imposée comme un acteur majeur sur les produits indexés sur l'inflation et les *swaps* de titrisation.

Pour répondre aux besoins croissants de sa clientèle sur les aspects valorisation (normes IFRS), elle a également enrichi son offre en ligne sur Internet.

EMPRUNTS D'ETAT

IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé ses positions sur le marché des emprunts d'Etat français : selon le classement officiel établi par l'Agence France Trésor, la société s'est classée au 5^e rang des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT) sur le marché primaire.

Elle a participé activement au lancement et au développement des *trackers* obligataires de la gamme Euro MTS. Ces évolutions techniques innovantes confirment son rôle sur le marché des emprunts d'Etats européens.

MARCHE PRIMAIRE OBLIGATAIRE

Avec 105 émissions publiques, représentant un volume global de plus de 23 milliards d'euros, la société a conforté sa place sur le marché primaire des émissions en euros.

Sa position dominante sur le marché des obligations sécurisées s'est affirmée : elle a intégré le *Top 5* mondial, avec près de 10 milliards d'euros d'émissions réalisées.

Elle a également joué un rôle majeur dans la relance du marché des TEC10 en dirigeant les cinq émissions *benchmark* de l'année.

En 2004, la banque a renforcé ses positions dans le monde : 1^{er} *dealer* sur les placements privés structurés en euros avec plus de 60 émissions dirigées, 1^{er} arrangeur de *cedulas hipotecarias* et 1^{er} intervenant *ex aequo* sur les obligations foncières.

MARCHE SECONDAIRE DU CREDIT

Dans un contexte toujours favorable de baisse des taux et des *spreads* de crédit, IXIS Corporate & Investment Bank a enregistré de très bonnes performances en termes de volumes et de résultats, notamment sur les marchés des *corporate* et des *Asset Backed Securities* (ABS).

Sur les titres de crédit court terme et l'activité de repo, elle a augmenté sa part de marché, devenant le premier *dealer* dans le domaine des *Asset Backed Commercial Paper* (ABCP) en France.

Son offre en ligne sur Internet s'est élargie avec la mise en place d'un site de valorisation de crédits, venant compléter le service existant sur les produits dérivés.

Structuration

En 2004, l'activité de structuration à base de fonds de gestion alternative a connu une très forte croissance en Europe et en Asie. Des montages innovants ont permis à la clientèle institutionnelle de bénéficier d'une garantie en capital, d'un effet de levier, ou d'une combinaison des deux. IXIS Corporate & Investment Bank a ainsi réalisé des montages à effet de levier pour le compte d'importantes sociétés de gestion du secteur et a remporté six nouveaux mandats de *Public Offering* au Japon.

La structuration de crédit a contribué de manière significative au développement de l'activité de *Collateralized Debt Obligation* (CDO) : arrangement d'un CDO synthétique de sous-jacent ABS et CDO de 220 millions d'euros.

L'équipe d'*Alternative Risk Transfer* (ART) a arrangé le plus important dérivé climatique indexé sur la hauteur de neige et a mis en place un grand nombre de dérivés climatiques. Elle a également contribué au lancement du fonds Eolia (*Sicav Art Fund*). Initialement centrée sur la couverture des risques climatiques, elle a élargi son périmètre d'intervention à d'autres domaines de risques (automobile, longévité, assurance-vie, responsabilité civile, matières premières, industriel) et à des problématiques orientées bilan (provisions mathématiques).

L'activité de structuration dans le domaine immobilier a connu un nouveau succès en signant avec Enel l'une des plus importantes transactions immobilières du marché italien ; la valeur totale de cette opération, qui portait sur près de 900 actifs immobiliers, s'est élevée à 1,4 milliard d'euros.

Innovation de la structuration en 2004

- arrangement de produits de couverture du risque neige
- premier CDO synthétique public hybride crédit/actions en Europe

■ Marchés de taux et de change

Titrisation

Dans la continuité de l'exercice précédent, 2004 a vu la poursuite de la croissance des marchés italien et anglais de RMBS (*Residential Mortgage Backed Securities* ou créances hypothécaires résidentielles) et de CMBS (*Commercial Mortgage Backed Securities* ou créances hypothécaires commerciales).

Cette croissance s'est opérée dans un environnement de plus en plus compétitif où les marges se sont réduites. De ce fait, l'approche des cédants s'est principalement effectuée en proposant de financer et partager les risques liés aux actifs à titriser, une prestation plus rémunératrice qu'un arrangement classique.

IXIS Corporate & Investment Bank a ainsi mené à bien deux importantes transactions dans l'immobilier : l'une pour financer des immeubles de bureaux à Londres, l'autre pour financer les locaux techniques d'un grand opérateur italien.

Parallèlement à ces opérations innovantes, l'équipe de titrisation a poursuivi le développement de son expertise en matière de créances commerciales, en l'étendant à la nouvelle problématique de déconsolidation introduite par le passage aux normes IAS.

Crédit complexe

Les produits dérivés de crédit et le crédit structuré ont connu une année marquée à la fois par la standardisation et l'innovation : la standardisation des instruments les plus simples a amélioré la transparence du marché et développé l'intérêt des investisseurs ; l'innovation, conséquence logique de la standardisation des instruments de base, a permis de satisfaire les besoins plus sophistiqués des clients.

Dans ce cadre, la banque a structuré et lancé le premier CDO synthétique public comprenant simultanément des instruments de crédit (*credit default swaps*) et des instruments actions (*equity default swaps*) ; plusieurs niveaux de risque correspondant à plusieurs niveaux de rémunération ont ainsi été émis sur une durée de cinq ans.

Cette transaction reflète le niveau de technicité atteint par la banque dans le domaine du crédit complexe, où des moyens importants ont été déployés en 2004 en matière de recherche, de *trading*, de structuration et de commercialisation des produits.

Activité pour compte propre

Dans un marché du crédit toujours bien orienté, l'activité pour compte propre a enregistré de très bonnes performances en 2004.

Dans le cadre de la création d'IXIS Corporate & Investment Bank, les portefeuilles pour compte propre de CDC IXIS et de CDC IXIS Capital Markets ont été fusionnés au sein d'une même équipe de gérants, portant la taille des portefeuilles gérés dans le cadre de cette activité à un peu plus de 9 milliards d'euros, avec 40 % de l'actif constitué d'ABS européens bénéficiant d'une notation AAA.

Les performances des portefeuilles à rotation plus élevée ont bénéficié d'une gestion active à base d'arbitrages diversifiés, notamment sur la dette *corporate investment grade*.

Francfort - Londres - Tokyo

Pour accompagner ses clients et renforcer sa capacité de distribution à l'international, IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée de trois succursales qui regroupent près de 200 collaborateurs.

Spécialisée dans les *covered bonds*, la succursale de Francfort est très active dans les produits de taux et représente le point d'ancrage du développement de la banque en Europe de l'Est.

La succursale de Londres intervient dans la vente de produits dérivés et a progressivement développé une large gamme d'activités de banque d'investissement (*trading*, structuration, ingénierie...).

Fer de lance du développement de la banque en Asie, la succursale de Tokyo est spécialisée dans la structuration de fonds et la vente de produits de taux.

Les activités actions ont tiré profit des opportunités d'arbitrage offertes par les marchés

IXIS Corporate & Investment Bank offre aux grands intervenants européens un conseil personnalisé et des produits à forte valeur ajoutée, sur le marché primaire comme sur les produits dérivés

Le marché primaire

L'année 2004 a été marquée par un net regain d'activité sur le marché primaire actions. Ce phénomène a été particulièrement sensible dans le domaine des introductions en bourse, avec 12 opérations réalisées en France pour un total de 5,7 milliards d'euros, alors que l'exercice précédent s'était soldé par une absence totale d'opérations.

NOUVEAU PARTENARIAT AVEC LA BANQUE LAZARD

L'activité d'IXIS Corporate & Investment Bank sur le marché primaire actions a été renforcée par la mise en place d'un partenariat avec la banque Lazard.

Sans lien capitalistique entre les deux établissements, cette coopération s'effectue sous l'appellation commerciale Lazard-IXIS et porte sur les sociétés françaises dont la capitalisation est supérieure à 500 millions d'euros. Elle permet ainsi aux deux banques de conjuguer leurs atouts respectifs : présence aux côtés des grandes entreprises françaises pour Lazard, capacité de recherche et de placement via sa société de Bourse IXIS Securities pour IXIS Corporate & Investment Bank.

Profitant d'un contexte de marché redevenu porteur, Lazard-IXIS a participé aux principales introductions en bourse de l'année 2004 avec des rôles de co-manager pour l'introduction en bourse de la Snecma, de co-chef de file pour celle d'Autoroutes Paris Rhin-Rhône - deux opérations menées par l'Etat français - et de chef de file associé pour les introductions en bourse de Pagesjaunes et bioMérieux.

Lazard-IXIS est également intervenu comme co-chef de file de l'opération de recapitalisation de la société Alstom et comme chef de file/coordonateur global dans le cadre de deux opérations : l'émission d'OCEANE d'un montant de 150 millions d'euros pour le Club Méditerranée et le reclassement par construction accélérée du livre d'ordres d'un bloc d'actions Véolia Environnement détenues par Vivendi Universal pour un montant d'1 milliard d'euros.

La banque a été distinguée chef de file de deux opérations : l'augmentation de capital de la société Sword d'un montant de 18,7 millions d'euros et l'émission de 278,6 millions d'euros d'ORANE Accor.



■ Marchés des actions

POURSUITE DE L'ACTIVITE DE CONSEIL

Des missions de conseil ont été menées en 2004, parmi lesquelles :

- une offre publique d'achat suivie d'une offre publique de retrait avec retrait obligatoire portant sur la société Consodata, cotée au Nouveau Marché ;
- une offre publique de rachat d'actions suivie d'une offre publique de retrait avec retrait obligatoire portant sur la société Norcan, cotée au Second Marché ;
- la finalisation de la privatisation de la Compagnie des Alpes ;
- le conseil de la Caisse des Dépôts dans le cadre du plan de restructuration financière de la société Euro Disney.

Les produits structurés sur actions

Au cours de l'année 2004, la volatilité a atteint des niveaux très bas. Dans ce contexte peu favorable aux produits dérivés sur actions, IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé ses positions grâce à une offre diversifiée et à une politique commerciale active.

DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE

La banque a misé sur une politique volontariste de recrutement pour développer son offre et accroître sa présence commerciale en Europe et en Asie. Elle dispose ainsi d'une couverture exhaustive des marchés mondiaux qui lui permet de répondre aux besoins croissants de ses clients.

Elle s'est également positionnée comme un acteur majeur sur les marchés des produits dérivés complexes en commercialisant des produits innovants qui répondent aux attentes accrues de ses clients. Figurant parmi les précurseurs dans le domaine des produits structurés sur actions, elle a développé une offre mondiale tout en maintenant une politique conservatrice de maîtrise des risques.

L'arbitrage

POURSUITE DU DEPLOIEMENT

Dans le domaine des obligations convertibles, l'année s'est soldée par une baisse de 20 milliards d'euros sur le compartiment des convertibles européennes. La conjugaison de la baisse des taux pour la partie obligataire et de la baisse de la volatilité pour la rémunération optionnelle a détourné l'attention des investisseurs de ces produits hybrides.

Néanmoins, IXIS Corporate & Investment Bank a renforcé sa présence sur ce marché en déployant une nouvelle équipe de vente à destination des sociétés de gestion qui accompagne les démarches de la banque auprès des émetteurs sur le marché primaire.

En dépit d'une forte diminution du nombre des opérations sur titres (OPE, OPA...), les activités d'arbitrage de Paris et de New York ont été gérées avec efficacité et ont pu ainsi participer aux profits de la ligne de métier. Parallèlement, les activités de financement ont continué à se développer, positionnant la banque comme un acteur majeur sur le marché du prêt/emprunt. Les arbitrages sur taux ont réalisé une année exceptionnelle en profitant de mouvements importants sans tendance très marquée.

Grâce au regroupement en 2004 de toutes ses activités d'arbitrage au sein d'un même département, IXIS Corporate & Investment Bank a développé des stratégies plus diversifiées lui permettant de tirer parti de toutes les situations de marchés.



IXIS Securities

IXIS Securities est la filiale en charge de l'intermédiation sur les actions européennes. La société dispose, outre son siège parisien, d'équipes de ventes à New York et Francfort.

UNE RECHERCHE RECONNUE

Aux Grands Prix 2004 de l'Analyse Financière décernés par l'Agefi, IXIS Securities a enregistré une nouvelle progression en se hissant au 2^e rang des bureaux d'analyse français pour la recherche sectorielle. Totalisant 15 nominations, dont 5 premières places et 3 secondes positions, IXIS Securities a acquis un statut de maison de recherche de premier rang sur tous les grands secteurs d'activité. Cette reconnaissance complète ressort également de l'enquête Extel Focus France de juin 2004 qui positionne IXIS Securities comme le 3^e meilleur bureau d'analyse français en termes de recherche sectorielle, avec notamment 3 analystes classés n°1 sur leur secteur et huit secteurs dans le Top 5.

UN OUTIL COMMERCIAL EFFICACE

Le renforcement et l'internationalisation croissante des équipes ont été confirmés, avec des efforts particuliers sur les grandes places financières européennes (Londres, Amsterdam...). Dans le même temps, la

société a intensifié sa couverture clients, en organisant au cours de l'année environ 430 événements marketing, dont plus de la moitié avec des sociétés, soit une progression de 14 % par rapport à 2003. Dans chacun des principaux pays européens, ainsi qu'aux Etats-Unis, les équipes de vente ont proposé plusieurs *road shows* par mois à leurs clients.

UNE ACTIVITE EN FORTE CROISSANCE EN FRANCE COMME A L'INTERNATIONAL

Dans un contexte boursier encore difficile, IXIS Securities a continué à gagner des parts de marché en France, avec une progression significative sur les clients institutionnels français. Les ventes à la clientèle internationale se sont également développées, avec une très forte percée sur les zones anglo-saxonnes.

IXIS Midcaps, société de bourse spécialiste des valeurs moyennes et filiale à 100 % d'IXIS Securities, a poursuivi son développement commercial, enregistrant une très forte progression de ses activités.

DES SYNERGIES GROUPE EN PLEIN ESSOR

En 2004, IXIS Securities a apporté à Lazard-IXIS ses compétences reconnues dans les domaines de l'analyse, du marketing et du placement dans le cadre d'opérations menées sur le marché primaire.

2^e
rang

pour **IXIS Securities** dans le classement sectoriel des bureaux d'analyse publié par l'Agefi en décembre 2004.

IXIS Corporate & Investment Bank propose une offre de financements complète, couvrant les crédits aux grandes entreprises, les financements à effet de levier, les financements immobiliers, ainsi que les financements d'actifs et de grands projets

Forte progression des nouveaux encours

ESSOR DES FINANCEMENTS CORPORATE

Les volumes totaux de crédits émis sur l'année 2004 ont augmenté par rapport aux années précédentes, le marché ayant essentiellement été animé par des transactions du secteur *corporate*, et plus particulièrement par des refinancements.

L'activité de la banque reflète cette évolution : l'exercice 2004 a été caractérisé par une progression très sensible des nouveaux encours qui atteignent 5,51 milliards d'euros, dont 66 % sur les financements *corporate*.

105 opérations de financements ont été conclues en 2004, contre 100 opérations en 2003 et 91 en 2002. Au 31 décembre 2004, l'encours du portefeuille de crédit s'élevait ainsi à 13,6 milliards d'euros hors secteur public et territorial, stable par rapport à fin 2003.

NOUVEAUX MANDATS

La société a obtenu 85 mandats d'arrangeur ou de co-arrangeur en 2004, dont 23 de *Mandated Lead Arranger*, en progression de 55 % par rapport à 2003. Ils sont constitués en grande partie de financements *corporate*, de financements à effet de levier (LBO) et de financements immobiliers.

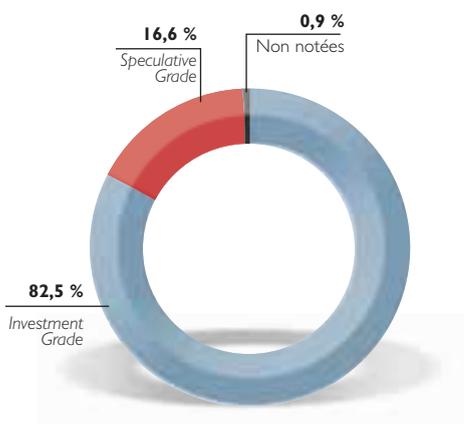
BELLES OPERATIONS DE CROISSANCE EXTERNE ET D'EXTERNALISATION D'ACTIFS

IXIS Corporate & Investment Bank s'est illustrée en 2004 dans la réalisation des principales opérations suivantes :

- acquisition d'Aventis par Sanofi Synthélabo ;
- rachat des minoritaires de Bureau Véritas par Wendel Investissement ;
- arrangement d'un financement hypothécaire structuré de 1,2 milliard d'euros pour le refinancement des installations techniques de France Télécom.

Notation des transactions

Au 31 décembre 2004, 99,1 % des transactions ont été notées et 82,5 % des opérations figuraient dans la catégorie "investment grade" (BBB - et au-delà).



Intervenant majeur du conseil en financement de projets

IXIS Corporate & Investment Bank est un des leaders européens du conseil financier dans les secteurs des infrastructures, de l'environnement et de l'énergie

EXPERT DU CONSEIL FINANCIER

En 2004, la banque a développé son offre de conseil en *corporate finance*, complétant ainsi ses activités traditionnelles de conseil en financement de projets.

Elle est intervenue comme conseil financier sur trois transactions importantes : le financement par titrisation du transfert du régime de retraite de la concession d'eau et d'électricité de Casablanca au Maroc (groupe Suez), la concession de la ligne ferroviaire franco-espagnole Perpignan-Figueras (groupes Eiffage et ACS-Dragados) et la concession du terminal conteneurs pour le nouveau port de Tanger au Maroc avec le groupe Maersk.

PIONNIER DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

IXIS Corporate & Investment Bank s'est fortement positionnée sur le secteur émergent des partenariats public-privé français. Elle a été mandatée sur tous les appels d'offres lancés en 2004 pour des projets de plus de 25 millions d'euros, principalement dans les secteurs des hôpitaux, des prisons et de l'environnement. Par ailleurs, elle est intervenue comme conseil financier sur des financements de projets et sur des acquisitions en dehors de France, notamment en Grande-Bretagne dans le secteur de l'environnement.

LANCEMENT DU FONDS CARBONE EUROPEEN

La banque a renforcé sa position dominante dans le secteur nouveau des quotas de gaz à effet de serre (protocole de Kyoto). Elle a vendu à une dizaine de pays européens un registre des gaz à effet de serre, développé pour le compte de la Caisse des Dépôts. Par ailleurs, elle a structuré et lancé le fonds carbone européen (*European Carbon Fund*), premier fonds privé dans ce secteur en Europe.

Le magazine *Project Finance International* a classé IXIS Corporate & Investment Bank au cinquième rang dans ses *league tables* 2004 comme conseil financier dans les financements de projets (zone Europe / Afrique / Moyen-Orient), en tête des banques européennes.



5^e
rang

pour **IXIS Corporate & Investment Bank** comme conseil financier en financements de projets dans le classement publié par le magazine *Project Finance International*.

■ Les fonctions financières

Les activités
transverses
et les filiales

Avec la création en 2004 de sa direction financière, IXIS Corporate & Investment Bank a considérablement renforcé ses fonctions financières, organisées en trois pôles : gestion des refinancements, gestion actif passif et suivi des participations

Des fonctions financières renforcées

LA GESTION DES REFINANCEMENTS

La gestion des refinancements comprend la trésorerie (refinancements à court terme et ajustement des soldes de comptes) et le suivi des opérations à moyen et long terme. Le rapprochement de ces deux fonctions permet à la banque d'optimiser ses interventions sur le marché et d'harmoniser, sur l'ensemble de la courbe des taux, les conditions offertes sur les différents instruments disponibles.

En matière de trésorerie, un dispositif interne de mise à disposition de la liquidité a été institué pour garantir une régulation des utilisations, notamment par la mise en place de limites. Ce dispositif est géré par un comité de refinancement, auquel participent des représentants des services utilisateurs. Ce comité procède régulièrement à l'analyse des consommations et des conditions d'accès au marché et ajuste les limites le cas échéant.

Parallèlement, des outils ont été développés en vue de satisfaire le recours croissant à l'utilisation du collatéral détenu tant vis-à-vis du Système Européen de Banques Centrales (SEBC) que vis-à-vis du marché. La problématique de l'alimentation en collatéral des systèmes de règlement livraison est également traitée dans ce cadre.

Les opérations de financement à moyen et long terme sont conduites à travers l'utilisation du programme général d'*European Medium Term Note* (EMTN). Une coordination des conditions offertes est assurée en permanence avec le compartiment de trésorerie.

Enfin, les travaux préparatoires à l'utilisation des services offerts par CLS Bank sur les opérations de change ont été achevés, la mise en œuvre effective du service devant intervenir au premier trimestre 2005 : l'accès à CLS Bank sera assuré en modalité *third party*, l'ouverture de ce nouveau service permettant de sécuriser une partie importante des flux traités.



LA GESTION ACTIF PASSIF (ALM)

La gestion actif passif a pour but de suivre l'évolution de l'ensemble du bilan et du hors bilan afin de piloter les différents indicateurs réglementaires obligatoires (ratios de liquidité, ratios de fonds propres et de ressources longues, suivi des grands risques...) et de transmettre aux unités opérationnelles les éléments d'information nécessaires pour garantir un adossement adéquat de l'ensemble du bilan (suivi du risque de marché global, suivi du risque de liquidité, allocation de fonds propres...).

Cette analyse du bilan est réalisée à l'aide d'un outil de modélisation spécifique (*Risk Pro*) qui est alimenté par les logiciels de gestion directement utilisés par la filière front-office/back-office.

La gestion actif passif gère également le dispositif de Taux de Cession Interne (TCI) utilisé pour fixer les taux de refinancement interne des différentes activités et déterminer ainsi en détail leur rentabilité effective. La consommation de fonds propres fait également l'objet d'une analyse détaillée.

Le comité actif passif (CAP), qui se réunit tous les mois, a pour missions :

- d'informer des évolutions du bilan et du hors bilan de la banque sur les périmètres social et consolidé à terme ;
- de mesurer les risques supportés par la banque : risques de liquidité, de taux et de change ;
- de définir et de suivre l'allocation des fonds propres entre les métiers, en respectant l'application des plans d'affaires.

LE SUIVI DES PARTICIPATIONS

Le suivi de l'activité des différentes filiales détenues par IXIS Corporate & Investment Bank est exercé sur différents plans :

- financier (refinancement des activités, allocation de fonds propres, garantie) ;
- administratif (déclarations réglementaires, alimentation du dispositif ALM) ;
- stratégique pour les projets spécifiques (acquisitions...).

Le suivi des participations de la société est réalisé en liaison avec la direction financière de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE).

■ La recherche

Les activités
transverses
et les filiales

L'effort de recherche d'IXIS Corporate & Investment Bank est une priorité entendue comme l'un des moyens indispensables à la reconnaissance, à l'innovation et au développement de l'entreprise. De fait, l'effort est important : pour deux à trois *traders* ou vendeurs des salles de marchés, un collaborateur est consacré exclusivement à la recherche (économique, quantitative, *sell side*, analyse), hors activités de contrôle



Le département de la recherche économique : une analyse pertinente et reconnue

Le département de la recherche économique est au cœur de la démarche d'IXIS Corporate & Investment Bank auprès de ses clients. Placé sous la direction de Patrick Artus, il se positionne comme un véritable pôle d'expertise indépendant et pluridisciplinaire.

UNE EXPERTISE ORIENTÉE CLIENTS

La recherche a consolidé et diversifié son rôle en matière d'expertise et d'analyse des marchés pour les clients et les opérateurs.

Les publications reflétant les travaux, diffusées principalement aux clients domestiques et internationaux, sont consultables sur le site Internet de la société.

La recherche est un acteur important du développement de la relation commerciale. Ainsi, elle anime régulièrement des réunions de présentation de l'actualité économique et participe aux grandes manifestations organisées pour les clients.

UNE GAMME DE PUBLICATIONS DIVERSIFIÉE ET ÉVOLUTIVE

En 2004, trois nouvelles publications ont complété la gamme des *Notes Mensuelles* : elles traitent de l'Asie émergente (hors Japon), de l'Europe centrale et de l'Est et de l'Amérique latine.



Dans cette gamme de publications figurent toujours le suivi conjoncturel et les prévisions économiques pour les Etats-Unis, le Japon, la zone euro - avec un focus sur la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne - et les pays européens hors zone euro.

La gamme des publications comprend également :

- les *Flashs*, qui présentent des études thématiques approfondies sur les grandes tendances de l'économie : en 2004, le service de la recherche économique a publié 390 *Flashs* ;
- *Marchés hebdo*, qui propose un commentaire des principales statistiques macro-économiques de la semaine, ainsi qu'une analyse des évolutions de marchés qui peuvent en résulter ; de nouvelles pages "analyse technique" et "marchés primaires" ont enrichi cette publication ;
- les *Special reports*, qui font un point rapide sur une question d'actualité concernant l'économie et les marchés ;
- des "*Indicateurs*", comprenant notamment "l'indicateur avancé de l'activité en France" et "l'indice de perception du risque".

La collaboration avec la recherche crédit s'est poursuivie en 2004, notamment dans le cadre de la rédaction de l'édition mensuelle de *Spreads and Credits*.

UNE ANALYSE QUANTITATIVE TRES POINTUE

L'analyse de l'évolution des marchés de taux et d'actions et l'élaboration des prévisions donnent lieu à des analyses quantitatives.

Sur les marchés de taux d'intérêt, les études portent sur la tendance et l'analyse des structures par terme. Outre les courbes de taux des emprunts souverains, une attention particulière est portée sur les déterminants des écarts entre d'une part, les rendements des obligations souveraines et d'autre part, ceux des obligations publiques ou privées (agences, *corporate*, *Pfandbriefe*...). L'écart entre les rendements des obligations souveraines et les taux *swaps* fait aussi l'objet d'un suivi particulier ; les inflations point mort sont également étudiées.

L'ELABORATION DE STRATEGIES D'INVESTISSEMENT

La recherche exerce une activité de conseil et d'analyse en matière de stratégies de placement et d'arbitrage sur les marchés de taux. Elle contribue à l'élaboration de produits structurés en s'appuyant sur les scénarios économiques et financiers proposés par les conjoncturistes pays, ainsi que sur des analyses en valeur relative. Les résultats portent principalement sur le marché monétaire, les obligations d'Etat, les *swaps* et le change, mais aussi sur les produits dérivés.

LA RECHERCHE EN DIRECT

Les économistes du service de la recherche sont sollicités quotidiennement sur Bloomberg TV France pour fournir une analyse de la situation des marchés et commenter les principaux indicateurs économiques.

La recherche des salles de marchés : une contribution centrée sur l'innovation et le développement des activités

LA RECHERCHE QUANTITATIVE

La recherche quantitative est consacrée à la fabrication et au maintien des modèles de valorisation des produits financiers pour le compte des *traders* et des structureurs. Les équipes considérées sont associées pour l'essentiel aux *desks* qui traitent les produits complexes ou innovants.

LA RECHERCHE SELL SIDE ET LES ANALYSTES

La recherche *sell side*, ou analyse, vise à étudier et à suivre, pour le compte de la clientèle, la valeur des sociétés cotées ou le crédit des émetteurs de dette ; elle formule aussi, des recommandations d'investissement. Les analystes sont associés aux *desks* de vente.

IXISSM Capital Markets (Etats-Unis)

Une excellente année

IXISSM Capital Markets offre des solutions de financement innovantes et sur mesure à sa clientèle d'investisseurs institutionnels, de grands émetteurs, d'entreprises et de clients particuliers haut de gamme. Spécialisée dans les opérations de financement et de titrisation, les produits structurés, les actions, les dérivés sur actions et les dérivés de taux, elle se finance par emprunts à court et moyen terme.

Le groupe IXISSM Capital Markets regroupe 362 personnes, basées principalement à New York, certaines activités spécifiques étant exercées à Los Angeles et Chicago.

Les principales filiales du groupe sont : IXIS Commercial Paper Corp., IXIS Derivatives Inc., IXIS Financial Products Inc., IXIS Funding Corp., IXIS Municipal Products Inc., IXIS Real Estate Capital Inc. et IXIS Securities North America Inc.

BOOM DE LA TITRISATION

IXISSM Capital Markets a réalisé une excellente année 2004, affichant les meilleurs résultats de son histoire. Ses produits se sont élevés à 476 millions de dollars et son résultat net avant impôt à 194 millions de dollars, enregistrant une augmentation respective de 14 % et 9 %.

L'activité de titrisation a enregistré une nette progression des volumes et de la rentabilité. Dans le domaine de l'immobilier, le programme de prêts a été couronné de succès et a contribué à positionner la société comme un intervenant global du

marché. Le montant des prêts hypothécaires à taux fixe ou variable a atteint le niveau record de 2,6 milliards de dollars, portant le total des prêts réalisés depuis juin 1999 à 10 milliards de dollars.

IXISSM Capital Markets a réalisé en 2004 son prêt le plus important à ce jour : une opération à taux flottant de 900 millions de dollars pour le financement d'hôtels de luxe. Dans le cadre de cinq titrisations totalisant 5,6 milliards de dollars, elle a également vendu et titrisé plus de 1,3 milliard de dollars d'actifs, renforçant sa position parmi les *league tables* de l'industrie. Elle s'est classée parmi les 10 premiers sur le marché des CMBS (*Commercial Mortgage Backed Securities*) à taux flottant aux Etats-Unis⁽¹⁾.

La société a continué de jouer un rôle actif sur le marché de la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitat. Elle a acquis plus de 2,9 milliards de dollars de prêts durant l'année, et a titrisé et vendu des prêts sur le marché sub-prime pour un total de 3 milliards de dollars.

6^e SUR LE MARCHE AMERICAIN DES CDO

IXISSM Capital Markets a structuré et placé des CDO (*Collateralized Debt Obligation*) pour un total de 6 milliards de dollars, passant ainsi de la 9^e à la 6^e place sur le marché américain des CDO⁽²⁾.

Parmi les quinze opérations conclues en 2004, deux sont particulièrement significatives : la structuration et le placement d'une opération de CLO (*Collateralized Loan Obligation*) pour le fonds *Drawbridge Special Opportunities*, une filiale de Fortress Investment Group, et la vente sur le marché des dettes seniors sécurisées notées AAA/Aaa d'une valeur de 1 milliard de dollars ; la structuration et le placement d'une opération de CLO totalisant 1,6 milliard de dollars pour Silverpoint Capital LP et la vente sur le marché des dettes seniors notées AAA/Aaa d'une valeur de 1,25 milliard de dollars.

ACTEUR MAJEUR DES PRODUITS STRUCTURES

L'activité produits structurés s'est considérablement développée en 2004. Le marché des produits structurés adaptés aux investissements alternatifs a poursuivi sa croissance, soutenu par le retour à de bons niveaux de performance des *hedge funds*. Alors que l'environnement a été marqué par l'arrivée de nouveaux fournisseurs, IXISSM Capital Markets a augmenté son activité de produits structurés pour fonds de 45 %.

La société est désormais reconnue comme un acteur important sur ce marché grâce à la qualité de sa gestion des risques, ses compétences en structuration et la réactivité de ses équipes.



Par ailleurs, IXISSM Capital Markets a enregistré une forte croissance de son programme de *Benefit Responsive Insurance*, au travers de produits structurés destinés aux fonds de pension américains. Elle a terminé l'année avec un portefeuille d'actifs de 21 milliards de dollars, ce qui la place parmi les plus importants fournisseurs de financement ou de protection sur le marché.

En 2004, la société a développé des produits municipaux avec le lancement d'un programme de *Municipal Tender Option Bonds*, investi dans des obligations notées AA ou plus. Ce produit complète l'activité d'investissements municipaux garantis qui permet de répondre aux besoins de réinvestissement des émetteurs, états ou municipalités américains.

EXPERTISE ACTIONS

L'équipe vente actions européennes, qui propose au marché américain ses travaux de recherche sur les actions françaises et paneuropéennes ainsi qu'un service d'exécution d'ordres, a enregistré d'excellents résultats en 2004. Le volume de transactions a augmenté de 27 % par rapport à l'année précédente. Cette équipe de vente fournit aux clients américains l'accès à une expertise locale du marché français et à la recherche de qualité produite par IXIS Securities, sa société sœur à Paris. Au cours de l'année, une trentaine de réunions destinées aux gestionnaires d'actifs ont été organisées. Ces réunions étaient animées par des dirigeants d'entreprises cotées au SBF 120 Index et les analystes secteurs d'IXIS Securities.

La couverture des principaux investisseurs américains et canadiens a été renforcée par des réponses de qualité à leurs demandes d'informations. C'est par ce haut niveau de service que la société a maintenu sa présence commerciale auprès des clients et amélioré son classement auprès des investisseurs institutionnels.

(1) Source : *Commercial Mortgage Alert*, January 14, 2005-03-08

(2) Source : *MCM Structured Finance Watch* (Bloomberg screen MCM9955)

L'activité dérivés sur actions, qui propose aux institutionnels et aux clients haut de gamme des dérivés OTC sur mesure et des options sur actions, a poursuivi sa croissance. Ce secteur est devenu une activité de clientèle importante pour IXISSM Capital Markets sur le marché des actions américaines, son volume d'activité étant en forte progression par rapport à l'exercice précédent.

Création d'IXIS Asia Limited à Hong Kong

Créée en septembre 2004, IXIS Asia Limited est une filiale à 100 % d'IXIS Corporate & Investment Bank basée à Hong Kong.

En liaison avec la succursale d'IXIS Corporate & Investment Bank à Tokyo, elle développe des activités de vente sur la région Asie hors Japon, tout particulièrement à Hong Kong, en Chine continentale et à Taïwan. Elle intervient notamment pour le compte des activités taux, actions et structuration.

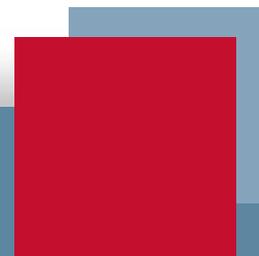
Le marché asiatique a été très actif en 2004 sur ces classes d'actifs, tendance qui devrait se maintenir en 2005.

900 millions
de dollars

IXISSM Capital Markets a réalisé un financement de 900 millions de dollars portant sur des ensembles immobiliers dans le secteur de l'hôtellerie.

Structure financière et ratios réglementaires

Bilan, hors bilan, ratios réglementaires



Analyse du bilan consolidé et des engagements hors bilan

(données publiables)

en milliards d'euros

Bilan consolidé	2004	2003	Variation 2004/2003	
			en valeur	en %
ACTIF				
Prêts et trésorerie	34,7	18,1	16,6	91,7 %
Créances à la clientèle non financière	4,9		4,9	
Titres reçus en pension livrée	70,2	43,7	26,5	60,6 %
Titres de transaction	54,5	45,1	9,4	20,8 %
Titres de placement	17,2	8,9	8,3	93,3 %
Titres d'investissement	3,2	3,8	(0,6)	-15,8 %
Autres actifs	22,4	14,6	7,8	53,4 %
TOTAL ACTIF	207,1	134,2	72,9	54,3 %
PASSIF				
Emprunts et trésorerie	63,7	61,3	2,4	3,9 %
Titres donnés en pension livrée	37,5	22,8	14,7	64,5 %
Titres émis	47,1	10,0	37,1	371,0 %
Dettes sur titres	29,4	22,0	7,4	33,6 %
Autres passifs	23,5	16,6	6,9	41,6 %
Capitaux propres et dettes subordonnées	5,9	1,5	4,4	293,3 %
TOTAL PASSIF	207,1	134,2	72,9	54,3 %

Le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2004 correspondent à la situation patrimoniale du nouveau groupe à cette date. Les éléments repris dans le bilan consolidé au titre de l'exercice 2003 correspondent à ceux qui ont été publiés à ces dates par l'ancien groupe CDC IXIS Capital Markets.



Commentaires sur le bilan consolidé

Dans le cadre du projet Refondation, la réorganisation du groupe CDC IXIS s'est notamment traduite par la création d'une filière métiers de banque de financement et d'investissement au sein du Groupe Caisse d'Épargne. Cette restructuration a été matérialisée par l'apport, début novembre 2004, d'une partie des actifs, des passifs et des engagements hors bilan de CDC IXIS en faveur de CDC IXIS Capital Markets (devenue à cette occasion IXIS Corporate & Investment Bank).

Les opérations d'apports de CDC IXIS à CDC IXIS Capital Markets portent sur cinq grandes catégories d'activités :

- les financements *corporate* et les participations associées ;
- les activités d'émission : CDC IXIS exerçait auparavant une activité significative d'emprunteur sous forme de dettes ou d'émissions pour le compte de CDC IXIS Capital Markets (devenue IXIS Corporate & Investment Bank). Les ressources collectées par CDC IXIS étaient ensuite mises à la disposition de CDC IXIS Capital Markets sous forme de prêts interbancaires ;
- l'ingénierie financière ;
- le portefeuille de titres à *spread* de crédit (dit "*spreadbook*") ;
- les participations dans des filiales et entreprises liées exerçant des activités de marché (IXISSM Capital Markets et Nexgen).

Au 31 décembre 2004, le total du bilan consolidé s'établit à 207,1 milliards d'euros, en progression de 72,9 milliards d'euros (+ 54 %) par rapport à fin 2003.

A l'actif comme au passif, la progression résulte principalement des opérations d'apports de novembre 2004 (+ 17,4 milliards d'euros) et de l'entrée d'IXISSM Capital Markets (États-Unis) dans le périmètre de consolidation (+ 31,5 milliards d'euros). Le solde est imputable aux activités de marchés exercées à Paris et dans les succursales par IXIS Corporate & Investment Bank (+ 24 milliards d'euros).

Les métiers ou participations apportés par CDC IXIS concernent principalement les postes du bilan suivants :

- créances envers la clientèle (métier financement) : +5,7 milliards d'euros ;
- portefeuille titres (*spreadbook*) : +6,2 milliards d'euros ;
- titres de participations (Nexgen et IXISSM Capital Markets) : +0,5 milliard d'euros ;
- dettes interbancaires : -15,3 milliards d'euros du fait de l'élimination des emprunts contractés par IXIS Corporate & Investment Bank auprès de CDC IXIS apportés par cette dernière (rétrocession des ressources d'émission) ;
- dettes représentées par un titre (activité d'émission de CDC IXIS) : + 26,3 milliards d'euros ;
- capitaux propres : 2,5 milliards d'euros correspondant à une augmentation de capital de 1,4 milliard d'euros assortie d'une prime d'apport de 1,1 milliard d'euros en rémunération des apports.

Structure financière et ratios réglementaires

■ Bilan, hors bilan, ratios réglementaires

Il faut aussi noter que plusieurs émissions de dettes et de titres subordonnés ont été réalisées dans le but de renforcer les fonds propres prudentiels de la banque.

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'IXISSM Capital Markets (Etats-Unis) contribue à faire progresser l'actif du bilan de plus de 30 milliards d'euros, notamment le portefeuille titres et les pensions livrées reçues (*Reverse Repo*). Au passif, l'augmentation induite par cette entrée de périmètre touche les titres donnés en pension livrée (*Repo*), les emprunts auprès de la clientèle, qui correspondent pour l'essentiel aux fonds collectés auprès des municipalités américaines, les emprunts interbancaires et les titres émis essentiellement sous forme de *Commercial Papers*. Les comptes de régularisation et divers, qui regroupent notamment la contrepartie du résultat latent sur instruments financiers à terme, les appels de marges et *deposits* sur marchés organisés et les dettes sur titres participent également à cette progression.

Enfin, l'augmentation de 24 milliards d'euros de l'actif du bilan d'IXIS Corporate & Investment Bank (Paris et succursales), hors apports, résulte principalement des pensions livrées avec les établissements de crédit et avec la clientèle financière, ainsi que des prêts à terme aux établissements de crédit. Au passif, la progression de ces emplois a été financée par une augmentation des émissions de titres, des emprunts interbancaires, des pensions données à la clientèle et des dettes sur titres.

En termes de structure du bilan par durée restant à courir, les emplois et les ressources à moins d'un an représentent respectivement 85,2 % de l'actif et 82,5 % du passif.

Les engagements sur instruments de hors bilan

Sur les **marchés organisés**, le total des notionnels des instruments traités s'élève à 592 milliards d'euros à fin décembre 2004 contre 485 milliards d'euros à fin 2003. La progression de ces instruments provient principalement des futures de taux apportés par IXISSM Capital Markets (Etats-Unis) dans le cadre de ses activités de *trading* sur dérivés.

Sur les **marchés de gré à gré**, le total des notionnels des instruments traités progresse de 1 079 milliards d'euros. L'entrée d'IXISSM Capital Markets (Etats-Unis) se traduit par la progression du volume des dérivés de plus de 240 milliards d'euros, essentiellement sur l'activité de *trading* sur dérivés de taux (*interest rate derivatives*).

Il faut souligner que les montants nominaux des contrats recensés dans ces tableaux ne constituent qu'une indication de volume de l'activité du groupe sur le marché des instruments financiers et ne reflètent pas les risques de marché attachés à ces instruments.

L'équivalent risque de crédit pondéré des instruments dérivés s'élève à 5,6 milliards d'euros au 31 décembre 2004 contre 5,3 milliards à fin 2003 (+6 %).

Les ratios réglementaires

Les ratios réglementaires présentent des évolutions significatives en 2004 principalement du fait du renforcement des fonds propres prudentiels de l'établissement, qui s'établissent désormais à plus de 5,6 milliards d'euros contre 1,4 milliard d'euros en 2003.

Cette progression concerne :

- les fonds propres de base : augmentation de capital réalisée dans le cadre des apports ainsi que deux émissions de titres à durée indéterminée super subordonnés non cumulatifs (418 millions d'euros et 200 millions de dollars). Ces titres sont éligibles, après accord du Secrétariat général de la Commission bancaire, au classement dans les fonds propres de base consolidés, dans la limite de 15 % des fonds propres de base consolidés telle qu'applicable aux instruments "innovants" ;
- les fonds propres complémentaires : apport par CDC IXIS de plusieurs lignes de titres subordonnés à terme ainsi que deux émissions d'emprunts subordonnés réalisées en novembre 2004 (480 millions d'euros et 476 millions d'euros).

Les actifs apportés par CDC IXIS dans le cadre des opérations décrites ci-dessus ont également un impact significatif sur le calcul des ratios réglementaires.

Pour les ratios calculés sur base consolidée (ratio d'adéquation des fonds propres et grands risques), l'entrée d'IXISSM Capital Markets (Etats-Unis) dans le périmètre de consolidation doit également être prise en compte dans l'analyse de ces évolutions.

Tous les ratios de surveillance satisfont les prescriptions réglementaires.

Ratio d'adéquation des fonds propres

Le ratio d'adéquation des fonds propres ressort à 203 % contre 118 % fin 2003.

Coefficient réglementaire de liquidité

Le coefficient réglementaire de liquidité s'établit à 237 %, contre 154 % à la fin de l'exercice précédent. La norme prudentielle minimale de 100 % a été respectée en permanence durant l'année 2004.

Grands risques

Au 31 décembre 2004, aucun risque ne dépasse les 10 % des fonds propres qui représentent 5,6 milliards d'euros.

Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

Ce coefficient, qui doit être supérieur à 60 %, s'établit à 153 %, contre 285 % un an auparavant.



■ Le dispositif d'ensemble



La politique globale de risques d'IXIS Corporate & Investment Bank est demeurée inchangée en 2004 : recherche permanente du maintien d'un rating élevé pour la banque, dans le cadre d'une cible de rendement sur capitaux propres. Cette recherche se reflète dans les niveaux de limites de risques de crédit et de marché acceptés par le Directoire.

L'organisation du contrôle des risques du groupe IXIS Corporate & Investment Bank n'a pas connu d'évolution majeure en 2004. La supervision et le contrôle de l'ensemble des risques ont été de la responsabilité ultime de la Direction des risques, qui intervient en second niveau. Strictement indépendante des hiérarchies opérationnelles, rattachée au Président du Directoire, elle a été responsable de la mise en place des politiques de risques validées par le Directoire et du suivi régulier et permanent de l'ensemble des risques de la banque et de ses filiales opérationnelles. Elle a également été en charge de la cohérence et du contrôle des méthodologies utilisées pour toutes les activités du groupe IXIS Corporate & Investment Bank : risques de marché, risques de crédit/contreparties et risques opérationnels.

Elle exerce une autorité fonctionnelle sur les services de contrôle des risques de premier niveau, présents dans les lignes d'activité ou les filiales.

Depuis le 1^{er} novembre 2004, le suivi des risques de la banque est articulé autour de deux axes principaux :

- un Département "Risques de crédit", responsable des analyses et notations de contreparties, ainsi que du suivi consolidé de l'utilisation des limites de crédit/contrepartie.
- un Département "Contrôle des risques et des résultats", qui contrôle les risques de marché.

Par ailleurs, IXIS Corporate & Investment Bank est dotée d'un dispositif de suivi des risques opérationnels, au travers d'une équipe risques opérationnels rattachée au Département "Contrôle des risques et des résultats".

La surveillance des risques a été affinée et approfondie en 2004 :

- mise en place d'un nouveau système de notations internes conforme aux standards internationaux ;
- refonte de l'architecture des délégations et comités de crédit, afin d'accroître la rapidité et la capacité de décisions, en préservant la qualité du contrôle ;
- développements supplémentaires dans le modèle interne de risques de marché ;
- approfondissement et affinement du contrôle sur les opérations compte propre ;
- intégration des recommandations de la Commission bancaire, suite à sa mission d'inspection de 2002 portant sur les dérivés de crédit, dans les procédures et systèmes de la banque ;
- poursuite du projet Bâle II, dont la Direction des risques assume le pilotage global.

Par ailleurs, les Comités *ad hoc* "nouveaux produits", réunis en fonction des dossiers et visant à s'assurer de l'exhaustivité de l'examen de tous types de risques et de l'adéquation des procédures sur tout nouveau type d'opération se sont régulièrement tenus, à IXIS Corporate & Investment Bank ainsi qu'à IXISSM Capital Markets (filiale américaine).

■ Les risques de marché

Le dispositif mis en place

Au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank, le Département du Contrôle des risques et des résultats définit en toute indépendance par rapport aux unités opérationnelles, et en cohérence avec les normes du Groupe, les principes de la mesure des risques de marché et de contrepartie, élabore les outils nécessaires (logiciel *Scénarisk* pour les risques de marché, *Amerisc* pour les risques de contrepartie) et instruit le dispositif de limites portant sur les risques de marché. Le département est directement rattaché au Président du Directoire.

Les variations de valeurs des grandeurs de marché telles que les taux d'intérêt, de change, le cours des actions, les *spreads* émetteurs, ainsi que les volatilités implicites relatives à chacune de ces données (et potentiellement toute autre donnée de marché) peuvent avoir un impact direct (positif ou négatif) sur la valorisation du stock d'opérations présentes dans les livres de la banque. Le potentiel de pertes lié à ces variations constitue le risque de marché encouru par IXIS Corporate & Investment Bank, mais aussi par l'ensemble des activités de marché du groupe, y compris à l'international (New York, Tokyo, Francfort et Londres).

L'évaluation des risques de marché

Elle est réalisée au moyen de différents types de mesures :

- des mesures synthétiques de **Valeur en Risque** (ou "VaR") permettant de connaître les pertes potentielles que chaque activité peut engendrer, pour un degré de confiance (exemple : 99 %) et un horizon de détention des positions (exemple : 1 jour) prédéfinis. Elle est élaborée et suivie quotidiennement sur l'ensemble des activités de négociation du groupe. Pour ce faire, le comportement joint des paramètres de marché dont dépend la valeur des portefeuilles est modélisé au moyen d'études statistiques utilisant une période de 365 jours calendaires. Il existe à l'heure actuelle environ 1980 axes de risques de marché ainsi modélisés et utilisés dans le logiciel *Scénarisk*. IXIS Corporate & Investment Bank utilise depuis fin novembre 2004 une VaR calculée par simulations numériques, au moyen d'une méthodologie "Monte-Carlo" qui permet de prendre en compte les éventuelles non-linéarités des portefeuilles suivant les différents axes de risques.

- des mesures de **Stress-test**, consistant à mesurer les pertes éventuelles subies par les portefeuilles dans des configurations de marché extrêmes. Ces configurations sont élaborées à partir de scénarii fondés sur des études historiques (scénarii économiques) et de scénarii hypothétiques, spécifiques à chaque portefeuille. Ces scénarii ont été recalibrés en 2004.
- des **indicateurs opérationnels** permettant d'encadrer l'activité, en global et/ou par trader, au moyen de grandeurs plus directement observables (par exemple : montant nominal, sensibilités, *stop-loss*, indicateurs de diversification et d'emprise sur le marché). Les limites correspondant à ces indicateurs opérationnels viennent ainsi compléter les limites de VaR et de *Stress-tests*. Elles sont déterminées en cohérence avec ces dernières, notamment lorsqu'elles correspondent à des délégations utilisées par le front-office. C'est notamment le cas des *stop-loss*, qui permettent de déclencher des alertes sur des stratégies perdantes, avec un niveau de finesse très élevé (limites par traders). Ces *stop-loss* sont suivis en permanence et, en cas de dépassement, occasionnent une décision du management relative aux positions en cause (fermeture, couverture, maintien, etc ...).

■ Les risques de marché

Le contrôle des risques de marché

Le contrôle s'opère par comparaison de ces différentes mesures avec des limites de risque dont le respect doit être observé en permanence. Ces dernières sont déterminées annuellement par le Directoire et révisées en cours d'année en tant que de besoin. Elles représentent, lorsqu'elles sont assises sur des mesures de VaR, des fonds propres économiques et sont définies sur la base des couples rendements/risques constatés ou espérés. Ces fonds propres internes sont associés à un niveau de confiance de 99 %, une détention de 10 jours des positions et un coefficient multiplicateur de sécurité de 2,71 (VaR dite 20 écart-types).

Des tableaux de bord quotidiens et hebdomadaires, examinés respectivement par le Président du Directoire et le Comité exécutif, matérialisent ce contrôle. En outre, la situation des risques et des résultats économiques est présentée de manière mensuelle au Président du Conseil de surveillance.

Enfin, l'ensemble des mesures et limites de risques de marché ainsi que l'analyse des résultats dégagés est par ailleurs exposé lors du Comité Mensuel des Risques de Marché et des Résultats présidé par le Président du Directoire.

Soumise à la réglementation bancaire, IXIS Corporate & Investment Bank déclare à la Commission bancaire son ratio global de couverture des risques en application du règlement CRBF 95-02 et a été autorisée depuis 1997 à utiliser son modèle interne, *Scénarisk*, au titre de la surveillance des risques de marché (risque général de taux/actions/change et risque spécifique actions).

Les autres missions

Le service du contrôle des risques et des résultats remplit également les missions suivantes :

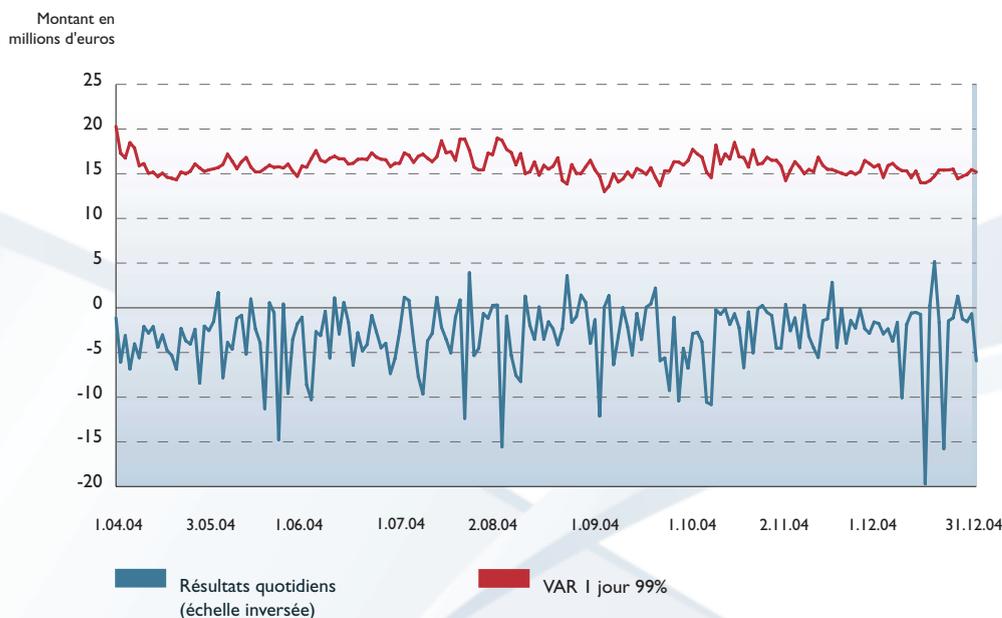
- validation des résultats de gestion ;
- validation des modèles de valorisation (*pricers*) ;
- détermination des politiques de réfections de valeurs (pour risque de liquidité, risque statistique, paramètres non couvrables, risques de modèles, ...)
- responsabilité des Comités "Nouveaux Produits" et "Nouvelles Activités", dont la mission est de valider la faisabilité de nouveaux produits ou activités avant leur lancement effectif, et notamment les méthodologies de mesures de risques, les limites correspondantes et l'ensemble des procédures de contrôle interne au sens large (risques, déontologie, process back-office, juridique, fiscalité, comptabilité, ...)
- mesure des risques de crédit/contrepartie (le contrôle et la validation de ces mesures étant du ressort du Département des Risques de crédit) ;
- mesure des ratios CAD et des grands risques de la banque.

Informations quantitatives sur les risques de marché

Depuis le 1^{er} avril 2004⁽¹⁾, le niveau de VaR 99 % 1 jour des portefeuilles de négociation d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est établi en moyenne à 15,9 millions d'euros avec un maximum constaté de 20,3 millions d'euros, en respect avec les limites groupe de 20 millions d'euros en consommation moyenne et de 25 millions d'euros en consommation instantanée.

(1) Mois au cours duquel la limite de VaR globale applicable à IXIS Corporate & Investment Bank a été définie.

IXIS Corporate & Investment Bank - Portefeuille de Négociation



La robustesse de l'indicateur de VaR est régulièrement mesurée par comparaison avec les variations de résultats quotidiens de *trading* : cet exercice permet de confronter le potentiel de perte, tel que prévu *ex ante* par la VaR, avec les réalisations de résultats effectivement constatées *ex post*. Le graphique ci-dessus rend compte de cet exercice.

Il permet de vérifier que le nombre d'excursions des variations de résultats (présentées en échelle inversée) au-delà du potentiel de perte, représentée par la VaR "courante", se situe effectivement en deçà de la limite statistique correspondante (en l'occurrence, pour 250 données, pas plus de quatre excursions admises).

Par ailleurs, les principaux scénarii de stress (*stress tests*), pratiqués sur les positions au 31 décembre 2004, ont fourni les données suivantes (impact sur le résultat en valeur absolue) :

Variation des taux :

(EUR + 40 bps, GBP + 80 bps, USD + 60 bps, autres devises + 60 bps)	78,5 millions d'euros
---	-----------------------

Variation des volatilités de taux (homothétie de + 50 %)	10,9 millions d'euros
--	-----------------------

Variation des <i>spreads</i> papiers/ <i>swaps</i> (+ 35 bps sur AA et au-delà ; + 90 bps autrement)	470,2 millions d'euros
--	------------------------

Variation des indices/actions (hausse de 25 %)	95,6 millions d'euros
--	-----------------------

Variation des volatilités indices/actions (homothétie de + 20 % à CT, + 10 % à LT)	100,7 millions d'euros
--	------------------------

■ Les risques de marché

Les dérivés de crédit

Le portefeuille de dérivés de crédit au 31 décembre 2004 représente un encours notionnel global de 51,7 milliards d'euros composé de *Credit Default Swaps*, de *Credit Linked Notes* et de prêts indexés crédit. Il se répartit en 28,2 milliards d'euros de position acheteuse de risque de crédit et 23,5 milliards d'euros de position vendeuse de risque de crédit.

Ces instruments génèrent un risque de marché (risque de *spread* des sous-jacents) capturé dans les mesures de Valeur en Risque habituelles.

Par ailleurs, les engagements au titre du risque de crédit sur l'émetteur (risque de défaut) sont mesurés au moyen du logiciel interne de mesure des risques de crédit, *Amerisc*, qui autorise le cas échéant la compensation entre les dérivés de crédit et titres de caractéristiques similaires (intention gestion, maturité, séniorité, ...).

Le risque de contrepartie émanant de la relation avec les co-contractants est lui aussi mesuré dans le logiciel *Amerisc* (risque de hors bilan). Les positions des dérivés de crédit font l'objet de réfections spécifiques qui permettent de corriger le résultat des incertitudes pesant sur le niveau de certains paramètres illiquides ou non couvrables aisément (notamment le taux de recouvrement). Les réfections habituelles portant sur le risque de contrepartie sont également appliquées (risque statistique pour lequel l'espérance de perte est mise en réfaction).

Montants notionnels des dérivés de crédit au 31 décembre 2004 (hors opérations intra-groupe)

en euros

Position/type de portefeuille réglementaire	Bancaire	Négociation	Total
Achat de risque de crédit	2 014 341 429	26 137 317 174	28 151 658 602
jusqu'à 1 an	10 691 685	2 455 634 772	2 466 326 457
de 1 à 5 ans	43 885 413	13 306 490 484	13 350 375 897
plus de 5 ans	1 959 764 331	10 375 191 917	12 334 956 248
Vente de risque de crédit	194 738 737	23 345 101 447	23 539 840 184
jusqu'à 1 an	0	2 583 793 843	2 583 793 843
de 1 à 5 ans	194 738 737	13 501 786 175	13 696 524 912
plus de 5 ans	0	7 259 521 429	7 259 521 429
Position globale	2 209 080 165	49 482 418 621	51 691 498 786
jusqu'à 1 an	10 691 685	5 039 428 615	5 050 120 300
de 1 à 5 ans	238 624 150	26 808 276 659	27 046 900 809
plus de 5 ans	1 959 764 331	17 634 713 347	19 594 477 678

■ Les risques de crédit

Le dispositif d'analyse et de contrôle des risques de crédit s'inscrit dans l'organisation globale de la Filière Risque du Groupe Caisse d'Epargne dont la Direction des Risques Groupe assure la tutelle fonctionnelle.

Le risque de crédit au sens strict se définit comme le risque de perte à un horizon de temps donné suite au défaut d'une contrepartie. Le risque de crédit incorpore également le risque de dégradation de la signature des contreparties sur la durée des opérations initiées par IXIS Corporate & Investment Bank pour son compte propre. Le risque de crédit sur transactions de marché intègre donc la perte de valeur d'une position liée à la baisse de solvabilité des contreparties et exige ainsi un suivi dynamique du portefeuille d'engagements.

Organisation et fonctionnement

Au troisième trimestre 2004, la fonction risque du groupe CDC IXIS a été refondue. En effet, suite à la reprise des activités et portefeuilles de CDC IXIS par IXIS Corporate & Investment Bank, l'intégration des équipes en charge du risque de crédit est désormais faite au sein d'un Département Risques de crédit unique. La définition des domaines de compétence en termes d'analyse est confirmée avec une répartition des études par pôle d'expertise sectoriel sur un découpage au plus près des besoins des métiers : banques, assurances, fonds, titrisation d'une part, *corporate*/financements spécialisés (LBO, financements de projets, actifs, immobilier) d'autre part.

A cette occasion les outils de pilotage du risque ont été renforcés et le rôle du contrôle des risques a posteriori confirmé. Au final, le Département Risques de crédit, rattaché au Président du Directoire de la banque, sélectionne et contrôle en permanence les expositions au risque de crédit sur l'ensemble du périmètre de la banque d'investissement. Cette supervision s'exerce au premier niveau sur l'entité IXIS Corporate & Investment Bank et par le biais de la tutelle fonctionnelle sur les unités opérationnelles américaines, au sein d'IXISSM Capital Markets.

Processus décisionnel

Les missions du Département Risques de crédit englobent l'analyse et la notation interne des contreparties de la banque et la proposition de limites aux comités de crédit. A ces missions s'ajoute désormais une prestation d'étude et de notation interne pour le compte du Groupe Caisse d'Epargne. Cette contribution aux objectifs Bâle II du Groupe suit les affectations d'analyses par nature de contrepartie décidées par la Direction des Risques Groupe Caisse d'Epargne.

Les grands principes qui régissent depuis quelques années le processus décisionnel continuent à s'appliquer :

- responsabilité des métiers ;
- décisions prises en comité ;
- exercice par la filière "Risques" d'un deuxième regard, avec droit d'appel auprès du comité de plus haut niveau ;
- analyses crédit faites selon un format standard et validé par le comité crédit ;
- notations internes élaborées selon des méthodologies validées conformément aux exigences du groupe dans une approche Bâle II ;
- revues annuelles des engagements.

L'architecture des délégations et Comités de crédit a été confirmée en 2004, en impliquant les banquiers conseils et en permettant au Directoire de se consacrer à l'examen des risques les plus critiques, lors des Comités de crédit bihebdomadaires de la banque.

■ Les risques de crédit

Notations internes

Dans le cadre du programme Bâle II, la méthodologie d'analyse et d'attribution de notations internes a été entièrement revue et documentée en 2004. L'objectif d'IXIS Corporate & Investment Bank est d'obtenir les qualifications nécessaires à l'utilisation des méthodes dites "notations internes" pour la mise en place de Bâle II.

Suivi des risques de crédit

Les risques de contrepartie sont soumis à un processus de révision annuelle. A cette occasion, les métiers consommateurs de limites sont tenus de réactualiser leurs besoins. Le Département Risques de crédit exerce une vigilance toute particulière afin d'améliorer le coefficient d'utilisation des limites accordées.

Une fois par mois, des statistiques détaillées sur l'activité de crédit de la banque sont transmises au Directoire pour contrôle de la qualité générale du portefeuille en risque.

De plus, le Département Risques de crédit tient à jour une liste des contreparties financières sous surveillance et il préside le Comité *Watch List* organisé par le Département des Financements. Ces *Watch List* sont diffusées régulièrement aux responsables de métiers et au Directoire.

Gestion des limites

En plus du dispositif de comités, et afin de permettre une réactivité du processus de décision compatible avec les exigences des activités de marchés tout en conservant un contrôle satisfaisant des risques encourus, il existe une procédure d'approbation entre deux comités de crédit.

Les utilisations des limites sont vérifiées quotidiennement. Un récapitulatif de ces utilisations, des éventuels dépassements et des mesures correctrices prises est réalisé hebdomadairement avec information des responsables de métiers et du Directoire de la banque.

Rentabilité des opérations de crédit

Concernant les opérations de marché courantes, la rémunération n'est qu'exceptionnellement connue au moment où l'autorisation est demandée : elle ne fait donc pas partie du processus de décision ; en fonction de la notation interne de la contrepartie, un montant de réserve est cependant appliqué de façon à couvrir *ex ante* le risque de crédit.

Pour toutes les opérations de financement présentées en Comité, il est fait mention du ROE attendu.

Courant 2004, des moteurs de calcul développés en interne ont permis de calculer, pour tout type d'opération et individuellement, les consommations de capitaux propres réglementaires Bâle II selon les différentes approches permises par le régulateur.



Politique de provisionnement

Les comités trimestriels de provisions sont précédés, dans les métiers générant du risque de crédit et en particulier dans l'activité financements spécialisés, de comités de mise sous surveillance (*Watch List*). L'ensemble du portefeuille est ainsi passé en revue et, sur certains dossiers, des dotations ou des modifications de dotations existantes sont proposées au comité de provisions.

Les recommandations peuvent porter soit sur une contrepartie spécifique, soit sur un secteur industriel.

Le contrôle des risques

Le contrôle des risques de crédit est effectué de manière indépendante au sein du Département Risques de crédit. Les équipes en charge de cette mission de surveillance interviennent en aval du travail d'analyse et de validation en comité de crédit pour la surveillance des limites. Ce contrôle permanent des autorisations est effectué a posteriori et garantit le respect des procédures crédit.

L'outil informatique de mesure des risques et de suivi des limites de contrepartie sur opérations de marché est un logiciel dédié (*Amerisc*), développé en interne et accessible en temps réel aux opérateurs. Ce logiciel permet de calculer, d'une part, les "expositions potentielles" correspondant dans un cadre statistique aux engagements présents et futurs d'IXIS Corporate & Investment Bank, d'autre part, les fonds propres économiques et les provisions nécessaires pour supporter les risques de crédit. Ces mesures sont effectuées par simulations numériques combinant les contrats cadre de compensation (*netting*) et les scénarii de marchés suivant des techniques issues de la VaR, appelée dans ce cas C-VaR (*Credit-Value at Risk*).

En complément de l'activité Marchés, le métier financements est agrégé au sein d'un système d'information maison (*Sféric*) qui consolide les engagements de la banque. Courant 2005, un logiciel expert (*Fermat*) sera déployé permettant le pilotage global des limites de risque crédit multimétier à travers un outil unique partagé avec l'actionnaire CNCE autorisant ainsi un suivi intégré au niveau de la Filière Risque du Groupe.

Les risques de crédit

Principales statistiques d'engagement au 31 décembre 2004
(groupe IXIS Corporate & Investment Bank, activités pour compte propre,
en millions d'euros de risque équivalent)

I. Présentation / synthèse globale

Libellé	IXIS Corporate & Investment Bank Consolidé	Détail		
		Marchés Paris	Financements	Filiale US
Nombre de contreparties "actives"	2 832	2 314	371	417
Exposition totale courante ⁽¹⁾	72 719	51 407	13 525	7 827
Exposition totale maximum ⁽¹⁾	86 093	63 521	13 629	9 681
Limite Globale Très Court Terme	242 653	216 581	13 525	12 547
Maturité moyenne (années)	0,87	0,9	0,7	0,79

(1) Rappel des définitions :

L'exposition courante représente la mesure du risque sur le premier point de temps du profil d'exposition équivalent au Marked-to-Market.

L'exposition maximum représente la mesure du risque sur le point le plus élevé du profil d'exposition équivalent à l'Exposition Potentielle.

2. Distribution de l'exposition totale courante ⁽¹⁾ par notation interne

Regroupement IXIS Corporate & Investment Bank	Nombre de contreparties	Exposition Courante	% Exposition courante	Marchés Paris	Financements	Filiale US
AAA/ AA+/ AA/ AA-	666	28 159	38,72	23 285	1 804	3 088
A+/ A/ A-	621	15 497	21,31	12 291	2 504	718
BBB+/ BBB/ BBB-	539	13 756	18,92	7 978	5 631	152
TOTAL INVESTMENT GRADE	1 826	57 412	78,95	43 554	9 939	3 958
BB+/ BB/ BB-	129	1 520	2,09	270	1 241	9
B/ B-/ B+	19	941	1,29	10	930	0
C/ CC/ CCC/ D	7	527	0,72	346	181	0
TOTAL SUB-INVESTMENT GRADE	155	2 987	4,11	626	2 351	9
Non noté	847	12 238	16,83	7 211	1 168	3 860
Autres	4	83	0,11	16	67	0
TOTAL NON NOTES / AUTRES	851	12 321	16,94	7 226	1 235	3 860
TOTAL	2 832	72 719	100,00	51 407	13 525	7 826

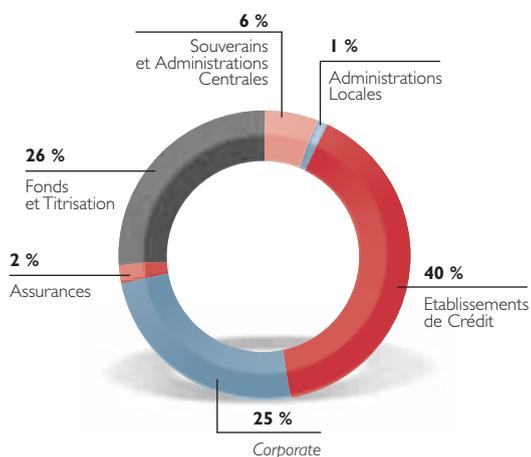
(1) Rappel des définitions :

L'exposition courante représente la mesure du risque sur le premier point de temps du profil d'exposition équivalent au Marked-to-Market.

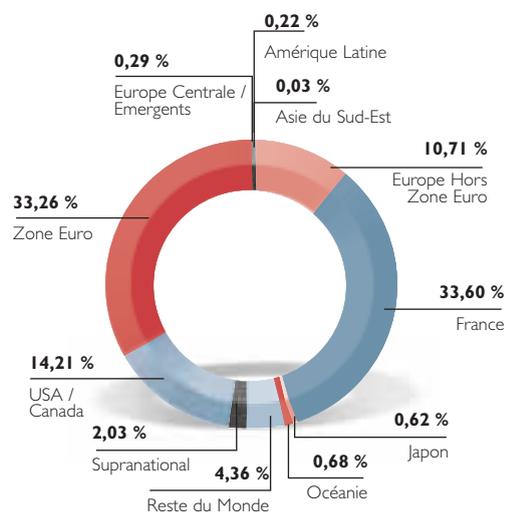
L'exposition maximum représente la mesure du risque sur le point le plus élevé du profil d'exposition équivalent à l'Exposition Potentielle.



3. Ventilation des expositions courantes par secteur économique



4. Ventilation des expositions courantes par zone géographique



79%

des expositions *Marked-to-Market* sont des signatures *Investment Grade* au 31 décembre 2004

■ Les risques opérationnels

Pour répondre aux exigences de la réforme de Bâle en cours, IXIS Corporate & Investment Bank s'est attachée, depuis trois ans, à la mise en place d'un dispositif d'identification, de mesure et de maîtrise des risques opérationnels.

La banque poursuit aujourd'hui ces travaux, en accord avec la démarche engagée au sein du Groupe Caisse d'Épargne

Définition des risques opérationnels

La notion de risque opérationnel telle que retenue et appliquée à IXIS Corporate & Investment Bank est conforme à la définition figurant dans les textes du Comité de Bâle : les risques opérationnels correspondent aux impacts juridiques, réglementaires ou financiers résultant d'une défaillance de l'entreprise attribuable à des procédures, personnels, systèmes, ou événements extérieurs.

Un dispositif renforcé

Au cours de l'exercice 2004, la banque a renforcé son dispositif de gestion des risques opérationnels. Rattachée au Département du contrôle des risques et des résultats depuis l'automne 2004, l'équipe des risques opérationnels compte trois personnes.

Le périmètre d'action de l'équipe s'est étendu à toutes les activités de la nouvelle banque d'investissement : marchés de capitaux, recherche, ingénierie financière, financements et, ce, sur toutes les implantations et filiales de la banque, en France comme à l'étranger. L'équipe s'appuie pour ce faire sur le réseau de correspondants qui ont été nommés dans chaque unité de la banque. On y recense à ce jour plus de trente personnes qui supervisent localement l'utilisation d'ORIS (*Operational Risk Information System*), outil logiciel autour duquel s'organise le Système d'Information des Risques Opérationnels du Groupe Caisse d'Épargne.

De plus, le Directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank a renouvelé la composition du Comité risques opérationnels désormais constitué, entre autres, de représentants de la Direction de la Conformité, du Service de l'Organisation et est présidé par le membre du Directoire en charge des opérations. Ce comité, qui se réunit deux fois par an, a pour mission de suivre la réalisation des plans d'actions, d'examiner les incidents enregistrés dans la base ORIS et d'examiner les indicateurs de risque.

Après les premiers résultats, adaptation des plans d'action

La gestion des risques opérationnels se traduit *in fine* par la mise en place de plans d'actions qui visent à réduire de manière préventive la fréquence de l'occurrence des risques, ou bien à en diminuer leurs impacts. Une analyse poussée des incidents enregistrés depuis 18 mois dans la base d'incidents et le relevé régulier des indicateurs de risques mis en place depuis six mois dans différentes unités de l'entreprise permettent de mesurer l'efficacité des actions menées en 2003 et en 2004 au sein de la banque. On a ainsi pu constater une amélioration sensible du processus de gestion des confirmations des opérations OTC

dérivés actions, une nette diminution des suspens dans le traitement des flux associés aux opérations sur dérivés, ainsi que la mise en place de structures assurant un strict contrôle des habilitations d'accès aux ressources informatiques de la banque.

L'évolution de la banque conduit à adapter les plans d'actions à la nouvelle configuration de l'établissement. Aussi, la mise à jour de la cartographie des risques opérationnels sur l'ensemble de l'établissement a été entreprise. Ce travail, qui doit se poursuivre jusqu'à l'été 2005, permettra d'ajuster les plans d'action et de déterminer un nouvel ensemble d'indicateurs de surveillance des risques opérationnels.

Ce nouvel examen en profondeur des processus de production et des services fonctionnels de l'entreprise sera également l'occasion de parfaire l'adéquation des référentiels de risques d'IXIS Corporate & Investment Bank avec ceux du Groupe Caisse d'Epargne.

Un contrôle permanent

En 2005, l'équipe des risques opérationnels proposera à l'attention du management des unités et aux membres du Directoire un reporting régulier sous forme de tableau de bord. Celui-ci comprendra une analyse détaillée des principaux risques survenus au cours d'une période donnée, une présentation des indicateurs, et un point d'avancement des plans d'actions élaborés en commun.

Par ailleurs, le positionnement de l'équipe des risques opérationnels au sein du Département du contrôle des risques et des résultats favorise la mise en place d'un programme de mesure économique du risque opérationnel. Pour cela seront prises en compte les données de notre base d'incidents (historique de 3 années) mais aussi des informations issues de bases de données externes.

Cette nouvelle organisation des risques opérationnels confère au management impliqué dans la gestion des risques opérationnels la capacité de peser directement sur l'organisation des processus en relation avec les enjeux cruciaux qu'une gestion proactive des risques opérationnels met en évidence.

La couverture des risques par voie d'assurance

IXIS Corporate & Investment Bank a maintenu au travers de son programme d'assurance mondiale une couverture exhaustive de ses risques auprès de compagnies d'assurance de référence.

En 2004, IXIS Corporate & Investment Bank a ainsi pu reconduire l'ensemble des protections acquises sur le marché.

Dans cette optique, et après analyse des risques et de leur prévention, des polices d'assurance ont été souscrites permettant de remédier aux éventuelles atteintes significatives résultant de fraudes, de détournements, de dommages et de mise en cause de responsabilité de la société et de celle de ses collaborateurs.

Ces polices concernent les risques suivants :

- atteinte aux immeubles et leur contenu, y compris le matériel informatique et téléphonique. Ceux-ci sont assurés pour des montants correspondant à leur valeur de remplacement ;
- les responsabilités civiles professionnelles et fraudes correspondant aux meilleures offres du marché. L'indemnisation couvre la perte financière éprouvée à la suite d'une fraude ou la responsabilité civile encourue pour tout dommage causé aux tiers et imputables à une faute professionnelle ;
- la perte d'activité recouvrant l'indemnisation des préjudices financiers suites à des pertes ou des dommages matériels est également assurée.

Les responsabilités civiles autres que professionnelles : exploitation (préjudices corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers), mandataires sociaux (conséquences pécuniaires des réclamations formulées à l'égard des dirigeants et résultant de fautes personnelles engageant leur responsabilité civile, personnelle ou solidaire) et automobile... sont couvertes par des assurances qui correspondent aux besoins de l'exploitation. Le montant couvert par sinistre pour la responsabilité civile exploitation est supérieur à 7,5 millions d'euros.

■ Les risques opérationnels

La fin de l'année 2004 a été marquée par le transfert de certaines polices liées aux activités apportées par CDC IXIS.

Ces transferts, ainsi que les événements ayant affecté certains de nos courtiers, impliquent de mener des travaux pour assurer une mise en œuvre harmonisée et optimale des différentes couvertures.

A cette fin, il sera procédé au titre de l'année 2005 à l'analyse de nos couvertures et garanties au regard des nouvelles possibilités offertes par le marché.

La maîtrise du risque juridique

IXIS Corporate & Investment Bank est dotée d'une Direction juridique rattachée au membre du Directoire en charge des Fonctions transverses.

Elle est en charge de la validation juridique en amont et de la documentation des opérations des transactions pour les salles de marchés et les directions opérationnelles de la banque pour Paris et les succursales de Londres, Tokyo et Francfort ainsi que pour les filiales qui ne sont pas dotées de moyens juridiques propres. Parallèlement, la Direction juridique apporte son soutien concernant les besoins juridiques des fonctions supports (notamment le back-office). L'ensemble des questions juridiques est traité en son sein (à l'exception des questions traitant du droit du travail, qui est du ressort de la Direction des Ressources Humaines, et de la vie sociale de la société et des filiales et participations, qui est assurée par la Direction administrative) en s'appuyant en tant que de besoin sur des conseils externes.

Sa mission est de s'assurer de la sécurisation des opérations. A ce titre, elle intervient pour apprécier le risque juridique, dans les différents comités internes et dans le cadre des procédures de contrôle interne. Elle participe notamment à la préparation des Comités "nouveaux produits" pour en définir les conséquences juridiques pour IXIS Corporate & Investment Bank et anime le comité "contrats cadres" qui fixe les règles de négociation des contrats cadre de marché, nationaux et internationaux. Elle intervient au sein du Comité de Crédit pour donner un avis sur les opérations de financement.

Un reporting sur le risque juridique est adressé périodiquement au Comité des comptes et du contrôle interne de la société.

La Direction juridique a développé un système de gestion et d'archivage numérique des engagements juridiques d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe actuellement aucun fait exceptionnel ni aucun litige, autres que ceux décrits dans l'annexe aux comptes de l'exercice, qui soit susceptible d'affecter de façon significative l'activité, les résultats et la situation financière d'IXIS Corporate & Investment Bank ou de ses filiales.

■ Une veille permanente

Le développement durable

IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans la démarche de développement durable engagée par le Groupe Caisse d'Epargne.

Le concept de finance responsable s'inscrit dans les fonctions de management, de gouvernance et de pilotage du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

L'ingénierie financière a développé dès 2002, année au cours de laquelle le groupe CDC IXIS avait engagé une démarche développement durable, ses interventions de conseil et de montage notamment dans le secteur de l'environnement, comme en témoignent ses fonds spécialisés sous gestion, le FIDEME et *European Carbon Fund*.

Le FIDEME

Créé au cours de l'année 2002 par l'ex-CDC IXIS et Banca OPI (groupe Sanpaolo IMI) avec l'ADEME, le FIDEME (Fonds d'investissement de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) constituait une innovation au service du développement durable. Pour la première fois, un établissement public et des investisseurs privés s'associaient dans un fonds chargé de financer, à hauteur de 25 %, des projets relatifs aux énergies renouvelables et à la valorisation des déchets.

A fin 2005, le FIDEME devrait avoir réalisé 26 millions d'euros d'investissements, contribuant au financement de 230 mégawatts d'énergies renouvelables nouveaux en France. Le FIDEME est géré par IXIS Environnement & Infrastructures, société de gestion agréée.

Lancement de l' "European Carbon Fund", premier fonds carbone privé

IXIS Corporate & Investment Bank a structuré et lancé le premier fonds d'investissement non gouvernemental dédié aux instruments de marché qui participent à la lutte contre l'effet de serre.

European Carbon Fund, une SICAV de droit luxembourgeois, achètera des droits d'émission de CO₂, créera la liquidité nécessaire à ce nouveau marché et répondra aux besoins de couverture des 12 000 installations industrielles européennes exposées à la réglementation sur les gaz à effet de serre.

L'objectif de souscription est de 100 millions d'euros. La Caisse des Dépôts, les Caisses d'Epargne ainsi que des investisseurs externes au groupe comme les AGF et Fortis Bank, ont manifesté leur intérêt pour ce produit innovant et alternatif aux marchés financiers. La gestion financière d'*European Carbon Fund* est déléguée à la société de gestion IXIS Environnement & Infrastructures.

Le contrôle interne et la déontologie

■ Une veille permanente

Le contrôle interne périodique et l'audit interne

En 2004, en relation avec la création d'IXIS Corporate & Investment Bank et les développements réglementaires attendus notamment en matière de conformité, la banque d'investissement et de financement a engagé une évolution de l'organisation de son contrôle interne, dans le cadre des principes définis au sein du Groupe Caisse d'Epargne.

Ces évolutions (qui prendront toute leur consistance en 2005), visent en particulier :

- à renforcer ou développer le dispositif de contrôle permanent dans les domaines de la conformité, des risques opérationnels et de la sécurité des systèmes d'information ;
- à séparer le contrôle de conformité (2^e niveau) de l'audit proprement dit (3^e niveau).

Au sein du dispositif de contrôle interne, la fonction audit interne évalue périodiquement les différentes activités de la banque, en application d'un programme de travail avalisé par l'Inspection Générale du Groupe.

Rattaché au Président du Directoire de la banque, l'audit interne bénéficie d'un lien fort avec l'Inspection Groupe, destinataire de l'ensemble de ses travaux.

Composé d'une équipe pluridisciplinaire, spécialisé sur les opérations de marchés et de financement, l'audit interne a pour missions :

- d'évaluer la robustesse des processus de management des risques, de contrôle et de *compliance* sur des activités et montages complexes ;
- de s'assurer de l'adéquation et de l'adaptation du "maillage" de contrôle interne aux problématiques essentielles liées notamment au développement des nouveaux produits ;
- de vérifier régulièrement l'état de mise en œuvre des recommandations formulées, et leur traduction concrète dans les modes de fonctionnement opérationnels.

Adoptant une approche fondée sur l'importance du risque encouru, les travaux réalisés (qui suivent une méthodologie commune au sein de la filière audit Groupe), font appel à plusieurs types d'interventions, combinant les analyses de fond et la réactivité vis-à-vis des évolutions d'activités, de systèmes et de réglementations :

- audits complets de lignes de métier ou d'entités, réalisés en général suivant un axe front-to-back-comptabilité ;
- audits partiels, déclenchés sur la base d'indicateurs propres ou de reportings internes, permettant d'analyser un processus spécifique à caractère transversal ou lié à une exigence réglementaire.

Il faut y ajouter un rôle de veille exercé par la présence aux réunions de certains comités internes, qui sont l'occasion d'impulser le développement du système de contrôle interne et de renforcer la culture de contrôle au sein de la banque.

Priorités 2004

En 2004, l'activité de l'audit interne a mis l'accent sur :

- le suivi de la mise en œuvre des recommandations de ses rapports antérieurs, pour s'assurer des avancées intervenues et des efforts à poursuivre ;
- le dispositif de mesure des risques de marchés (vérifications techniques sur le modèle interne) ;

- les modalités de suivi du risque de crédit (contrôles sur l'outil de mesure et les états de reporting) ;
- le cadre d'organisation et de maîtrise des risques des activités faisant intervenir des structures et véhicules *ad hoc* ;
- le processus de production/rapprochement des résultats ;
- la sécurité des systèmes d'information (notamment les chaînes de paiement) ;
- les succursales étrangères (Londres, Francfort, Tokyo), plus spécialement sous l'angle du dispositif de contrôle interne en place sur les activités récentes ou en développement.

Par ailleurs, des contrôles ciblés ont été menés pour s'assurer de la conformité des modes opératoires de la société aux obligations inhérentes à sa qualité de prestataire de services d'investissement, dans la relation avec les clients et les marchés (conditions de commercialisation des produits financiers, établissement des valorisations transmises à la clientèle, processus de surveillance des prix des transactions).

Les principales conclusions des audits et contrôles ont été périodiquement portées à la connaissance du Comité des comptes et du contrôle interne, chargé de veiller à la qualité du système de contrôle interne dans toutes ses composantes et d'en rendre compte au Conseil de surveillance.

Perspectives 2005

L'équipe d'Audit interne verra ses moyens renforcés (à Paris et à New York), suite à l'élargissement du périmètre couvert par la fonction (aux activités de financements *corporate* et structurés, et d'ingénierie financière, ainsi qu'aux activités nord-américaines).

Les liens et la ligne de reporting avec la filiale de New York ont été établis en accord avec l'Inspection Groupe, et connaissent une montée en charge au fur et à mesure des nouvelles missions.

Les principaux contrôles, coordonnés entre l'audit interne IXIS Corporate & Investment Bank et l'Inspection Groupe, concerneront :

- les activités de marché primaire, de crédit complexe, de structuration et d'arbitrage (audits de lignes de métier) ;
- plusieurs fonctions support : juridique, comptabilité, contrôle de gestion (audits de fonction) ;
- les succursales étrangères et filiales d'intermédiation (audits d'entités).

En outre, des suivis de recommandations seront menés, notamment sur la filière dérivés de taux longs et sur les activités de post-marchés.

■ Une veille permanente

La déontologie

Le service de la Déontologie est rattaché directement au président du Directoire. En 2004, avec des effectifs légèrement renforcés, il a participé aux opérations de changement de contrôle (dans le cadre de la Refondation) et de restructurations internes. Parallèlement, il a poursuivi l'enrichissement de ses normes, ainsi que les actions de sensibilisation des collaborateurs.

En 2005, il deviendra la Direction de la conformité et de la déontologie. A ce titre, le service sera en charge de la maîtrise des risques de non-conformité au sein de l'établissement et sera responsable du réseau de conformité du groupe IXIS Corporate & Investment Bank.

Changement de contrôle et restructurations internes

Le service de la Déontologie a été chargé du suivi des conséquences réglementaires générées par le changement d'actionnaire.

Le service a, par ailleurs, travaillé sur les règles déontologiques à prévoir dans le cadre de la création de filiales régulées à Hong Kong et à Londres et lors de la mise en place du partenariat avec la banque Lazard.

Enrichissement des normes et sensibilisation des collaborateurs

Le nouveau *Manuel de Déontologie*, rédigé et diffusé auprès de l'ensemble des collaborateurs en juin 2004, comporte un renforcement des règles de déontologie du personnel. Les autres dispositions ont été mises à jour selon les textes récents, et de nouvelles normes ont été établies, notamment sur l'analyse financière.

De nouvelles procédures sont venues préciser ce manuel, en particulier sur la signature des lettres de confidentialité, ou dans le cadre de la lutte contre le blanchiment.

Outre les actions de sensibilisation habituelles (formation des nouveaux arrivants par exemple), une action de formation systématique a été menée auprès des vendeurs auxquels sont désormais remises des cartes professionnelles, conformément aux meilleurs standards de la Place.

Les déplacements d'équipes ont été l'occasion d'un rappel auprès des collaborateurs concernés des règles de déontologie, notamment en matière de confidentialité et de "murailles de Chine", en particulier à l'occasion des visites sur place après installation des équipes.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment, une formation en ligne des traders et des vendeurs a été organisée en utilisant l'outil de formation créé par la Fédération Bancaire Française (FBF).

Parallèlement, le service a poursuivi la mise en réseau des succursales et filiales, notamment en harmonisant les règles et les organisations de celles-ci.

Création de la fonction “Conformité” en 2005

Une Direction de la conformité et de la déontologie sera créée en 2005. Outre les missions actuelles de la déontologie, elle sera en charge de s'assurer, via un dispositif de contrôle permanent, de la maîtrise des risques de non-conformité. Un plan d'actions comportant notamment la mise à niveau de la cartographie des risques de non-conformité et des dispositifs d'alertes, ainsi que les modalités de réalisation des contrôles permanents, est d'ores et déjà établi.

Pour prendre en compte le passage au statut de banque, des règles de bonne conduite bancaires applicables aux opérations de financement de projets sont élaborées et les règles de lutte contre le blanchiment sont adaptées à ces nouvelles activités.



Les ressources

Les ressources humaines



Des effectifs en progression

Au 31 décembre 2004, IXIS Corporate & Investment Bank, et les filiales IXIS Securities et IXIS Asia employaient 990 personnes sous contrat à durée indéterminée, contre 911 à la fin de l'année 2003, soit, à périmètre constant, une croissance des effectifs de 9 % au cours de l'exercice 2004.

Cette progression concerne non seulement l'établissement parisien, mais aussi l'ensemble des succursales étrangères de la société. Ainsi les effectifs de Londres et de Tokyo ont progressé pour accompagner le développement de l'activité. A Francfort, les effectifs ont progressé suite à l'internalisation des fonctions supports exercées auparavant par la succursale locale de CDC IXIS.

Le taux de *turnover* de l'entreprise s'établit pour 2004 à 11,5 %. Il est proche des niveaux observés au cours des années 2000 et 2001, après avoir ralenti à 8 % au cours des deux dernières années.

Avec l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe IXISSM Capital Markets aux Etats-Unis au 1^{er} novembre 2004, 362 collaborateurs se rajoutent à l'effectif consolidé de fin d'année, dont 34 pour la structure IXIS North America Inc. et 328 pour IXIS Capital Markets North America Inc.

Au 31 décembre 2004, le groupe IXIS Corporate & Investment Bank représente au total 1352 collaborateurs sous contrat à durée indéterminée.

Ventilation des effectifs par catégorie socio-professionnelle⁽¹⁾ au 31 décembre 2004

Cadres	747
Techniciens supérieurs	29
Employés	30
Total effectifs France	806
Effectifs hors France :	
Succursales + IXIS Asia	184
IXIS SM Capital Markets (Etats-Unis)	362
Total effectifs	1 352

(1) Effectifs permanents

2 000
collaborateurs

Au 1^{er} janvier 2005, le groupe IXIS Corporate & Investment Bank représente près de 2 000 collaborateurs, dont environ un tiers à l'international.

Forte mobilisation autour du projet Refondation

A l'instar des autres fonctions de l'entreprise, les Ressources humaines ont été fortement mobilisées en 2004 par le projet Refondation, afin d'accompagner le transfert des effectifs de CDC IXIS vers IXIS Corporate & Investment Bank.

Le processus de consultation des partenaires sociaux sur le volet économique (objectifs stratégiques et financiers du projet) et social (conséquences sur l'emploi, les statuts sociaux,...) du projet Refondation a été conduit sur une grande partie de l'année et a recueilli l'avis favorable des représentants du personnel.

L'obtention de l'agrément en qualité de banque d'IXIS Corporate & Investment Bank au 1^{er} novembre a conduit l'entreprise à remettre en cause son adhésion à la convention collective des sociétés financières pour appliquer dès le 1^{er} novembre aux nouveaux embauchés, la convention AFB. Cette modification majeure, ainsi que l'intégration au 1^{er} janvier 2005 de plus de 400 salariés en provenance de CDC IXIS, conduira à renégocier en 2005 et 2006 des accords d'adaptations des conventions collectives et des accords d'entreprise.

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank au 1^{er} janvier 2005 : 1 675 collaborateurs à travers le monde

Aux effectifs d'IXIS Corporate & Investment Bank, des filiales IXIS Securities et IXIS Asia et du groupe IXISSM Capital Markets aux Etats-Unis s'ajouteront, au 1^{er} janvier 2005, les effectifs en provenance de l'ex CDC IXIS, soit 323 personnes, sur les métiers financements et ingénierie financière, sur le back-office, ainsi que sur des fonctions supports.

Effectifs permanents au 1^{er} janvier 2005

IXIS Corporate & Investment Bank + IXIS Securities	990
IXIS SM Capital Markets	362
Total IXIS Corporate & Investment Bank consolidé	1 352
Ex CDC IXIS	323
Total groupe IXIS Corporate & Investment Bank	1 675

Collaborateurs temporaires et personnels informatiques du GIE Informatique CDC inclus, le groupe IXIS Corporate & Investment Bank représente près de 2 000.

■ Le back-office



En 2004, IXXIS Corporate & Investment Bank a intégré son back-office, qui était jusqu'au 1^{er} novembre porté par l'ancienne maison mère CDC IXXIS. Il représente aujourd'hui près de 330 collaborateurs.

Le back-office enregistre, contrôle, confirme, dénoue les opérations sous quatre grandes filières produits : trois filières activités de marché que constituent les produits dérivés de gré à gré, les titres et la trésorerie change, ainsi qu'une filière reçue dans le cadre de la Refondation, les financements bancaires.

Il opère tant pour les opérations traitées par Paris que pour les opérations conclues dans les succursales de Londres, Tokyo et, depuis 2004, Francfort. En 2004, a en effet été menée à bien la centralisation à Paris du back-office de la succursale de Francfort, ce qui a permis la réalisation d'économies d'échelle.

Le back-office de la banque utilise la technologie SUMMIT pour les activités taux, change et financements, et la technologie SOPHIS est en cours de déploiement pour les activités actions.

A cet égard, il convient de relever le déploiement en 2004 de SOPHIS sur les fonctionnalités back-office des dérivés OTC actions. Cette implémentation permet de traiter les opérations de gré à gré sur dérivés actions en STP (*Straight Through Processing*), conduisant ainsi à l'optimisation des process et à la diminution des risques opérationnels.

Parallèlement, l'année 2004 a vu la mise en production du nouveau module SUMMIT de règlement/livraison sur les titres obligataires, qui permet de disposer d'une chaîne de traitement informatique totalement intégrée depuis le front-office jusqu'à la comptabilité, et de traiter d'importants volumes d'opérations en toute sécurité.

Par ailleurs, tout en développant des contrôles anti-blanchiment, le back-office a renforcé en 2004 la sécurité sur ses processus de règlement.

En 2005, le back-office entreprend une revue de son organisation, au travers d'un examen des process, dans le but d'optimiser les réponses apportées aux besoins de l'entreprise en terme de volumétrie, complexité croissante des opérations et cohérence avec l'organisation des métiers front-office.

■ Les systèmes d'information

L'impact du projet Refondation

Au cours de l'exercice 2004, le projet Refondation a concerné le Système d'Information d'IXIS Corporate & Investment Bank, l'apport d'activité de CDC IXIS s'étant traduit par l'intégration de nouveaux composants : SUMMIT-CL, outil de gestion des opérations de financement de projet, RISKPRO, outil de pilotage de l'ALM constituent les deux apports majeurs.

Parallèlement, la refonte des circuits de règlements/livraisons a imposé un chantier important dans les systèmes de paiements.

Au-delà de ces opérations d'intégration, des chantiers significatifs ont été menés dans les domaines du front-office, du back-office et de la sécurité. La mise en oeuvre de projets réglementaires de grande envergure que constituent le passage aux normes IAS et "Bâle II" se traduit également de manière significative au niveau des systèmes d'information.

Front-office

Ce sous-ensemble du système d'information est soumis à une activité de maintenance évolutive forte afin de maintenir un niveau d'adéquation fort avec les besoins utilisateurs. De nombreux projets d'accompagnement du développement de l'activité ont été menés à bien : mise à disposition d'un automate de passage d'ordre sur les marchés organisés de taux (couverture automatique), mise en place d'un dispositif de calcul de *P&L* et *Hedge* sur les produits exotiques complexes, évolution permanente des librairies de pricing. L'ensemble de ces opérations s'est accompagné d'une augmentation significative de la puissance de calcul, notamment grâce à l'utilisation des technologies GRID. La performance d'ensemble du dispositif a été améliorée grâce à la montée en puissance de la plate-forme de distribution des données de marché.

Back-office

Les travaux réalisés en 2004 concernent la filière dérivés actions, qui est maintenant intégrée *Front to Back*, assurant ainsi un bon niveau de sécurité opérationnelle.

Le projet "Prêts/emprunts d'actions", prévu en 2005, permettra de terminer la rénovation de cette filière.

La rénovation de la filière *Bonds*, dont les développements majeurs avaient été réalisés en 2003, a été complétée au cours de 2004 par le module règlements/livraisons.

Sécurité

Dans le domaine de la sécurité, des travaux sont menés en continu afin de maintenir un niveau optimum d'adéquation avec les risques identifiés. Après l'installation dans les nouveaux locaux d'Austerlitz en 2003, 2004 a été l'année de l'adaptation du plan de continuité des activités d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Un bilan général du niveau de sécurité de la société a été réalisé dans ce contexte.

■ Les systèmes d'information

Evolutions des systèmes d'information et perspectives

Au-delà des actions d'amélioration continue de son dispositif, la banque poursuivra en 2005, dans le domaine des back-offices, ses travaux de fiabilisation des traitements et mettra en œuvre progressivement, sur les traitements critiques, des outils de pilotage automatique des process de type BAM (*Business Activity Monitoring*).

Dans le domaine du pilotage de l'activité clientèle, une réflexion est en cours en vue de doter les vendeurs d'un outil CRM.

La mise en place d'une base d'opérations unique au niveau "Front - Middle - Back" permettra de produire au mieux une vision consolidée des opérations et des résultats, dotant ainsi les métiers d'un outil de pilotage de leur activité des plus efficaces. Ainsi la refonte des bases SUMMIT constituera l'un des thèmes majeurs de l'exercice 2005.



■ Le passage aux normes IAS/IFRS⁽¹⁾

Structuration du projet IAS/IFRS⁽¹⁾

En tant qu'émetteur faisant appel public à l'épargne, IXIS Corporate & Investment Bank est tenue de publier des comptes consolidés conformes au référentiel IFRS à partir du 31 décembre 2007. Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit toutefois dans le calendrier de publication défini par le Groupe Caisse d'Epargne, qui fixe la date de première publication selon le référentiel IFRS au 30 juin 2006 avec un comparatif au 30 juin 2005. La première application des normes est donc positionnée au 1^{er} janvier 2005 pour établir le bilan d'ouverture.

Le périmètre du projet IAS/IFRS d'IXIS Corporate & Investment Bank, initialement centré sur les activités de marchés de capitaux, a été élargi aux activités apportées par CDC IXIS dans le cadre de la refondation du groupe (intégration des activités dans IXIS Corporate & Investment Bank au 1^{er} novembre 2004). Les activités reprises à Paris sont composées principalement de portefeuilles titres (*spread book*) et de financements structurés pour lesquels les analyses déjà menées sont à mettre en œuvre.

Les filiales, en particulier IXISSM Capital Markets à New York, ont été associées au projet dès l'origine, et appliquent les options validées par le Directoire.

Le projet a été structuré en trois phases :

- diagnostic et documentation des portefeuilles existants : de mars à septembre 2003 ;
- analyse détaillée, choix des options et spécifications : à partir de novembre 2003 ;
- mise en place dans les systèmes et tests : second semestre 2004 et 2005.

La phase **diagnostic** s'est déroulée de mars à septembre 2003 et a permis la documentation des portefeuilles existants, l'identification des impacts principaux des normes sur la présentation des activités et la définition des options à approfondir avant leur mise en œuvre.

La phase **analyse détaillée** a débuté activement en octobre 2003 et s'est achevée au début du second trimestre 2004 à l'exception des aspects liés à la valorisation, à la communication financière et à la démonstration du retournement des contrats dérivés de couverture en intragroupe. Elle a pour objectif principal d'arrêter les choix fonctionnels (classification des opérations selon les options offertes par les nouvelles normes, définition des expressions

de besoins envers les systèmes de gestion, fixation des modalités de détermination de la *fair value*, etc.). Cette phase a été structurée en différents chantiers, chacun adressant un ou plusieurs thèmes spécifiques dans l'application des nouvelles normes IFRS.

Les principaux thèmes sont traités au sein de groupes de travail coordonnés par le métier qui se trouvera principalement impacté au moment de la mise en œuvre et auxquels participe un représentant du service comptable de la société.

La phase de **mise en œuvre** s'étend du second semestre 2004 au 30 juin 2005 et permet l'adaptation des systèmes d'information de la banque et de son organisation.

Organisation du projet IAS/IFRS

La déclinaison au métier marchés du projet IFRS est conduite par la direction comptable. Elle est fondée sur une approche participative mobilisant et impliquant les responsables métiers au sein d'une équipe projet.

(1) IAS : International Accounting Standards

IFRS : International Financial and Reporting Standards

■ Le passage aux normes IAS/IFRS

L'organisation retenue repose sur différentes instances :

- un comité directeur présidé par le membre du Directoire en charge des Fonctions transverses qui est composé des principaux représentants des départements concernés. Le rôle de ce comité est de fixer les orientations stratégiques et d'arbitrer les options proposées et les risques remontés par la direction de projet. Le comité directeur se réunit mensuellement ou suivant une fréquence plus importante en cas de nécessité ;
- une direction de projet au niveau de la direction comptable qui assure la coordination entre les différents chantiers, le suivi de l'avancement, identifie les dépendances, les points bloquants et les risques associés, réalise la synthèse pour le comité directeur ;
- les coordinateurs de chantier fixent les travaux à mener, assurent le suivi de leur chantier, formalisent la synthèse de ses travaux et proposent des solutions pour arbitrage.

Etat d'avancement des travaux de mise en place des nouvelles normes

Conformément à la planification initiale, l'année 2004 a permis la classification suivant les règles définies par les normes IFRS de l'ensemble des portefeuilles existants, la définition du traitement de consolidation des entités *ad hoc*, l'adaptation des systèmes back-office et comptables ainsi que l'analyse de la méthodologie permettant la justification du retournement des contrats internes.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, IXIS Corporate & Investment Bank adapte son architecture comptable afin d'être en mesure de produire des comptes dans un double référentiel : français et IAS/IFRS. La préparation des comptes consolidés du groupe reposera sur l'utilisation du système de consolidation en cours de développement par le Groupe Caisse d'Epargne qui sera opérationnel dans le courant de l'année 2005.

L'adoption de cette nouvelle architecture comptable s'est accompagnée d'un changement de plan de comptes (alignement sur le plan de comptes des établissements de crédits - PCEC) et de la mise en production de nouveaux schémas comptables destinés à traduire en comptabilité les nouvelles règles IAS/IFRS.

Principaux jalons 2005

L'année 2005 est ponctuée de jalons importants de remontée d'information comptable en normes IFRS auprès du Groupe Caisse d'Epargne :

- bilan d'ouverture FTA (*first time application*, ou première application des normes IAS/IFRS) ;
- justification du retournement des contrats internes de couverture ;
- comptes semestriels au 30 juin 2005.

Elle permettra également l'adaptation des principaux processus de la banque en termes de production, de contrôle et de justification du résultat des opérations.

Principales différences identifiées entre les normes actuellement appliquées par le groupe IXIS Corporate & Investment Bank et les normes IAS/IFRS

Les principes comptables appliqués par le groupe IXIS Corporate & Investment Bank, en conformité avec le règlement CRC n°1999-07 (consolidation) et le corps de règles d'évaluation, sont présentés de façon détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Ces principes diffèrent dans certains cas de ceux qui devront être appliqués par la société à compter du 1^{er} janvier 2006 en vertu des normes IAS/IFRS.

Le groupe a procédé à l'examen des normes IAS/IFRS adoptées par le Comité européen de la Réglementation Comptable (*Accounting Regulatory Committee - ARC*) le 16 juillet 2003 et le 19 novembre 2004 afin d'identifier les principales différences existant entre le référentiel IFRS et le référentiel français applicable aux établissements de crédit.

Les différences identifiées à ce stade ne tiennent pas compte des révisions des normes adoptées mais non encore approuvées par l'ARC, ni des projets encore sous forme d'exposés sondages qui seront publiés en 2005 par l'IASB (*International Accounting Standards Board*).

Les principales différences de principes et règles de comptabilisation identifiées portent sur les éléments suivants :

- fonds pour risques bancaires généraux : la norme relative aux provisions et passifs éventuels (norme IAS 37) ne reconnaît pas le fonds pour risques bancaires généraux comme passif enregistré par l'entreprise. Les montants correspondants viendront donc augmenter les capitaux propres dans le bilan d'ouverture ;
- provision sur encours douteux : l'analyse des règles de détermination des provisions sur base "collective" par rapport aux critères de la norme IAS 39, dont les dispositions sont plus précises que celles des textes français, pourrait aboutir à un reclassement partiel de ces dernières dans les capitaux propres ;
- commissions : les méthodes d'étalement selon la norme IAS 18 de certaines commissions dans le cadre des activités de financement conduiront à reprendre des charges et produits comptabilisés lors de la mise en place des financements selon les règles actuelles pour les intégrer au taux effectif d'intérêt de ces prêts ;
- classification des actifs et passifs financiers : les dispositions de la norme IAS 39 sur le classement des actifs et passifs financiers ont conduit à l'examen de tous les portefeuilles existants afin de les affecter à une catégorie prévue dans la norme. Les divergences d'évaluation liées à cette classification viendront impacter les capitaux propres ;
- évaluation à la juste valeur (instruments financiers à terme) : les modalités de prise en compte de la marge dans le cadre de la norme IAS 39 suivent des critères beaucoup plus stricts qu'en normes françaises et pourront conduire à redéfinir les règles de valorisation des instruments financiers.

Perspectives 2005



Nouvellement intégrée au Groupe Caisse d'Epargne comme la banque de financement et d'investissement, IXIS Corporate & Investment Bank poursuivra en 2005 sa stratégie de multispécialiste sur une sélection de métiers bien identifiés à forte valeur ajoutée lui permettant de faire valoir ses atouts en termes de technicité, de réactivité et d'innovation.

L'un des enjeux majeurs d'IXIS Corporate & Investment Bank réside dans son développement commercial, en particulier à l'international. La banque élargira en 2005 sa présence hors de France au travers de nouvelles implantations : une nouvelle succursale à Milan est en cours d'établissement et il est envisagé l'ouverture d'un ou plusieurs bureaux de représentation en Asie et au Moyen-Orient.

En 2005, l'effort de développement portera aussi sur les clients *corporates*, en phase avec le développement d'IXIS Corporate & Investment Bank et du Groupe Caisse d'Epargne dans le domaine des financements *corporates* et de l'ingénierie financière. La mise en place de partenariats sera recherchée dans ce but.

L'action commune avec le Groupe Caisse d'Epargne trouvera à s'exprimer pleinement en 2005 dans le domaine du financement et des services d'investissement pour le secteur public territorial en sociétés liées.

La stratégie de développement de la banque s'articule autour d'investissements importants et réguliers dans le domaine de la recherche, aussi bien dans l'analyse action que dans l'analyse crédit, la recherche quantitative pour les produits dérivés, ou la recherche économique. Elle reflète la volonté permanente de développer sa gamme de produits, afin d'apporter des solutions sur mesure à ses clients grâce à des capacités de structuration originales alliant une culture d'innovation et des moyens d'exécution dans des domaines aussi variés que les fonds garantis, le "sale and lease back", l'immobilier, ou les dérivés climatiques.

IXIS Corporate & Investment Bank mettra par ailleurs son bilan au service de ses clients aussi bien dans le cadre d'opérations de tenue de marché (obligations, dérivés de taux et d'action), que d'opérations de portage en particulier dans le domaine des ABS et des CDO.

Parallèlement, les équipes d'IXIS Corporate & Investment Bank poursuivront la mise en œuvre des règles dites de "Bâle II" et achèveront le chantier relatif au passage aux normes comptables IAS/IFRS. En outre, les fonctions supports et les équipes de back-office poursuivront leurs efforts dans la maîtrise des opérations dont le volume et la complexité ne cessent de progresser.

La politique de recrutement 2005 continuera à privilégier l'expertise et le professionnalisme des équipes, dans un souci permanent de réorganisation et d'optimisation des structures.

L'objectif de 2005 est de participer à la réalisation des objectifs du Groupe Caisse d'Epargne.

■ Eléments juridiques (extraits)

Informations relatives au capital social

Montant du capital, titres émis

Le capital social est de 1 909 410 791,25 euros, divisé en 125 207 265 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, toutes de même catégorie.

Les actions sont obligatoirement nominatives. Toute transmission à des tiers nécessite une demande d'agrément notifiée à la société.

Capital autorisé non émis : néant
Plan de stock-option : néant
Autres titres donnant accès au capital : néant
Nantissement ou garantie sur capital : néant

Evolution du capital depuis la constitution

Année	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal
		Capital	Prime d'apport			
Constitution	Apport en numéraire	5 000 000 francs	-	5 000 000 francs	50 000	100 francs
29/06/90	Apport en nature	8 000 000 francs	-	13 000 000 francs	130 000	100 francs
28/05/96	Apport en numéraire	2 987 000 000 francs	-	3 000 000 000 francs	30 000 000	100 francs
01/09/01	Conversion du capital en euros et incorporation de réserve	152 948,30 euros	-	457 500 000 euros	30 000 000	15,25 euros
01/11/2004	Apport partiel d'actif	1 405 115 175 euros	1 109 303 895 euros	1 862 615 175 euros	122 138 700	15,25 euros
09/12/2004	Apport en nature	46 795 616,25 euros	34 080 402,67 euros	1 909 410 791,25 euros	125 207 265	15,25 euros

■ Éléments juridiques (extraits)

Répartition du capital et des droits de vote au cours des trois dernières années

Actionnariat	Situation au 31/12/2004			Situation au 31/12/2003			Situation au 31/12/2002		
	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote	Nombre d'actions	% de capital	% des droits de vote
CDC IXIS*	-	-	-	29 999 992	> 99,99	> 99,99	30 000 000	100	100
CNCE	122 138 692	97,55	97,55	-	-	-	-	-	-
Sanpaolo IMI	3 068 565	2,45	2,45	-	-	-	-	-	-
Autres**	8	% n.s	% n.s	8	% n.s	% n.s	-	-	-
TOTAL	125 207 265	100	100	30 000 000	100	100	30 000 000	100	100

* CDC IXIS est le nom commercial de la société CDC Finance - CDC IXIS. CDC IXIS a fait l'objet d'une fusion-absorption avec la CNCE au 31/12/2004

** Membres du Conseil de surveillance

■ Droit de vote double : néant

■ A la connaissance de la société, un pacte d'actionnaire a été conclu entre la CNCE et Sanpaolo IMI.

Informations relatives aux mandataires sociaux

Membres du Directoire

Exercice 2004		MONSIEUR ANTHONY ORSATELLI		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge de la Banque de Financement et d'Investissement	
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Directoire (du 14 janvier au 31 décembre 2004)*	
SOGEPOSTE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	
Garantie Financière				
CIFG HOLDING (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING)	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance*	
CIFG GUARANTY (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY)	SA	F	Représentant permanent de CIFG Holding au Conseil de surveillance	
CIFG EUROPE (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY EUROPE)	SA	F	Représentant permanent de CIFG Guaranty au Conseil de surveillance	
CIFG SERVICES INC. (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY SERVICES INC.)		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors)	
CIFG NA INC. (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY NORTH AMERICA INC.)		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors)	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Président du Directoire ; Directeur des fonctions centrales	
IXIS SECURITIES (EX-CDC IXIS SECURITIES)	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
IXIS MIDCAPS (EX-CDC IXIS MIDCAPS)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	
NEXGEN FINANCIAL HOLDING LIMITED		IRL	Président du Conseil	
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Président du Conseil	
IXIS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS NORTH AMERICA)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors ; depuis le 20 avril 2004)	
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS CAPITALMARKETS NORTH AMERICA)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	
IXIS COMMERCIAL PAPER CORP. (EX-CDC COMMERCIAL PAPER CORP)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC. (EX-CDC FINANCIAL PRODUCTS INC.)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC. (EX-CDC MORTGAGE CAPITAL INC.)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC. (EX-CDC SECURITIES INC.)		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors)	
IXIS DERIVATIVES INC. (EX-CDC DERIVATIVES INC.)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	
IXIS FUNDING CORP. (EX-CDC FUNDING CORP)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. (EX-CDC MUNICIPAL PRODUCTS INC.)		USA	Président (Chairman of the Board of Directors)	

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004	MONSIEUR ANTHONY ORSATELLI		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 28 avril 2004)
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 18 février 2004 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)
IXIS ASSET MANAGEMENT US LLC (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT US LLC)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Managers</i>)
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
ECUREUIL GESTION	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance*
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance *
Conservation institutionnelle			
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 10 septembre 2004)
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
CDC SP		LUX	Président du Conseil d'administration
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
GIMAR FINANCE	SCA	F	Représentant permanent d'IXIS Corporate & Investment Bank au Conseil de surveillance (fin de mandat le 15 décembre 2004)
SANPAOLO IMI S.p.A. (cotée)		ITA	Administrateur

Rémunérations et avantages perçus en 2004 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 30 489,84 €

Exercice 2004	MONSIEUR MICHEL BERTHEZENE		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Directoire (du 14 janvier au 31 décembre 2004)*
Garantie Financière			
CIFG HOLDING (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 17 février 2004)
CIFG GUARANTY (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 23 février 2004)
CIFG EUROPE (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY EUROPE)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 23 février 2004)
CIFG SERVICES INC. (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY SERVICES INC.)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 23 février 2004)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Directoire ; en charge des Fonctions transverses (depuis le 14 janvier 2004)
IXIS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS NORTH AMERICA)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 20 avril 2004)
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 16 avril 2004)

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Exercice 2004		MONSIEUR MICHEL BERTHEZENE		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 13 février 2004)	
CICM INNOV	SAS	F	Président (depuis le 31 mars 2004)	
Gestion d'actifs				
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 28 avril 2004)	
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 18 février 2004)	
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i> ; depuis le 18 février 2004)	
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (du 16 janvier au 31 décembre 2004)*	
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Administrateur (depuis le 16 décembre 2004) ; auparavant Président du Conseil d'administration (du 4 mars au 16 décembre 2004)	
Conservation institutionnelle				
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 10 septembre 2004)	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE EQUITY)	SA	F	Administrateur (démission le 3 mars 2004) et Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil d'administration (du 16 janvier au 14 septembre 2004)	
ICADE	SA	F	Administrateur (démission le 6 février 2004)	
SCIC HABITAT	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration (fin de mandat le 6 février 2004)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT				

Rémunérations et avantages perçus en 2004 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 265 000 €

Exercice 2004		MONSIEUR NICOLAS FOURT		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Directoire ; Co-Responsable du Front-office	
IXIS SECURITIES (EX-CDC IXIS SECURITIES)	SA	F	Représentant permanent d'IXIS Corporate & Investment Bank au Conseil de surveillance	
IXIS MIDCAPS (EX-CDC IXIS MIDCAPS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 27 mai 2004)	
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 2 décembre 2004)	
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC. (EX-CDC FINANCIAL PRODUCTS INC.)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)	
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)	
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC. (EX-CDC MORTGAGE CAPITAL INC.)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)	
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC. (EX-CDC SECURITIES INC.)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)	

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR NICOLAS FOURT	
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
ICMOS IRELAND LTD		IRL	Administrateur (Member of the Board of Directors)
ICMOS PANGAEA GLOBAL HEDGE FUND PLC		IRL	Administrateur (Member of the Board of Directors)
ICMOS UK LTD		ANG	Administrateur (Member of the Board of Directors)
NEXGEN FINANCIAL HOLDING LIMITED		IRL	Administrateur suppléant
NEXGEN RE LIMITED		IRL	Administrateur suppléant
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
CDC SP		LUX	Administrateur
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT			

Rémunérations et avantages perçus en 2004 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 1 032 153,65 €

Exercice 2004		MONSIEUR PIERRE JENNY	
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
SURASSUR		LUX	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 7 décembre 2004)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Directoire, en charge des Opérations (depuis le 6 mai 2004)
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
SAINT JACQUES GESTION SA	SA	F	Président du Conseil d'administration
EUROTITRISATION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration

Rémunérations et avantages perçus en 2004 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 68 710,62 €

Exercice 2004		MONSIEUR BERNARD MIGUS	
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Directoire ; Co-Responsable du Front-office
IXIS SECURITIES (EX-CDC IXIS SECURITIES)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 septembre 2004 ; auparavant Membre du Directoire)
IXIS MIDCAPS (EX-CDC IXIS MIDCAPS)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 29 septembre 2004 ; Membre du Conseil de surveillance depuis le 27 mai 2004)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT			

Rémunérations et avantages perçus en 2004 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 1 108 930,26 €

Membres du Conseil de surveillance

Exercice 2004		MONSIEUR CHARLES MILHAUD		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Président du Directoire	
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Conseil de surveillance (du 23 septembre au 31 décembre 2004 ; auparavant Vice-Président du Conseil de surveillance)*	
COMPAGNIE FINANCIERE EULIA	SA	F	Vice-Président et Directeur Général Délégué (fin de mandat le 30 juin 2004)**	
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
PEREXIA	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	
SOGIMA	SA	F	Représentant permanent de Perexia au Conseil de surveillance	
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
BANQUE DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
BANQUE DE LA REUNION	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
BANQUE DE NOUVELLE-CALÉDONIE	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
BANQUE DE TAHITI	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
BANQUE INTERNATIONALE DES MASCAREIGNES		MUS	Administrateur	
HOLASSURE	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 16 décembre 2004)	
SOPASSURE	SA	F	Administrateur	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 février 2005 - Nommé Membre du Conseil de surveillance le 31 janvier 2005 ; auparavant Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance)	
Gestion d'actifs				
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (depuis le 9 septembre 2004)	
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (depuis le 6 octobre 2004)	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
CDC ENTREPRISES (EX-CDC PME)	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
CM INVESTISSEMENTS	SARL	F	Gérant	
ERIXEL	SAS	F	Président	
SODEXHO ALLIANCE (cotée)	SA	F	Administrateur	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance.

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR FRANCIS MAYER		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur Général	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (du 23 septembre au 31 décembre 2004 ; auparavant Président du Conseil de surveillance)*	
COMPAGNIE FINANCIERE EULIA	SA	F	Président-Directeur Général (fin de mandat le 30 juin 2004)**	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 février 2005 - nommé Membre du Conseil de surveillance le 31 janvier 2005 ; auparavant Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance jusqu'au 31 décembre 2004)*	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
CAISSE DES DEPOTS DEVELOPPEMENT C3D	SA	F	Président du Conseil d'administration (depuis le 21 juillet 2004 ; auparavant Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration)	
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI)	SAEM	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 17 mai 2004)	
CDC ENTREPRISES (EX-CDC PME)	SAS	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 18 juin 2004)	
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE EQUITY)	SA	F	Administrateur (démission le 20 juillet 2004)	
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Administrateur	
FINANCIERE LILLE	SA	F	Censeur	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
ACCOR (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 4 mai 2004)	
CASINO GUICHARD PERRACHON (cotée)	SA	F	Administrateur	
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance	
VEOLIA ENVIRONNEMENT (cotée)	SA	F	Administrateur	
DEXIA (cotée)		BEL	Administrateur	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2004		MONSIEUR NICOLAS MERINDOL		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire	
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (fin de mandat le 31 décembre 2004)*	
COMPAGNIE FINANCIERE EULIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 30 juin 2004)**	
BANQUE SANPAOLO	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

** Le 30 juin 2004, la Compagnie Financière EULIA a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Exercice 2004		MONSIEUR NICOLAS MERINDOL		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
A3C	SAS	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 5 novembre 2004)	
ECUFONCIER	SCA	F	Membre du Conseil de surveillance	
ENTENIAL (cotée)	SA	F	Administrateur	
PEREXIA	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
EFIDIS	SA	F	Administrateur	
GESTRIM	SA	F	Représentant permanent de Perexia au Conseil de surveillance	
CAISSE D'EPARGNE FINANCEMENT (CEFI)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	
BANQUE DES ANTILLES FRANCAISES	SA	F	Administrateur	
BANQUE DE LA REUNION	SA	F	Administrateur	
ALLIANCE ENTREPRENDRE	SAS	F	Représentant permanent d'Ecureuil Participations au Conseil de gestion	
ECUREUIL-VIE	SA	F	Président du Conseil d'administration	
HOLGEST	SA	F	Président Directeur Général	
INGEPAR	SA	F	Président du Conseil d'administration	
LES EDITIONS DE L'EPARGNE	SA	F	Administrateur (démission le 5 novembre 2004)	
SOPASSURE	SA	F	Administrateur	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 15 février 2005 ; auparavant Membre du Conseil de surveillance)	
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 10 mars 2004)	
Gestion d'actifs				
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT)	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
VEGA FINANCE	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
ECUREUIL GESTION	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
GERER PARTICIPATIONS	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 29 novembre 2004)	
ECUREUIL MONETAIRE	SICAV	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 25 juin 2004)	
REVENUS TRIMESTRIELS	SICAV	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat en 2004)	
Conservation institutionnelle				
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE EQUITY)	SA	F	Administrateur	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
ERIXEL	SAS	F	Président	
LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD (MMA IARD)	MUT	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 26 octobre 2004)	
LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES VIE	MUT	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (fin de mandat le 26 octobre 2004)	
VIGEO	SAS	F	Administrateur	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 24 000 €.

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR GUY COTRET		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire	
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 26 mai 2004 ; auparavant Membre du Directoire ; Directeur Général - démission le 30 mars 2004)	
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	F	Représentant permanent du Crédit Foncier de France au Conseil d'administration (fin de mandat le 6 avril 2004)	
CREDIT FONCIER BANQUE	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 28 juillet 2004)	
CENTRE FRANÇAIS DU PATRIMOINE A3C	SA	F	Président du Conseil d'administration	
A3C	SAS	F	Président	
COLOMIA	SCI	F	Représentant d'A3C, Gérant	
COLOMIA 3I	SCI	F	Représentant d'A3C, Gérant	
FONCIERE IMMEUBLE I	SAS	F	Représentant d'A3C, Président	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE FRANCLIA	SCI	F	Représentant d'A3C, Gérant	
SCI MANTELIA	SCI	F	Représentant d'A3C, Gérant	
PEREXIA	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
FONCIER PARTICIPATIONS	SA	F	Administrateur	
FONCIER CONSULTANTS	SA	F	Représentant permanent du Crédit Foncier de France au Conseil d'administration (fin de mandat le 30 juin 2004)	
FONCIER EXPERTISE (SEIEF)	SA	F	Représentant permanent du Crédit Foncier de France au Conseil d'administration (fin de mandat le 6 avril 2004)	
FONCIER VIGNOBLES	SAS	F	Représentant permanent du Crédit Foncier de France au Conseil d'administration (fin de mandat en 2004)	
GESTRIM	SA	F	Représentant permanent de Foncier Participations au Conseil de surveillance (fin de mandat le 4 novembre 2004)	
SICP	SA	F	Représentant permanent du Crédit Foncier de France au Conseil d'administration (fin de mandat en 2004)	
CICOBAIL	SA	F	Président du Conseil d'administration	
SOCFIM	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance	
GROUPEMENT D'ACHATS DES CAISSES D'EPARGNE OD@CIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
Gestion d'actifs				
ECUREUIL INVESTISSEMENTS	SICAV	F	Administrateur (démission le 25 juin 2004)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
LANSON INTERNATIONAL (EX-MARNE ET CHAMPAGNE)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005)

Exercice 2004		MONSIEUR PIETRO MODIANO		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
SANPAOLO IMI S.p.A. (cotée)		ITA	Directeur Général	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Représentant permanent de Sanpaolo IMI S.p.A. au Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
UNICREDIT S.p.A.		ITA	Directeur Général Adjoint (démission novembre 2004)	
UNICREDIT BANCA D'IMPRESA S.p.A.		ITA	Administrateur Délégué (démission novembre 2004)	
UNICREDIT BANCA MOBILIARE S.p.A.		ITA	Administrateur Délégué (démission novembre 2004)	
UNICREDIT PRIVATE BANKING S.p.A.		ITA	Administrateur (démission novembre 2004)	
BORSA ITALIANA		ITA	Administrateur (démission novembre 2004)	
EURO CAPITAL STRUCTURES LTD		ITA	Administrateur (démission novembre 2004)	
LOCAT S.p.A.		ITA	Administrateur (démission novembre 2004)	
SYNESIS S.p.A.		ITA	Administrateur (démission novembre 2004)	
TELECOM S.p.A.		ITA	Administrateur (démission mai 2004)	
TRADINGLAB S.p.A.		ITA	Administrateur (démission novembre 2004)	
AMERICAN CHAMBER OF COMMERCE IN ITALY		ITA	Administrateur	
FONDAZIONE ITALIA CINA		ITA	Administrateur	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR FRANCOIS CHAUVEAU		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Directeur de la gestion financière	
BAIL ECUREUIL	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (depuis le 16 décembre 2004)	
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	F	Administrateur (depuis le 16 décembre 2004)	
ECUFONCIER	SCA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 28 décembre 2004)	
SURASSUR		LUX	Représentant permanent de la CNCE au Conseil d'administration (depuis le 7 décembre 2004)	

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR FRANCOIS CHAUVEAU		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Représentant permanent d'Ecureuil Participations au Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 2 décembre 2004)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
ISSORIA	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (depuis le 24 novembre 2004)	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR FRANCOIS AUDIBERT		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD (CEAN)	SA	F	Président du Directoire	
AQUITAINE VALLEY	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
EXPANSO - SDR (SOCIETE DE DEVELOPPEMENT REGIONAL)	SA	F	Président du Directoire	
GALIA GESTION	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au Conseil d'administration	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
DOMOFRANCE	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au Conseil d'administration	
SUD OUEST CAPITAL RISQUE INNOVATION (SOCRI)	SAS	F	Administrateur	
TV7 BORDEAUX SA	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord au Conseil d'administration	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR MARC-ANTOINE AUTHEMAN		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
BANQUE DE GESTION PRIVEE INDOSUEZ	SA	F	Administrateur (démission le 9 janvier 2004)	
CAPE HOLDING (EX-UNION D'ETUDES ET D'INVESTISSEMENT-UI)	SA	F	Administrateur (démission le 30 janvier 2004)	
CREDIT AGRICOLE CHEUVREUX	SA	F	Administrateur (démission le 30 janvier 2004)	
IDIA PARTICIPATIONS	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 30 janvier 2004)	

Exercice 2004		MONSIEUR MARC-ANTOINE AUTHEMAN		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
SOFIPAR	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 30 janvier 2004)	
UNIPAR	SAS	F	Président du Conseil d'administration (démission le 30 janvier 2004)	
BANCA INTESA		ITA	Administrateur (démission le 8 janvier 2004)	
BANQUE SAUDI FRANSI		SAU	Administrateur (démission le 21 février 2004)	
BANQUE LIBANO-FRANCAISE		LBN	Administrateur (démission le 23 février 2004)	
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ EGYPTÉ		EGY	Administrateur (démission le 26 janvier 2004)	
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ LUXEMBOURG		LUX	Administrateur (démission le 30 janvier 2004)	
CREDIT FONCIER DE MONACO		MCO	Administrateur (démission le 30 janvier 2004)	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR JEAN BENSAID		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur-adjoint des Finances et de la Stratégie	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
EGIS	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration (depuis décembre 2004)	
TRANSDEV	SA	F	Représentant permanent de C3D au Conseil d'administration (depuis décembre 2004)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT				

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR PATRICK BUFFET		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
SUEZ (cotée)	SA	F	Délégué Général	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
AREVA (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
ASTORG PARTNERS	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance	
CARAVELLE	SA	F	Censeur au Conseil d'administration	
ELECTRABEL		BEL	Administrateur	
FABRICOM		BEL	Administrateur (depuis le 1 ^{er} avril 2004)	

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004			
MONSIEUR PATRICK BUFFET			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
NEUF TELECOM	SA	F	Administrateur
SI FINANCE	SA	F	Censeur au Conseil d'administration
SUEZ-TRACTEBEL		BEL	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004			
MONSIEUR BERNARD COMOLET			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
CAISSE D'EPARGNE ILE-DE-FRANCE PARIS	SA	F	Président du Directoire
EULIA CAUTION	SA	F	Administrateur
SOCIETE D'ASSURANCES DES CREDITS DES CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE (SACCEF)	SA	F	Administrateur
SOCAMAB ASSURANCES	SA	F	Administrateur
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Censeur au Conseil de surveillance
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE LA VILLE DE PARIS	EP	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004			
MONSIEUR ERIC FLAMARION			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur du Département de la Gestion Financière
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
Gestion d'actifs			
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Administrateur
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
COMPAGNIE DES ALPES (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance
FINANCIERE LILLE	SA	F	Administrateur
LILLE GESTION	SA	F	Président du Conseil d'administration
CDC DI GMBH		ALL	Membre du Conseil de surveillance

Exercice 2004		MONSIEUR ERIC FLAMARION		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
TOWER PARTICIPATIONS	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance	
TDF	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil d'administration	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR DOMINIQUE MARCEL		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
CAISSE DES DEPOTS	EP	F	Directeur des Finances et de la Stratégie	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance	
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance (fin de mandat le 31 décembre 2004)*	
COMPAGNIE FINANCIERE EULIA	SA	F	Représentant permanent de CDC Holding Finance au Conseil d'administration (fin de mandat le 30 juin 2004)**	
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 24 mars 2004)	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 31 janvier 2005)	
Gestion d'actifs				
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 2 mars 2004)	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
CAISSE DES DEPOTS DEVELOPPEMENT C3D	SA	F	Administrateur (depuis mars 2004)	
CDC HOLDING FINANCE	SA	F	Président du Conseil d'administration	
CDC ENTREPRISES (EX-CDC PME)	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 8 juin 2004)	
CDC PME	SAS	F	Membre du Conseil de gestion (fin de mandat le 8 juin 2004)	
ICADE	SA	F	Administrateur	
SOCIETE FORESTIERE DE LA CDC	SA	F	Administrateur (depuis le 10 novembre 2004)	
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE (SNI)	SAEM	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 17 mai 2004)	
CDC DI GMBH		ALL	Président du Conseil de surveillance	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 9 mars 2004)	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

** Le 30 juin 2004, la Compagnie Financière EULIA a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR BENOIT MERCIER	
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CAISSE D'EPARGNE DU VAL DE FRANCE-ORLEANAIS	SA	F	Président du Directoire
BANQUE SANPAOLO	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
EULIA CAUTION	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES IMMOBILIERES (CEGI)	SA	F	Administrateur
FINANCIERE CEGI	SA	F	Administrateur
SOCAMAB ASSURANCES	SA	F	Administrateur
SOCIETE D'ASSURANCES DES CREDITS DES CAISSES D'EPARGNE DE FRANCE (SACCEF)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
Gestion d'actifs			
ECUREUIL GESTION	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil de surveillance
ECUREUIL GESTION FCP	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil de surveillance
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
HABITAT MONTARGIS VAL DE FRANCE (HAMOVAL)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
ORLEANS GESTION	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
ORLEANS SPECTACLES	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT ORLEANAIS (SEMDO)	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne du Val de France-Orléanais au Conseil d'administration
VIGEO	SAS	F	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR PHILIPPE MONETA	
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	SA	F	Président du Directoire (depuis le 16 novembre 2004)
CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE	SA	F	Président du Directoire (démission le 16 novembre 2004)
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
ECUREUIL TRIMESTRIEL	SICAV	F	Président du Conseil d'administration (fin de mandat le 16 novembre 2004)
EULIA CAUTION	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche au Conseil d'administration
GROUPEMENT D'ACHATS DES CAISSES D'EPARGNE OD@CIA	SA	F	Représentant permanent de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche au Conseil d'administration (depuis le 16 novembre 2004)
SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT - SDH CONSTRUCTEUR	SA	F	Président Directeur Général (depuis le 16 novembre 2004)

Exercice 2004			
MONSIEUR PHILIPPE MONETA			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE EURAILLIE	SAEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne de Flandre au Conseil d'administration (fin de mandat le 16 novembre 2004)

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004			
MONSIEUR DIDIER PATAULT			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CAISSE D'EPARGNE DES PAYS DE LA LOIRE	SA	F	Président du Directoire
BATIROC PAYS DE LA LOIRE	SA	F	Président du Conseil de surveillance
ECOLOCALE	SA	F	Président du Conseil d'administration
SODERO	SA	F	Président Directeur Général
SODERO GESTION	SAS	F	Président du Conseil de surveillance
SODERO PARTICIPATIONS	SAS	F	Président du Conseil d'administration
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
SOCIETE ANONYME DES MARCHES DE L'OUEST (SAMO)	SA	F	Président du Conseil d'administration
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
PAYS DE LA LOIRE DEVELOPPEMENT	SAS	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire au Conseil d'administration
SEMITAN	SEM	F	Représentant permanent de la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire au Conseil d'administration

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004			
MONSIEUR REGIS PELEN			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON	SA	F	Président du Conseil d'Orientat ion et de Surveillance
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 31 janvier 2005)

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR REGIS PELEN		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
BROSSETTE BTI	SA	F	Administrateur	
INVESTISSEMENT ET DEVELOPPEMENT	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
LA VIE CLAIRE	SA	F	Président du Conseil de surveillance	
SEPEL	SA	F	Président Directeur Général	
SEPEL-COM	SA	F	Président Directeur Général	
SOGEBAIL	SA	F	Administrateur	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : non applicable (mandataire depuis 2005).

Exercice 2004		MONSIEUR PIERRE SERVANT		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Membre du Directoire ; en charge des Finances et des Risques	
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Président du Directoire (démission le 14 janvier 2004) ; Membre du Conseil de surveillance (du 23 février au 31 décembre 2004)*	
ITALIA HOLDING (EX-CDC IXIS ITALIA HOLDING)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 26 janvier 2004)	
COMPAGNIE FINANCIERE EULIA	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 30 juin 2004)**	
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance	
COMPAGNIE DE FINANCEMENT FONCIER	SA	F	Administrateur (démission le 16 décembre 2004)	
ECUFONCIER	SCA	F	Membre du Conseil de surveillance	
ENTENIAL (cotée)	SA	F	Administrateur	
ECUREUIL PARTICIPATIONS	SAS	F	Président	
MIFCOS PARTICIPATIONS	SNC	F	Représentant d'Ecureuil Participations, Gérant	
PARTICIPATIONS ECUREUIL	SNC	F	Représentant d'Ecureuil Participations, Gérant	
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Représentant permanent au Conseil de surveillance	
Garantie Financière				
CIFG HOLDING (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING)	SA	F	Représentant permanent de la Caisse des Dépôts au Conseil de surveillance (fin de mandat le 29 janvier 2004 suite à démission de la Caisse des Dépôts)	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (Président du Conseil de surveillance jusqu'au 15 février 2005)	
IXIS SECURITIES (EX-CDC IXIS SECURITIES)	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance - CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 29 janvier 2004)	
IXIS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS NORTH AMERICA)		USA	Président (<i>Chairman of the Board of Directors</i> ; démission le 26 janvier 2004)	
MARTIGNAC FINANCE	SA	F	Vice-président du Conseil de surveillance (depuis le 25 mars 2004)	
Gestion d'actifs				
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance	
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (Président du Conseil de surveillance jusqu'au 18 février 2004)	
IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT US CORPORATION)		USA	Administrateur (<i>Member of the Board of Directors</i>)	

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

** Le 30 juin 2004, la Compagnie Financière EULIA a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Exercice 2004		MONSIEUR PIERRE SERVANT		
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS				
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE EQUITY)	SA	F	Administrateur (démission le 29 janvier 2004)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT				

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Mandataires sociaux dont le mandat s'est achevé au cours de l'exercice 2004

Exercice 2004		MONSIEUR JEAN-JACQUES BONNEAU		
(n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 10 janvier 2005)				
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Garantie Financière				
CIFG GUARANTY (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance	
CIFG NA INC. (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY NORTH AMERICA INC.)		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors)	
Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 10 janvier 2005)	
Conservation institutionnelle				
BANCA CARIGE (cotée)		ITA	Représentant permanent de CDC Finance - CDC IXIS au Conseil d'administration (fin de mandat le 31 décembre 2004)*	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CDC				
GALAXY		LUX	Président du Conseil de Gérance	
GALAXY MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG)		LUX	Président du Conseil d'administration	
NORD-SUD DEVELOPPEMENT	SICAV	F	Président Directeur Général	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
EUROTITRISATION	SA	F	Président d'honneur	
GIMAR FINANCE	SCA	F	Censeur	
SOCIETE DES MANUSCRITS DES ASSUREURS FRANCAIS	SA	F	Administrateur	
VALEUR CAPITAL SA	SA	F	Président du Conseil d'administration	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 6 000 €.

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance.

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR JEAN-CLAUDE FINCK	
(n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 30 janvier 2005)			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT LUXEMBOURG BCEEL		LUX	Directeur Général et Président du Comité de Direction (depuis le 15 février 2004)
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Représentant Permanent de la BCEEL au Conseil de surveillance (du 16 février 2004 au 30 janvier 2005)
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
GALAXY		LUX	Membre du Conseil de Gérance (démission le 1 ^{er} octobre 2004)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
BOURSE DE LUXEMBOURG		LUX	Administrateur
SES GLOBAL		LUX	Administrateur

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2004		MONSIEUR ANTOINE LISSOWSKI	
(n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 28 janvier 2005)			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur financier
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
Métier Garantie Financière			
CIFG HOLDING (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING)	SA	F	Représentant permanent de CNP Assurances au Conseil de surveillance (depuis le 16 janvier 2004)
Pôle Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (démission le 28 janvier 2005)
Pôle Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de CNP Assurances au Conseil de surveillance (depuis le 26 janvier 2004)
ECUREUIL VIE	SA	F	Administrateur (depuis le 2 avril 2004)
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
CDC ENTREPRISES (EX-CDC PME)	SAS	F	Membre du Conseil de surveillance (depuis le 8 juin 2004)
SOCIETE FORESTIERE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	SA	F	Représentant permanent de CNP IAM au Conseil d'administration (depuis le 14 juin 2004)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
ASSURBAIL	SA	F	Administrateur (depuis le 16 mars 2004)
ASSURPOSTE	SA	F	Représentant permanent de CNP Assurances au Conseil d'administration
CNP IAM	SA	F	Président du Conseil d'administration (depuis le 14 juin 2004)

Exercice 2004		MONSIEUR ANTOINE LISSOWSKI		
(n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 28 janvier 2005)				
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
FILASSISTANCE INTERNATIONAL	SA	F	Représentant permanent de CNP Assurances au Conseil d'administration	
INVESTISSEMENT TRESORVIE	SA	F	Représentant permanent de CNP Assurances au Conseil d'administration	
CNP IMMOBILIER	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
COMPAGNIE IMMOBILIERE DE LA CNP CIMO	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
RUEIL NEWTON	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SCI DU 147 AVENUE VICTOR HUGO	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SCI ISSY DESMOULINS	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SCI VENDOME EUROPE	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SICAC	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SOCIETE CIVILE DU 136 RUE DE RENNES	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BELVEDERE	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA CNP	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE L'AMIRAL	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
SOCIETE FONCIERE DE LA CNP	SCI	F	Représentant permanent de CNP Assurances, Gérant	
CAIXA SEGUROS		BRA	Administrateur (depuis le 4 février 2004)	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant

Exercice 2004		MONSIEUR JEAN-PIERRE MENANTEAU		
(n'est plus mandataires social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 31 janvier 2005)				
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions	
SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS SNCF	EP	F	Directeur des Finances, des Achats, des Systèmes d'information et de Télécommunications (depuis le 6 février 2004)	
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE				
Pôle Marchés et Financements				
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 31 janvier 2005)	
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES				
CNP ASSURANCES (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance	
GEODIS (cotée)	SA	F	Administrateur (depuis le 28 mai 2004)	
SOFIAP	SA	F	Administrateur (depuis le 28 mai 2004)	
SNCF PARTICIPATIONS	SA	F	Administrateur (depuis le 22 juin 2004)	
EUROFIMA		CHE	Administrateur (depuis le 18 juin 2004)	

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant

Eléments juridiques (extraits)

Exercice 2004		MONSIEUR BRUNO METTLING	
(n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 6 septembre 2004)			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES	SA	F	Directeur général adjoint
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 6 septembre 2004)
COMPAGNIE FINANCIERE EULIA	SA	F	Administrateur (fin de mandat le 30 juin 2004)**
CAISSE D'EPARGNE FINANCEMENT (CEFI)	SA	F	Administrateur (démission le 30 mars 2004)
FINANCIERE OCEOR	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 6 septembre 2004)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (fin de mandat le 6 septembre 2004)
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT GROUP	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (fin de mandat le 6 septembre 2004)
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (fin de mandat le 9 septembre 2004)
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de la CNCE au Conseil de surveillance (fin de mandat le 6 octobre 2004)
ECUREUIL GESTION	SA	F	Président du Conseil de surveillance (démission le 30 janvier 2004)
ECUREUILVIE	SA	F	Président du Conseil d'administration (démission le 30 janvier 2004)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES			
VIGEO	SAS	F	Administrateur (démission le 6 septembre 2004)
LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES VIE	MUT	F	Représentant permanent de la CNCE (fin de mandat le 6 septembre 2004)
LA MUTUELLE DU MANS ASSURANCES IARD (MMA IARD)	MUT	F	Représentant permanent de la CNCE (fin de mandat le 6 septembre 2004)

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

Exercice 2004		MONSIEUR ALAIN PREVOT	
(n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 6 mai 2004)			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CREDIT FONCIER DE FRANCE (cotée)	SA	F	Membre du Directoire (depuis le 28 avril 2004)
ENTENIAL (cotée)	SA	F	Directeur Général Délégué (depuis le 28 avril 2004)
COMPTOIR FINANCIER DE GARANTIE	SA	F	Président Directeur Général (depuis le 1 ^{er} juillet 2004)
CREDIT DE L'ARCHE	SA	F	Président du Conseil d'administration (depuis le 16 novembre 2004)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Directoire ; Directeur Général ; Secrétaire Général (démission le 6 mai 2004)
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA)		USA	Administrateur (Member of the Board of Directors ; démission le 23 mars 2004)
ARAMIS MANAGEMENT SA		LUX	Administrateur (fin de mandat le 4 février 2004)
CICM INNOV	SAS	F	Président (démission le 31 mars 2004)
ICMOS LUXEMBOURG		LUX	Administrateur (démission le 31 mars 2004)

** Le 30 juin 2004, la Compagnie Financière EULIA a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

Exercice 2004			
MONSIEUR ALAIN PREVOT (n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 6 mai 2004)			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS			
CDC SP		LUX	Administrateur (démission le 31 mars 2004)
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT			

Rémunérations et avantages perçus en 2004 au titre du mandat et des fonctions exercés au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : 145 374,77 €.

Exercice 2004			
MONSIEUR LAURENT VIELLEVIGNE (n'est plus mandataire social d'IXIS Corporate & Investment Bank depuis le 31 janvier 2005)			
Sociétés	Forme	Pays	Mandats / Fonctions
MANDATS ET FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE CAISSE D'EPARGNE			
CAISSE NATIONALE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE	SA	F	Directeur des clientèles corporate et institutionnelles de la banque d'investissement
CDC FINANCE-CDC IXIS	SA	F	Membre du Directoire, Directeur de la clientèle et du développement commercial (fin de mandat le 31 décembre 2004)*
ITALIA HOLDING (EX-CDC IXIS ITALIA HOLDING)	SA	F	Président du Conseil de surveillance (depuis le 8 avril 2004)
SOGEPOSTE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 31 décembre 2004)*
Garantie Financière			
CIFG HOLDING (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY HOLDING)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 17 février 2004)
CIFG EUROPE (EX-CDC IXIS FINANCIAL GUARANTY EUROPE)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance (depuis le 23 février 2004)
Marchés et Financements			
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK (EX-CDC IXIS CAPITAL MARKETS)	SA	F	Membre du Conseil de surveillance (démission le 31 janvier 2005)
IXIS SECURITIES (EX-CDC IXIS SECURITIES)	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance-CDC IXIS au Conseil de surveillance (depuis le 2 février 2004)*
Gestion d'actifs			
IXIS ASSET MANAGEMENT (EX-CDC IXIS ASSET MANAGEMENT)	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance - CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 31 décembre 2004)*
IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT (EX-CDC IXIS PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT)	SA	F	Vice-Président du Conseil de surveillance
VEGA FINANCE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance - CDC IXIS au Conseil de surveillance (fin de mandat le 31 décembre 2004)*
IXIS AEW EUROPE	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance - CDC IXIS au Conseil d'administration (fin de mandat le 31 décembre 2004)*
Conservation institutionnelle			
IXIS INVESTOR SERVICES	SA	F	Membre du Conseil de surveillance
IXIS ADMINISTRATION DE FONDS (EX-CDC IXIS ADMINISTRATION DE FONDS)	SA	F	Représentant permanent de CDC Finance - CDC IXIS au Conseil d'administration (fin de mandat le 31 décembre 2004)*
AUTRES MANDATS ET FONCTIONS DANS DES SOCIETES : NEANT			

Jetons de présence perçus en 2004 au titre du mandat exercé au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank : néant.

* Le 31 décembre 2004, CDC Finance-CDC IXIS a été absorbée par la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance.

■ Gouvernement d'entreprise

Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des comités spécialisés⁽¹⁾

Mission générale du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance veille au bon fonctionnement de la société et des entités qui lui sont rattachées. A ce titre, il exerce un contrôle sur la gestion du Directoire ainsi que sur les comptes établis par ce dernier.

Pour exercer ses missions, le Conseil de surveillance peut décider la création en son sein de comités spécialisés, dont il fixe la composition et les attributions, et qui exercent leur activité sous sa responsabilité. A ce titre, il a dès l'origine créé un Comité des comptes et du contrôle interne et un Comité des rémunérations.

Chaque année, le Conseil de surveillance doit présenter à l'Assemblée générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice écoulé. Il rend compte également dans un rapport à l'Assemblée générale des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société (cf. *infra*). Enfin, il autorise les conventions dites réglementées et établit la liste des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Composition et organisation du Conseil de surveillance

Le Conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank comprend depuis le 31 janvier 2005 dix-huit membres (contre neuf membres jusqu'à cette date)⁽²⁾, tous propriétaires d'au moins une action émise par la société.

Le Conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank, filiale directe de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne, comprend parmi ses membres deux administrateurs indépendants.

La définition de l'administrateur indépendant retenue par IXIS Corporate & Investment Bank est celle préconisée dans le rapport Bouton du 23 septembre 2002, à savoir : toute personne qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société,

son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Depuis le 22 mars 2005, trois Censeurs, nommés par l'Assemblée générale des actionnaires, assistent aux réunions du Conseil de surveillance. Leur mission, sans que cela entraîne immixtion ou interférence dans la gestion de la société, est de veiller au respect des missions assignées à la société et notamment de celles prévues par les statuts et la loi.

Activité et travaux du Conseil de surveillance en 2004

Le Conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank s'est réuni à sept reprises en 2004. Les représentants du personnel ont été conviés à chacune des réunions. Le taux moyen de présence des membres a été de 75 %.

Le service Droit de l'entreprise assure l'organisation et la préparation des Conseils et des comités spécialisés. Chaque réunion du Conseil de surveillance a donné lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

(1) Partie intégrante du rapport du Président du Conseil de surveillance de l'article L. 225-68 dernier alinéa du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

(2) Cf. pages 71 à 87 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du Conseil de surveillance.

En s'appuyant, le cas échéant, sur les travaux menés par les Comités spécialisés (cf. *infra*), le Conseil de surveillance s'est principalement attaché à vérifier :

- la pertinence des choix stratégiques et des décisions d'investissement du Directoire ; le Conseil a ainsi été tenu régulièrement informé des développements de nouvelles activités et des créations de structures ;
- l'absence de déformation du profil de risques de la société ainsi que l'efficacité des dispositifs de contrôle ;
- l'évolution des résultats au regard des objectifs définis en début d'année ;
- la qualité de l'information financière diffusée par la société, principalement dans le cadre des comptes annuels et semestriels.

Le Conseil de surveillance a de plus examiné de manière spécifique les points suivants :

- lettre d'objectif 2005 ;
- business plan (2005-2007) ;
- projet d'apport partiel d'actifs de CDC IXIS à CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) ;
- projet d'apport en nature de SANPAOLO IMI à IXIS Corporate & Investment Bank ;
- projet IAS ;
- nouvelle composition du Directoire, du Conseil de surveillance et des comités spécialisés ;
- modifications des statuts de la société ;
- l'agrément du nouvel actionnaire CNCE ;
- rémunération des membres du Directoire.

Enfin, dans le cadre de ses attributions spéciales énumérées par la loi, le Conseil de surveillance a autorisé :

- au cours de sa séance du 16 juin 2004 la signature :
 - d'une convention réglementée dénommée "Contrat de Cession de parts sociales" entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et la

Caisse des Dépôts relative à la cession par CDC IXIS Capital Markets à la Caisse des Dépôts des parts sociales qu'elle détenait dans le GIE CDC International ;

- d'une convention réglementée dénommée "Amendement à la Lettre d'engagement du 28 mai 2003" entre CDC IXIS et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) visant à permettre à CDC IXIS d'accorder directement sa garantie à la société IXIS Structured Products.
- au cours de sa séance du 21 septembre 2004 la signature :
 - d'une convention réglementée dénommée "Convention de Cession" entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Securities (depuis dénommée IXIS Securities) relative à la cession par CDC IXIS Capital Markets à CDC IXIS Securities des titres qu'elle détenait dans la société CDC IXIS Midcaps (depuis dénommée IXIS Midcaps) ;
 - d'une convention réglementée dénommée "Lettre d'engagement" entre la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de

Gouvernement d'entreprise

Prévoyance (CNCE) et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank). Cette Lettre d'engagement a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre (domaine, forme, durée, rémunération ...) des Cautionnements solidaires ci-après mentionnés ;

- d'une convention réglementée dénommée "Cautionnement solidaire" (en version française et anglaise) entre la CNCE et CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank). Cette convention, conclue avec une date de prise d'effet au 1^{er} octobre 2004 et pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Capital Markets de bénéficier de la garantie de la CNCE pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité ;
- au cours de sa séance du 29 octobre 2004 la signature :
- d'une convention réglementée dénommée "Convention de Cession" entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et la CNCE relative à la cession par CDC IXIS Capital Markets à la CNCE des titres CDC IXIS reçus dans le cadre de l'apport en nature réalisé par SANPAOLO IMI ;
- d'une convention réglementée dénommée "Lettre d'engagement" entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Capital Markets North America Inc. (depuis dénommée IXIS Capital Markets North America Inc.) en version anglaise. Cette Lettre d'engagement a pour objet de déterminer les conditions de mise en œuvre des cautionnements solidaires (domaine, forme, durée, rémunération...) ci-après mentionnés ;
- d'une convention réglementée dénommée "Guarantee" (en version anglaise) entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC Municipal Products Inc. (depuis dénommée IXIS Municipal Products Inc.). Cette convention, conclue à compter du 1^{er} novembre 2004 pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC Municipal Products Inc. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité ;
- d'une convention réglementée dénommée "Guarantee" (en version anglaise) entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC

Derivatives Inc. (depuis dénommée IXIS Derivatives Inc.). Cette convention, conclue à compter du 1^{er} novembre 2004 pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC Derivatives Inc. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité ;

- d'une convention réglementée dénommée "Guarantee" (en version anglaise) entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC Financial Products Inc. (depuis dénommée IXIS Financial Products Inc.). Cette convention, conclue à compter du 1^{er} novembre 2004 pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC Financial Products Inc. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité ;
- d'une convention réglementée dénommée "Guarantee" (en version anglaise) entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Funding Corp. (depuis

dénommée IXIS Funding Corp.). Cette convention, conclue à compter du 1^{er} novembre 2004 pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Funding Corp. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité ;

- d'une convention réglementée dénommée "Guarantee" (en version anglaise) entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS Commercial Paper Corp. (depuis dénommée IXIS Commercial Paper Corp.). Cette convention, conclue à compter du 1^{er} novembre 2004 pour une durée indéterminée, a pour objet de permettre aux contreparties de CDC IXIS Commercial Paper Corp. de bénéficier de la garantie de CDC IXIS Capital Markets pour les opérations conclues à compter du 1^{er} novembre 2004 et dont la date de maturité est postérieure au 23 janvier 2017 et pour les opérations conclues à compter du 24 janvier 2007 quelle que soit leur date de maturité ;
- d'une convention réglementée dénommée "Convention de Prêt" entre CDC IXIS Capital Markets (depuis dénommée IXIS Corporate & Investment Bank) et CDC IXIS relative à la mise en place d'un prêt accordé par CDC IXIS Capital Markets à CDC IXIS neutralisant le risque de taux d'intérêt global consécutif au traité d'apport à CDC IXIS Capital Markets.

Des jetons de présence ont été versés aux membres du Conseil de surveillance proportionnellement à leur présence au conseil et au sein des deux comités spécialisés⁽¹⁾. Toutefois, en application d'une règle interne au Groupe Caisse des Dépôts, ses représentants ne perçoivent pas de jetons de présence au titre du mandat exercé au sein du Conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank.

(1) Cf. pages 71 à 87.

Activité des comités spécialisés en 2004

Dans le cadre de ses missions, le Conseil de surveillance s'appuie sur les travaux de deux comités spécialisés, mis en place en 1998 : d'une part, le Comité des comptes et du contrôle interne, d'autre part, le Comité des rémunérations.

LE COMITE DES COMPTES ET DU CONTROLE INTERNE

Le Comité des comptes et du contrôle interne comprend quatre membres depuis le 15 février 2005 (contre trois membres jusqu'au 31 décembre 2004). Il est présidé par un membre du Conseil de surveillance et se réunit en présence des Commissaires aux comptes. Chacune de ses réunions fait l'objet d'un compte rendu détaillé qui est présenté et commenté lors du Conseil de surveillance qui se réunit dans les quinze jours suivants, ce délai permettant au Comité de disposer du temps nécessaire à la synthèse de ses travaux.

Le Comité des comptes et du contrôle interne est chargé d'évaluer l'information financière dans le cadre des arrêtés de comptes et de surveiller l'application des textes relatifs au contrôle interne. Il est ainsi investi de plusieurs missions :

- examiner les comptes semestriels et annuels avant qu'ils ne soient présentés au Conseil de surveillance, en s'assurant notamment de la pertinence et de la permanence des options comptables retenues et en recueillant l'avis des Commissaires aux comptes ;

■ Gouvernement d'entreprise

- veiller au bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne et à la bonne application des textes réglementaires correspondants ;
- émettre un avis sur la désignation des Commissaires aux comptes et leur programme de travail ;
- suivre l'évolution de l'exposition aux différents risques (marché, contrepartie, ...).

Le Comité des comptes et du contrôle interne s'est réuni quatre fois en 2004. Le taux moyen de présence de ses membres a été de 92 %. Il a notamment examiné :

- les comptes annuels 2003 et les comptes semestriels 2004 ;
- les rapports au Conseil de surveillance sur la surveillance des risques et du contrôle interne, ainsi que le rapport à l'AMF sur le contrôle des services d'investissement ;
- le projet de rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société ;
- les travaux menés par le Comité au cours de l'exercice ;
- les projets Bâle II et IAS (Contrôle des risques, Déontologie, Comptabilité).

LE COMITE DES REMUNERATIONS

Le Comité des rémunérations comprend trois membres. Il a pour mission de rendre un avis sur la rémunération des membres du Directoire. Ce Comité s'est réuni une fois en 2004, en présence de deux de ses membres.

Les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Objectifs généraux des procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par IXIS Corporate & Investment Bank pour ses activités, visent à assurer au plan opérationnel :

- le correct traitement des opérations et la conformité des activités et des comportements aux diverses réglementations et normes professionnelles internes ou externes, qui leur sont applicables ;
- le développement sécurisé des nouveaux produits/montages/activités ;
- l'organisation des activités en vue de la prévention des éventuels conflits d'intérêt ;
- l'évaluation et la maîtrise des risques associés aux processus mis en œuvre ;
- la sécurité des systèmes d'information.

D'un point de vue plus global, il s'agit de donner aux actionnaires et aux investisseurs, l'assurance raisonnable que par la mise en œuvre de processus de management des risques, de contrôle et de "compliance" sécurisés et optimisés, IXIS Corporate & Investment Bank s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne en mesure d'accompagner efficacement les objectifs de performance économique et financière fixés dans le cadre de la stratégie retenue, en accord avec les actionnaires, et de produire des informations financières, comptables et de gestion fiables et pertinentes.

Références appliquées

Les références réglementaires et normatives auxquelles se conforme le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank sont constituées de :

REFERENCES EXTERNES (LEGALES OU PROFESSIONNELLES)

- En tant qu'établissement de crédit : les dispositions du code monétaire et financier (regroupant pour l'essentiel les dispositions de la loi bancaire du 24 janvier 1984 et de la loi de modernisation des activités financières du 2 juillet 1996) et plus particulièrement, s'agissant du contrôle interne, le référentiel bancaire spécifique résultant du règlement du CRBF n° 97-02 et de ses avenants ;
- en tant que prestataire de services d'investissement : les dispositions dictées par l'Autorité des marchés financiers/AMF, en particulier les règles de bonne conduite dans les interventions sur les marchés et les relations avec les clients ;
- des codes de bonne conduite publiés par des associations professionnelles, chaque fois que le régulateur recommande ou impose leur application (par exemple, le Code de déontologie des analystes financiers) ;
- la réglementation relative à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, sous le contrôle de la Commission Bancaire ;
- s'agissant des succursales et filiales étrangères : les réglementations édictées par les régulateurs des places d'implantation (*Financial Services Authority* au Royaume-Uni, *Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht/BAFIN* en Allemagne, *Financial Supervisory Authority* au Japon, *National Association of Securities Dealers* et *Securities and Exchange Commission* aux Etats-Unis, *Financial Supervisory Commission* à Hong Kong, *Commission de*

Surveillance du Secteur Financier au Luxembourg, *Irish Financial Services Regulatory Authority* en Irlande), lorsque les activités exercées localement sont assujetties à ces règles.

REFERENCES INTERNES

Plusieurs corps de règles structurent l'organisation du système de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank :

- les "principes généraux de contrôle interne" définis à l'époque par la banque CDC IXIS pour les entités du groupe. Compte tenu de la nature et de la complexité croissante des activités exercées, ces principes sont prioritairement orientés vers la surveillance et la maîtrise de risques, sur la base de modèles d'évaluation ou de cartographies des risques. Ces éléments sont en cours d'adaptation au nouveau périmètre d'activités de la banque et aux évolutions de son organisation ;
- le "Manuel de déontologie", qui regroupe l'ensemble des règles de déontologie personnelle et professionnelle applicables aux personnels IXIS Corporate & Investment Bank (règles de bonne conduite, prévention des conflits d'intérêts, régime de transparence des opérations sur titres à titre personnel, ...)

Gouvernement d'entreprise

- la "Charte comptable" IXIS Corporate & Investment Bank, qui définit les responsabilités, rôles et champs d'action des différents acteurs de la fonction comptable, et décrit la chaîne des contrôles mis en œuvre pour assurer l'exhaustivité et l'exactitude des informations produites, et de la piste d'audit ;
- la "Charte de l'audit interne du Groupe Caisse d'Epargne", qui précise les objectifs, l'organisation, les principaux référentiels méthodologiques, les modalités de réalisation des missions, ainsi que les droits et devoirs des auditeurs et audités ;
- le manuel des règles d'audit du Groupe qui précise les modalités d'application de la charte et homogénéise les méthodes de travail des directions de l'audit du Groupe Caisse d'Epargne . Pour la filiale nord-américaine, il convient d'ajouter l'utilisation du référentiel international en matière de contrôle interne COSO⁽¹⁾.

Principes d'organisation mis en œuvre

Différents principes constituent le socle du dispositif de contrôle interne :

- responsabilisation des managers opérationnels, auxquels il revient, pour favoriser l'appropriation des règles, de mettre en place les procédures et les modalités de contrôle assurant l'exercice sécurisé de leurs activités ;
- décentralisation des modes de fonctionnement au niveau des filières métier, dotées de limites de risque spécifiques et d'obligations de reporting ;
- application générale du principe de séparation de fonctions :
 - séparation stricte (y compris physique) entre les équipes qui engagent financièrement (les front-offices), et les équipes effectuant le traitement administratif des opérations (back-office) ;
 - présence de juristes détachés dans les activités de front-office pour sécuriser l'établissement de la documentation contractuelle au plus proche des équipes opérationnelles, avec maintien du lien hiérarchique avec le service juridique ;
 - respect de la règle de "double regard" (deux intervenants) dans les *process* opérationnels (suivi des échéanciers sur produits complexes, saisie/validation des paiements, envoi de valorisations à la clientèle...) ;

- mise en place de "Murailles de Chine" pour prévenir la circulation d'informations confidentielles entre services, activités ou entités, et prévenir les conflits potentiels d'intérêt.

- existence de plusieurs niveaux de contrôle à IXIS Corporate & Investment Bank :

- contrôles permanents de premier niveau par les responsables hiérarchiques, complétés par des fonctions de surveillance/contrôle indépendantes de ces hiérarchies, mais intégrées aux activités opérationnelles pour assurer un suivi au plus près des équipes.

Par exemple :

- au sein des salles des marchés, présence d'une équipe de risk management indépendante des responsables de desk et rattachée hiérarchiquement aux deux membres du Directoire en charge de la Direction des Marchés ; avec pour mission de veiller au respect des limites individuelles de négociation des opérateurs (limites comportementales), et d'effectuer la production/validation des P/L,
- au sein du back-office de production, existence de cellules comptables assurant la dissociation entre les traitements/dénouements des opérations et les validations/rapprochements au plan comptable.

(1) Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission's Internal Control-Integrated Framework.

- interventions des fonctions support (Juridique, Fiscal, Comptabilité Centrale, Direction des Systèmes d'Information,...) qui sécurisent par leur expertise l'exercice des activités ;
- contrôles permanents de 2^e niveau assurés par les fonctions Risques (marchés, contrepartie, opérationnels) et Déontologie-Conformité ;
- contrôles périodiques de 3^e niveau, indépendants de tous les autres, effectués par l'Audit interne de la Banque et l'Inspection Générale du Groupe ;
- rattachement au Président du Directoire de la banque des responsables Risques, Déontologie-Conformité et Audit interne, qui bénéficient par ailleurs d'un lien fort avec les directions correspondantes du Groupe dans le cadre de leurs filières respectives.

Par ailleurs, le dispositif de contrôle interne de la banque IXIS Corporate & Investment Bank fait appel à un ensemble de comités dont l'objet est d'encadrer la prise de décision, d'assurer une normalisation des traitements opératoires, de permettre une gestion des risques adaptée au caractère innovant et au degré de complexité des activités exercées.

Ces comités sont de deux types :

- Comités opérationnels (collatéralisation et contrats-cadres, courtiers, normalisation des saisies,...) ;
- Comités du Directoire (nouveaux produits, investissements, crédit, référencement, risques de marché et résultats, risques opérationnels, gestion de bilan,...).

Principaux acteurs et modes de fonctionnement du contrôle interne

L'organisation de la banque a été adaptée au nouveau périmètre d'activités (marchés et financements).

Plusieurs nouvelles directions ont vu le jour :

- une Direction Financière a été créée, regroupant sous la même responsabilité les fonctions Trésorerie, Change et Gestion de bilan ;
- une Direction Administrative a été mise en place. Elle intègre notamment un nouveau service, dédié à l'organisation et au développement des procédures au sein de l'entreprise ;
- une Direction unique des Systèmes d'Information a été constituée, avec l'objectif d'homogénéiser la gestion des systèmes d'information entre les front et les back-offices, et de capitaliser le savoir-faire en matière de gestion de projets sur les différentes activités ;
- la Direction des Systèmes d'Information et les activités Post-marchés ont été réunies sous la responsabilité d'un membre du Directoire en charge des Opérations ;
- en relation avec les prochaines obligations réglementaires, une fonction Conformité placée sous la responsabilité de la Direction de la Conformité et de la Déontologie, a été créée. Elle est chargée de veiller au respect des normes au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank et de veiller en permanence à la qualité et à la fiabilité du dispositif de surveillance des risques de non conformité. Elle intervient à ce titre, en liaison avec la Direction des Risques, dans le domaine des risques opérationnels.

■ Gouvernement d'entreprise

Pour maîtriser les différents risques (quelle qu'en soit la nature) liés aux activités exercées, le dispositif de contrôle interne d'IXIS Corporate & Investment Bank fait appel à un maillage :

- d'acteurs (intervenant soit en direct, soit au travers des comités internes) ;
- de procédures (validation, autorisation, traitement, contrôle) ;
- d'outils de mesure et de surveillance ;
- de reportings tant opérationnels que destinés au management.

Ce maillage s'exerce à différents niveaux :

Le lancement d'activités/produits innovants

- Présidé par l'un des deux membres du Directoire en charge des activités de front-office, un Comité des Transactions (auquel participent notamment le Contrôle des risques, le Juridique et la Compliance), délivre un accord :
 - hiérarchie sur les transactions importantes ou particulièrement risquées ;
 - de principe sur les transactions innovantes (sous réserve de l'intervention du Comité Nouveaux Produits).

Par ailleurs, un Comité d'Investissement a spécifiquement pour objet l'examen des montages structurés à base d'immobilier :

- Présidé par le responsable du Contrôle des Risques, le Comité Nouveaux Produits/Nouvelles Activités (le cas échéant précédé de pré-comités techniques) associe toutes les fonctions support concernées, dont les Risques, le Back-office et la Compliance, et assure une analyse collégiale, transversale et concertée pour les besoins de l'accord de lancement.
- La procédure "visas techniques" associant notamment les fonctions Juridique, Compliance et Back-office sécurise plus particulièrement le contenu de la documentation contractuelle et sa mise en œuvre opérationnelle (capacité des systèmes d'information à traiter correctement le produit).

Les interventions au titre des activités de marchés de capitaux et de financement

Les opérateurs exerçant des fonctions de négociation sur les marchés ainsi que les analystes-crédit sont dotés de cartes professionnelles.

Des procédures encadrent :

- l'entrée en relation avec les clients (Comité de Référencement) ;
- le choix des intermédiaires (Comité Courtiers) ;
- la prise de risque de crédit (Comité de Crédit et mise en place de limites par contrepartie/client) ;
- la relation avec les contreparties, au travers de la mise en place de contrats cadres et de garanties, et de la validation des modèles de confirmation des opérations (Comité Collatérisation et Contrats cadres) ;
- la prise de risque de marché (mise en place pour chaque opérateur de limites opérationnelles formalisées dans des "feuilles de route" individuelles).

La signature des confirmations des transactions et, plus largement, de la documentation juridique et contractuelle liée aux opérations

IXIS Corporate & Investment Bank a défini des règles de signature fondées sur une stricte séparation front/back-office, déclinées par activité et par type d'engagement juridique, avec intervention de différents niveaux de visas hiérarchiques.

L'enregistrement des opérations

Les systèmes d'enregistrement des opérations véhiculent l'information sur l'intention de gestion sous-jacente aux transactions suivant un process front-back-comptabilité, ce qui contribue à assurer l'exhaustivité et l'intégrité de la piste d'audit.

La mesure/surveillance des risques

Les activités parisiennes, les succursales et les filiales s'inscrivent dans le cadre de lignes de métier mondiales, et à ce titre, leurs risques sont suivis selon les mêmes règles.

RISQUES DE MARCHE

- Le Risk management vérifie au quotidien le respect des limites individuelles de négociation (marchés, produits et classes de risques autorisés, "stop-loss", ...), ainsi que les paramètres de valorisation servant au calcul des résultats ;
- des limites en risque de marché (*Value At Risk*) sont définies pour les portefeuilles. Ces limites en VaR sont suivies chaque jour par le Contrôle des risques, au moyen de l'outil de mesure SCENARISK ;
- le Contrôle des risques valide les modèles utilisés dans le cadre de la mesure des risques et résultats ;
- une consolidation des risques de marché (toutes entités du Groupe confondues) est réalisée quotidiennement par le Contrôle des risques ;
- ces mesures sont complétées par des tests de stress fondés sur des scénarios de crise ;

- un Comité des Risques de Marchés et des Résultats examine mensuellement la situation des principaux risques, l'utilisation des limites, les principaux produits traités, les évolutions méthodologiques de mesure de risques.

RISQUES DE CREDIT/CONTREPARTIE

- Le Département des risques de crédit, rattaché au Président du Directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank, procède aux analyses de contreparties et de transactions impliquant un risque de crédit. Il établit les méthodologies de notations internes applicables dans l'ensemble du Groupe pour les contreparties ou activités dont il a la responsabilité en application du principe des pôles de compétence qui prévaut au sein de la filière Risques du Groupe des Caisses d'Epargne. Les décisions de crédit sont prises dans le cadre de délégations ou de comités de crédit par métier, selon des procédures formalisées. Le Comité de crédit d'IXIS Corporate & Investment Bank, présidé par le Président du Directoire ou par le membre du Directoire en charge des Finances, décide des principaux engagements de la Banque, suit l'évolution des encours et procède à la révision annuelle des limites de risque et des notations ;

■ Gouvernement d'entreprise

- pour remplir au mieux sa mission, le Département des risques de crédit a spécialisé ses analystes entre contreparties *corporates* réparties par secteurs d'une part et contreparties financières (banques, fonds, compagnies d'assurances, sociétés de gestion ...) d'autre part. A côté des analystes se positionne une équipe d'interface avec la salle des marchés pour traiter en temps réel les demandes ponctuelles des opérateurs de marché ;
- une équipe de gestion des systèmes, d'enregistrement des données et de suivi des risques (utilisations comparées aux autorisations) dépend également de ce département ;
- les limites d'engagement font l'objet d'une surveillance quotidienne par le Département des risques de crédit ;
- les systèmes "maison" calculent au quotidien les expositions au risque de crédit/contrepartie (notamment une VaR de type Monte-Carlo via le système AMERISC) ;
- pour les activités de Financements spécialisés, un comité de mise sous surveillance (Comité "watch list") se réunit tous les trimestres et passe en revue l'ensemble du portefeuille de crédit et la *watch list* en cours pour décider des inscriptions sur la liste, des maintiens et des sorties. Un Comité de provisionnement détermine trimestriellement le montant des provisions, en s'appuyant entre autres sur les conclusions du Comité "watch list" ;

RISQUES OPERATIONNELS

- Un pôle risques opérationnels placé sous la responsabilité du Contrôle des risques, intervient sur les aspects identification, mesure et reporting. Les travaux du pôle risques opérationnels sont examinés au sein du Comité des risques opérationnels qui se réunit selon une périodicité bimestrielle. Ce Comité, placé sous la direction d'un membre du Directoire, est notamment composé des fonctions Contrôle des risques, Conformité, RSSI, Organisation. Par son action, le Comité risques opérationnels a pour objectif de veiller à la cohérence du dispositif de contrôle interne permanent pour les risques opérationnels, et a également pour vocation d'examiner les normes visant à prévenir le risque de fraude (en associant en tant que de besoin les fonctions Juridique et Audit interne) ;

- dans le cadre des exigences de Bâle II, un outil de recensement des incidents (autour duquel s'organise le système d'information des risques opérationnels) est déployé sur l'ensemble du périmètre IXIS Corporate & Investment Bank. Un ensemble de correspondants ont été nommés dans les différents services et implantations à l'étranger de la Banque.

RISQUES DE NON-CONFORMITE

La Direction de la Conformité et de la Déontologie définit et décline à l'attention des équipes opérationnelles les normes résultant de la réglementation financière et sur le contrôle interne, au titre de cette catégorie de risques.

Le dispositif repose à la fois sur :

- une surveillance a priori fondée sur des "pre-approvals" donnés par la Direction au cas par cas ;
- des contrôles a posteriori réalisés par une fonction *ad hoc* au sein de la Direction, pouvant le cas échéant saisir l'Audit interne, en fonction des investigations à mener.

RISQUES LIÉS À LA GESTION DU BILAN

- Une Direction Financière est en charge du refinancement à court terme des activités, suit les allocations de fonds propres entre les métiers, et veille aux équilibres du bilan de la Banque (principalement par la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt global et de change) ;
- un Comité de gestion de bilan, placé sous la responsabilité du Président du Directoire, examine mensuellement les risques liés à l'ALM, et revoit périodiquement les autorisations de trésorerie et de bilan accordées.

Le calcul des résultats

Le processus de détermination du résultat de gestion est encadré par le Risk management. La vérification de résultat de gestion est assurée par le Contrôle des risques et des résultats, au travers notamment :

- du processus de validation des "pricers" front-office ;
- du contrôle, à partir de sources indépendantes, des données de marché ;
- du processus de rapprochement entre le résultat de gestion et le résultat comptable.

Interviennent dans ce processus les cellules comptables de back-office et la Comptabilité centrale responsable en dernier ressort de l'exactitude du résultat.

La sécurité des systèmes d'information (SI)

Compte tenu de l'importance des systèmes d'information pour les activités de banque de financement et d'investissement, la fonction SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) est en charge de :

- veiller à la qualité du dispositif dans ses diverses composantes ("fire walls", procédures de gestion des habilitations informatiques, plans de continuité d'activité, ...) ;
- s'assurer de l'application d'une méthodologie commune pour le développement des projets informatiques ;

- développer des indicateurs de mesure et de suivi en matière de sécurité des systèmes d'information.

Par ailleurs, au travers des maîtrises d'ouvrage informatiques, des adaptations régulières sont apportées aux systèmes pour en accroître le caractère STP ("*Straight Through Processing*").

Les couvertures d'assurance

Des polices d'assurance RC professionnelle, toutes activités d'IXIS Corporate & Investment Bank, viennent compléter le dispositif de couverture des risques.

L'évaluation du dispositif de contrôle interne

L'audit interne d'IXIS Corporate & Investment Bank s'assure périodiquement (dans le cadre d'un programme de travail coordonné et avalisé auprès de l'Inspection Générale de la structure actionnaire), de la qualité des processus de management des risques, de contrôle et de compliance, au moyen de missions d'audit complet ou de contrôles plus limités, suivant une approche axée sur les risques.

Ce dispositif englobe également les succursales étrangères, auprès desquelles l'audit interne Paris dispose de correspondants qui lui rendent périodiquement compte des travaux réalisés.

Gouvernement d'entreprise

Un dispositif similaire est en place avec le service du Contrôle interne de la société de bourse.

Le service d'audit interne de la filiale new-yorkaise IXISSM Capital Markets est intégré dans la ligne audit interne Paris, suivant une ligne de reporting forte.

L'Inspection Générale du Groupe Caisse d'Épargne assure elle-même en direct, et de façon discrétionnaire, des missions d'audit sur le périmètre de la banque IXIS Corporate & Investment Bank .

POINTS CLES DU DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE / REPORTINGS

Les facteurs structurants, tels que les séparations de fonctions, le système de limites et les différents niveaux de contrôle, sont décrits dans les parties précédentes.

Un élément essentiel de la surveillance et de la maîtrise des risques tient à la qualité du système de reporting.

Ce système s'organise comme suit à IXIS Corporate & Investment Bank :

■ Reportings destinés à l'organe exécutif

Les reportings sont établis par des fonctions de contrôle ou de pilotage indépendantes des fonctions opérationnelles intervenant dans les activités de marchés de capitaux et de financement :

- sur les nouveaux produits/nouveaux montages (reporting mensuel au Directoire sur les statuts d'autorisation de traitement et de suivi de la mise en œuvre des mesures demandées en comité) ;
- sur les risques :
 - reporting sur les risques de marché (quotidien sur la VaR, point hebdomadaire et mensuel sur les principales variations) ;
 - reporting sur les dépassements "risques de contrepartie" (suivi quotidien des limites et point hebdomadaire) ;
 - reportings sur les risques opérationnels d'après des indicateurs *ad hoc*.
- sur les résultats : reporting quotidien de P/L par activité, point hebdomadaire et mensuel sur les principales variations ;
- sur la comptabilité : notes de synthèse des contrôles comptables (trimestrielles) ;

- concernant le pilotage : reporting ALM du Comité Actif-Passif ;
- le respect des règles de bonne conduite et des listes de valeurs sous surveillance destinées à prévenir les conflits d'intérêt ;
- l'entrée en relation avec les clients au plan des exigences déontologiques.

■ Reportings exploités par les services opérationnels.

- Ils portent notamment sur :
- le respect des limites opérationnelles (comportementales, VaR) ;
 - les garanties contractuelles (collatéralisation) ;
 - l'existence de contrats cadres avec les contreparties, et plus généralement, sur la détention de la documentation juridique afférente aux transactions ;
 - le bon déroulement des process de traitement (confirmations, paiements, suspens) ;
 - les erreurs et les incidents.

Une réflexion menée en 2004 a abouti à l'enrichissement et à la mise en place d'un tableau de bord pour le suivi des activités post-marchés, avec un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

CONCLUSION SUR LE DISPOSITIF DE CONTROLE INTERNE D'IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK

IXIS Corporate & Investment Bank possède un système et un maillage de contrôle interne visant à anticiper les problématiques essentielles liées à la complexité des activités exercées et aux risques y afférents.

Ce dispositif devant faire l'objet d'adaptations constantes en fonction de l'ajout de nouvelles activités, de l'évolution des produits et de leur caractère innovant, IXIS Corporate & Investment Bank consolide l'existant ou mène des actions dans plusieurs domaines :

- la normalisation de l'enregistrement et du traitement des opérations, notamment complexes ;
- l'amélioration de la gestion des référentiels clients ;
- le renforcement du dispositif de suivi du risque de crédit ;
- le renforcement du contrôle interne permanent sur les opérations faisant appel à des entités *ad hoc* ;
- la poursuite du développement d'indicateurs de risques opérationnels, et de non-conformité, et l'automatisation de contrôles récurrents pour en améliorer l'efficacité ;
- le renforcement de la filière Sécurité des systèmes d'information en fonction du nouveau périmètre de la banque et des nouvelles exigences réglementaires ;
- la poursuite des améliorations apportées aux chaînes informatiques pour renforcer leur caractère STP (*Straight Through Processing*).

Gouvernement d'entreprise

L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière

Le service comptable central

Le service comptable central, placé sous l'autorité du membre du Directoire en charge des Finances, est structuré en cinq pôles principaux :

- la consolidation et le contrôle comptable des filiales, en charge des états financiers consolidés et du contrôle central de second niveau des filiales consolidées ;
- la production de synthèse, en charge des états financiers sociaux, de la liasse de consolidation et de l'ensemble du reporting réglementaire ;
- le traitement comptable des activités non opérationnelles ;
- le contrôle comptable social (Paris et succursales) ;
- les normes, procédures et systèmes comptables (maîtrise d'ouvrage et maintenance des systèmes d'interprétation et de production).

L'information produite et son contrôle

La société IXIS Corporate & Investment Bank produit chaque semestre des états financiers sociaux et consolidés.

Les comptes consolidés intègrent en particulier IXIS Corporate & Investment Bank et ses filiales IXISSM Capital Markets (New York), IXIS Securities ainsi que sa participation dans le Groupe Nexgen (mis en équivalence). Le périmètre de consolidation est composé de 54 entités dont un certain nombre de véhicules *ad hoc*.

Ces états financiers sont établis en application du dispositif légal et réglementaire (corps de règles spécifique aux établissements financiers établi par la Commission Bancaire puis par le Comité de la réglementation comptable). Ils comportent les informations constituant le document de référence de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les règles de comptabilisation et d'évaluation sont déterminées en conformité avec les normes comptables du Groupe Caisse d'Epargne.

Cette information fait l'objet en semestriel d'une attestation de revue limitée et en annuel d'une certification de la part des commissaires aux comptes.

L'organisation et les systèmes de production de l'information comptable

LES COMPTES CONSOLIDÉS

La production de l'information comptable sur base consolidée repose sur une organisation comprenant le service comptable central et ses correspondants au sein des filiales, chargés de la consolidation et travaillant sur la base des instructions du service comptable central pour la production des comptes consolidés du groupe.

Les principales étapes du processus sont : la détermination, en fonction de seuils de signification pré déterminés, du périmètre de consolidation qui inclut les entités *ad hoc*, la centralisation des données financières, puis les traitements de consolidation au moyen d'un logiciel administré et paramétré par la direction de la Réglementation et Consolidation Groupe de la CNCE. Les données reçues font systématiquement l'objet de contrôles de cohérence et de concordance. Elles doivent être conformes aux principes comptables applicables en France aux établissements de crédit et, en particulier, à ceux définis par le Groupe Caisse d'Epargne.

Les opérations réalisées entre les entités du Groupe Caisse d'Épargne sont validées sur la base de déclarations contradictoires qui font l'objet de recherches d'écart. Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans ce processus, qui repose sur l'utilisation d'un logiciel spécifique développé et paramétré lui aussi par la CNCE, pour l'élimination des opérations réciproques réalisées avec ses propres filiales, ou le cas échéant, la justification des écarts qui doivent être maintenus.

LES COMPTES SOCIAUX

La production de l'information comptable sur base sociale est réalisée de manière décentralisée du fait de la forte imbrication des travaux de back-office et de traitement comptable de l'établissement :

- l'enregistrement des activités opérationnelles du front-office et de leur résultat (produit net bancaire) est réalisé par le back-office à partir de ses applications de gestion ou au moyen d'enregistrements manuels ;
- l'enregistrement des autres opérations est assuré de manière centralisée par le service comptable.

L'information comptable est structurée par "sections" analytiques qui correspondent au niveau élémentaire de production d'une balance équilibrée. Des sections comptables sont spécialisées en fonction de la localisation géographique des activités (France ou bien le pays d'implantation de chacune des trois succursales).

La planification des travaux d'arrêté est coordonnée par le service comptable central qui produit et diffuse une note d'instructions qui reprend les étapes du processus d'arrêté et les informations attendues des différents contributeurs décentralisés.

Les systèmes de traitement comptable sont organisés avec une dissociation des applications de gestion et de l'interprétation comptable des événements, ce qui contribue à l'indépendance de la fonction comptable :

- les applications de gestion qui sont sous la responsabilité du back-office produisent des comptes rendus d'événements ;
- cette information est interprétée par l'application "règles du jeu" qui est sous la responsabilité du service comptable central et qui produit les écritures comptables qui alimentent le système comptable central ;

- la comptabilité du résultat des opérations complexes est opérée par le back-office à partir d'une information fiabilisée et justifiée par le service du contrôle des risques et des résultats ;

- les opérations autres que les activités opérationnelles sont traitées dans un système auxiliaire qui se déverse chaque jour dans le système comptable central ;

- les écritures manuelles sont enregistrées par le back-office ou par le service comptable central dans le système comptable central ;

- enfin, un système de production de synthèse sous la responsabilité du service comptable permet de produire les états financiers et les annexes à partir de la balance extraite du système comptable.

La chaîne de contrôle comptable et les responsabilités

Dans le cadre du Comité "nouveaux produits", le service comptable est associé à la mise en œuvre des opérations à caractère nouveau ou complexe identifiées par le service du contrôle des risques et des résultats afin d'en déterminer le traitement comptable et réglementaire de principe en coopération avec le back-office et le service fiscal.

Gouvernement d'entreprise

Les notes d'analyse produites dans ce cadre sont communiquées de manière systématique aux commissaires aux comptes.

D'une manière générale, les fonctions de production et les fonctions de contrôle sont dissociées, aussi bien pour le traitement comptable que pour la production du résultat de gestion des activités opérationnelles.

La production comptable sociale décentralisée est assortie de la responsabilité de production d'un inventaire justificatif de la balance correspondant aux sections comptables gérées (y compris les travaux de rapprochement des stocks du front-office aux soldes de comptabilité générale). A l'issue des travaux d'arrêté, un reporting est adressé au service comptable central par le back-office.

Le contrôle comptable social est assuré par une équipe dédiée qui est localisée au niveau du service comptable central, y compris pour les comptes des sections qui ne correspondent pas aux activités opérationnelles.

Le résultat de gestion est produit par le service Risk management puis fait l'objet d'un contrôle par le service du contrôle des risques et des résultats (paramètres et modèles de valorisation, en particulier).

Le résultat comptable des activités opérationnelles (produit net bancaire) est fiabilisé par un rapprochement périodique avec le résultat de gestion qui est opéré par le back-office sous la coordination du service du contrôle des risques et des résultats qui a la responsabilité de l'application qui regroupe ces informations.

Le service du contrôle des risques et des résultats produit à la fin de l'arrêté un reporting qui est communiqué au service comptable central.

Le contrôle comptable central exploite les informations justificatives et les reporting produits par le back-office ou le service du contrôle des risques et des résultats, et procède à leur analyse. Il réalise par ailleurs des contrôles complémentaires classiques (analyse des variations, etc.). La synthèse de ses travaux, conclusions et recommandations est reprise dans une synthèse formalisée des contrôles comptables qui est adressée aux membres du Directoire et communiquée aux commissaires aux comptes ainsi qu'au service de l'audit interne.

L'apport par CDC IXIS en novembre 2004 de ses participations dans les groupes IXISSM Capital Markets (New York) et Nexgen s'est accompagné de la mise en place d'une fonction de contrôle central de second niveau au sein du pôle consolidation et contrôle filiales.

Une des premières actions de cette cellule a été de définir, en relation avec les directions comptables des filiales, la nature des informations nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Cette étude s'est traduite par la rédaction d'instructions à destinations des filiales. La cellule contrôle des filiales exploite les informations justificatives et les reporting de contrôle transmis par les filiales. Elle synthétise ses travaux dans une note d'analyse formalisée comprenant également l'explication des variations venues affecter les états financiers au cours de l'exercice. Elle émet par ailleurs à destination des directions comptables des filiales des recommandations de nature à améliorer le niveau de contrôle et se déplace périodiquement au sein des principaux établissements afin de compléter son travail régulier de contrôle à distance.

Les actions en cours visant à conforter le dispositif de traitement et de production de l'information comptable

LE PASSAGE AUX NORMES IFRS

Le groupe IXIS Corporate & Investment Bank s'inscrit dans le calendrier de publication défini par le Groupe Caisse d'Epargne qui fixe la date de première publication selon le référentiel IAS au 30 juin 2006 avec un comparatif au 30 juin 2005. La première application des normes est positionnée au 1^{er} janvier 2005 pour établir le bilan d'ouverture.

L'analyse et la mise en œuvre des normes IAS/IFRS au sein d'IXIS Corporate & Investment Bank sont engagées depuis 2003 sous la forme d'un projet dirigé par la Direction comptable en coopération étroite avec les métiers.

Le projet est découpé en 3 phases principales :

- La phase **diagnostic** (mars à septembre 2003) a permis la documentation des portefeuilles existants, l'identification des impacts principaux de la norme sur la présentation de l'activité et la définition des options à approfondir avant leur mise en œuvre.
- La phase **analyse détaillée** (octobre 2003 à juillet 2004) a permis d'arrêter les choix fonctionnels (classification des opérations et définition des expressions de besoins envers les systèmes de gestion).
- La phase de **mise en œuvre** s'étend du second semestre 2004 au 30 juin 2005 et permet l'adaptation des systèmes d'information de la banque et de son organisation.

Conformément à la planification initiale, l'année 2004 a permis la classification suivant les règles définies par les normes IFRS de l'ensemble des portefeuilles existants, la définition du traitement de consolidation des entités *ad hoc*, l'adaptation des systèmes de back-office et comptables ainsi que l'analyse de la méthodologie qui permettra la justification du retournement des contrats internes.

Depuis le 1^{er} janvier 2005, IXIS Corporate & Investment Bank adapte son architecture comptable afin d'être en mesure de produire des comptes dans un double référentiel : français et IAS/IFRS. La préparation des comptes consolidés du groupe reposera sur l'utilisation du système de consolidation en cours de développement par le Groupe Caisse d'Épargne qui sera opérationnel dans le courant de l'année 2005.

L'adoption de cette nouvelle architecture comptable s'est accompagnée d'un changement de plan de comptes (alignement sur le plan de comptes des établissements de crédits - PCEC) et de la mise en production de nouveaux schémas comptables destinés à traduire en comptabilité les nouvelles règles IAS/IFRS.

Ces changements ne remettent pas en cause l'organisation et la chaîne de contrôle comptable décrits précédemment mais pourront nécessiter des ajustements ponctuels liés notamment aux besoins qui apparaîtront lors de la préparation des bilans d'ouverture au cours de l'exercice 2005 et aux travaux de rapprochement comptabilité/gestion dans un double référentiel.

LES AUTRES ACTIONS VISANT A AMELIORER LE DISPOSITIF DE TRAITEMENT ET DE PRODUCTION DE L'INFORMATION COMPTABLE

Au cours des dernières années, la priorité a été donnée à la réduction des délais d'arrêté et à l'industrialisation du processus de production et de synthèse. L'utilisation d'un interpréteur comptable dissocié des applications de gestion a été généralisée.

La production régulière de comptes mensuels, engagée en 2004, a contribué à la fluidité du processus de production et de contrôle de l'information comptable. Cet effort doit néanmoins être poursuivi afin de rendre ce processus plus efficient.

L'intégration des nouveaux métiers apportés en novembre 2004 par CDC IXIS (financements structurés notamment) a impliqué l'adoption par ceux-ci des principes d'organisation appliqués antérieurement au sein de la société qui sont décrits ci-dessus. L'application de ces règles dont certaines étaient nouvelles pour les métiers concernés sera parachevée au cours de l'exercice 2005.

A l'issue de ses premiers travaux réalisés à l'occasion de l'arrêté annuel 2004, la fonction de contrôle comptable central de second niveau des filiales complétera ses recommandations et instructions afin d'améliorer le dispositif mis en œuvre.

■ Gouvernement d'entreprise

Rapport des Commissaires aux comptes,

établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société IXIS Corporate & Investment Bank pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2004

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la société IXIS Corporate & Investment Bank et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Il appartient au Président du Conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 18 avril 2005.

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Etienne Boris



Mazars & Guérard

Michel Barbet-Massin Charles de Boisriou



Le Directoire

Mission générale du Directoire

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs attribués par la loi au Conseil de surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Le Directoire présente au Conseil de surveillance, au moins une fois par trimestre, un rapport sur l'activité de la société et, chaque année, les comptes annuels et les comptes consolidés dans les trois mois suivant la clôture de chaque exercice.

Il établit et présente également le rapport de gestion à l'Assemblée générale ordinaire.

En outre, le Directoire veille à l'information et à la consultation du Comité d'entreprise.

Composition et organisation du Directoire

Le Directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank est composé de cinq membres⁽¹⁾, dont le mandat est de six ans.

Il est organisé par un Règlement intérieur qui précise notamment ses modalités de fonctionnement, ses pouvoirs, la répartition des tâches entre ses membres et son dispositif de délégation de signature (qui donne lieu à l'établissement d'un recueil de signatures).

Activité du Directoire en 2004

Le Directoire s'est réuni selon un rythme hebdomadaire durant l'exercice (54 réunions). Le taux moyen de présence de ses membres a été de 81 %.

En séance, le Directoire a notamment systématiquement examiné et commenté le tableau de bord retraçant l'activité et les risques par filière d'activité au cours de la semaine précédente. En outre, son rôle a consisté à évaluer les risques à prendre par la société dans le cadre de ses activités, à valider tous projets à mettre en œuvre et à arrêter les décisions nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et le développement de la société. Un procès-verbal a été dressé à l'issue de chacune de ses réunions.

Commissaires aux comptes

			1 ^{ère} nomination	Prochaine échéance
Titulaires	PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Etienne Boris	32, rue Guersant 75833 Paris Cedex 17	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2004
	Mazars & Guérard représenté par Michel Barbet- Massin et Charles de Boisriou	Tour le Vinci 4, allée de l'Arche 92075 Paris La Défense	Assemblée du 11/06/96	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007
Suppléants	Monsieur Dominique Paul	32, rue Guersant 75017 PARIS	Assemblée du 30/06/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2004
	Monsieur Michel Rosse	Tour le Vinci 4, allée de l'Arche 92075 Paris La Défense	Assemblée du 15/05/97	Assemblée statuant sur les comptes au 31/12/2007

(1) Cf. pages 67 à 87 la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chacun des membres du Directoire.

■ Gouvernement d'entreprise

Honoraires des Commissaires aux comptes⁽¹⁾

Nature de la mission	PricewaterhouseCoopers Audit				Mazars & Guérard			
	2004		2003		2004		2003	
	K€	%	K€	%	K€	%	K€	%
Certifications, examen des comptes	690	67	417	60	347	33	275	40
Autres missions d'audit	74	95	42	89	4	5	5	11
Autres missions - juridique et fiscal	48	89	11	100	6	11	-	0
TOTAL	812	69	470	63	357	31	280	37

En 2004, aucun honoraire n'a été versé dans le cadre de missions ayant trait aux technologies de l'information ou à l'audit interne.

Le cabinet Ernest & Young a par ailleurs perçu 40 K€ au titre de sa mission de certification des comptes d'IXIS Securities en 2004. Les cabinets Ernst & Young et Touber avaient par ailleurs perçu respectivement 47 K€ et 21 K€ au titre de leur mission de Commissaires aux comptes d'IXIS Securities en 2003.

(1) Les honoraires sont rattachés selon l'exercice contrôlé et indiqués T.T.C.

Projets de résolutions soumis à l'Assemblée générale mixte des actionnaires d'IXIS Corporate & Investment Bank du 11 mai 2005

Le Directoire propose aux actionnaires, réunis en Assemblée générale mixte :

- d'approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2004, qui ont fait l'objet d'une certification sans réserve par les Commissaires aux comptes ;
- d'approuver les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice 2004, qui ont été préalablement autorisées par le Conseil de surveillance et sont présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes ;
- d'approuver le projet d'affectation du résultat consistant, compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 140 459 505,00 euros le 8 décembre 2004, et après dotation à la réserve légale, en la distribution d'un dividende de 48 830 833,35 euros, le solde du bénéfice distribuable soit 143 786 613,04 euros, étant inscrit en compte de report à nouveau ;
- d'allouer aux membres du Conseil de surveillance des jetons de présence d'un montant total de 84 500 euros au titre de l'exercice 2004 ;
- de renouveler, conformément à l'avis émis par le Comité des comptes et du contrôle interne, les mandats du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaires aux comptes titulaire, et de Monsieur Dominique Paul, Commissaire aux comptes suppléant, qui viennent à expiration à l'issue de cette assemblée ;
- de procéder à des modifications statutaires relatives à la composition et à l'organisation du Conseil de surveillance.

Texte des projets de résolutions

Projet de résolutions à caractère ordinaire

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du Directoire et la lecture des rapports du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2004 tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la présentation du rapport du Directoire, et la lecture des rapports du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, ainsi que la présentation du rapport du Président du Conseil de surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne mises en place par la société et la lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur ledit rapport, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2004 tels qu'ils lui ont été présentés.

Gouvernement d'entreprise

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce, et après avoir constaté pour les conventions soumises à son approbation que le quorum atteint est supérieur au quart des actions ayant droit de vote, l'Assemblée générale approuve, dans les conditions de l'article L. 225-88 dudit code, les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

Détermination du bénéfice distribuable :	
Bénéfice de l'exercice 2004	195 215 033,54 euros
Dotations à la réserve légale	(4 679 561,64) euros
Report à nouveau antérieur	142 541 479,49 euros
Acompte sur dividende versé le 8 décembre 2004	(140 459 505,00) euros
Bénéfice distribuable	192 617 446,39 euros
Affectation du bénéfice distribuable :	
Distribution de dividende	48 830 833,35 euros
Solde en report à nouveau	143 786 613,04 euros

Au 31 décembre, le capital social est composé de 125 207 265 actions de 15,25 euros chacune.

Le dividende par action, correspondant à la distribution de dividende décidée par la présente assemblée, s'élève à 0,39 euros.

Au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été mis en distribution :

- Distribution en 2002 : dividende de 27 200 000 euros assorti d'un avoir fiscal de 13 600 000 euros (décision de l'Assemblée générale du 17 mai 2002, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001).
- Distribution en 2003 : pas de distribution de dividendes (décision de l'Assemblée générale du 14 mai 2003, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002).
- Distribution en 2004 :
 - dividende de 46 500 000 euros assorti d'un avoir fiscal de 23 250 000 euros (décision de l'Assemblée générale du 6 mai 2004, statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003).
 - acompte sur dividende de 140 459 505 euros dont un montant de 65 764 764 euros assortis d'un avoir fiscal de 32 882 382 euros (délibération du Directoire en date du 7 décembre 2004).

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale fixe à 84 500 euros le montant total des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance au titre de l'exercice 2004.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, renouvelle pour une durée de six exercices qui expirera à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaires aux comptes titulaire,
- Monsieur Dominique Paul, Commissaires aux comptes suppléant.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente Assemblée générale pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des résolutions à caractère ordinaire.

Projet de résolutions à caractère extraordinaire

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire décide de modifier l'article 25 alinéa 2 comme suit :

Article 25 : Composition du Conseil de surveillance et limite d'âge

Le deuxième alinéa est modifié comme suit :

"La limite d'âge pour l'exercice des fonctions de membre du Conseil de surveillance est fixée à 72 ans. Le nombre de membres du Conseil de surveillance âgés de plus de 68 ans ne peut excéder le tiers du nombre des membres en fonction. Si cette limite est atteinte, le membre le plus âgé est réputé démissionnaire d'office lors de la prochaine Assemblée générale".

Le reste de l'article demeure inchangé.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale extraordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire décide de modifier l'article 28 des statuts en y intégrant un alinéa supplémentaire comme suit :

Article 28 : Organisation du Conseil de surveillance

A l'issue du deuxième alinéa, il est inséré un alinéa supplémentaire :

"Le Conseil peut de surcroît attribuer le titre de Vice-président à un autre membre du Conseil".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente Assemblée générale ordinaire pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi au titre des présentes résolutions.





Comptes consolidés

// Bilan consolidép. 114

// Compte de
résultat consolidép.116

// Hors bilan consolidép. 117

// Notes annexes
aux comptes consolidés ...p. 118

// Rapport des Commissaires
aux comptes sur les
comptes consolidésp. 172

Comptes consolidés

Bilan consolidé

Actif

en millions d'euros

	Notes	31.12.04	31.12.03	31.12.02
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES				
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux			1	10
Effets publics et valeurs assimilées	3	11 006	13 634	8 262
Créances sur les établissements de crédit	1	81 173	51 826	55 562
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
Créances commerciales	2	531		
Autres concours à la clientèle		28 560	9 983	7 065
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE				
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	44 783	37 582	44 203
Actions et autres titres à revenu variable	3	19 132	6 610	3 956
PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME				
Participations	4	58	34	4
Participations mises en équivalence	5	73		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES				
	6	83	53	50
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS				
	7	21 660	14 490	11 423
TOTAL		207 059	134 213	130 535

Passif

en millions d'euros

	Notes	31.12.04	31.12.03	31.12.02
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES				
Banques centrales, CCP				13
Dettes envers les établissements de crédit	8	69 900	73 722	80 788
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
Autres dettes envers la clientèle	9	31 214	10 408	4 203
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE				
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	10	39 562	9 323	12 392
Emprunts obligataires et assimilés		7 432	670	1 230
Autres dettes représentées par un titre		119		
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	11	52 490	38 577	30 498
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12	364	39	47
DETTES SUBORDONNEES	13	2 540	727	729
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)	14	6		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS FRBG)	14	3 432	747	635
Capital souscrit		1 909	458	458
Primes d'émission		994	10	10
Réserves consolidées et autres		336	167	71
Résultat de l'exercice		193	112	96
TOTAL		207 059	134 213	130 535

Comptes consolidés

Résultat consolidé

en millions d'euros

	Notes	31.12.04	31.12.03	31.12.02
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES				
Opérations de trésorerie et interbancaires	21	1 582	1 073	1 626
Opérations avec la clientèle	22	401	208	160
Obligations et autres titres à revenu fixe	23	312	472	542
Autres intérêts et produits assimilés		417	2 289	1 488
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES				
Opérations de trésorerie et interbancaires	21	(1 973)	(1 911)	(2 571)
Opérations avec la clientèle	22	(341)	(151)	(76)
Obligations et autres titres à revenu fixe	23	(664)	(342)	(324)
Autres intérêts et charges assimilées		(315)	(2 163)	(2 543)
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	24	50	14	16
COMMISSIONS (PRODUITS)	25	119	70	84
COMMISSIONS (CHARGES)	25	(90)	(82)	(67)
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	26	1 655	1 196	1 218
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	27	(339)	(45)	951
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE NETS	28	(24)	5	(4)
PRODUIT NET BANCAIRE		790	633	500
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION				
Frais de personnel	29	(291)	(203)	(190)
Autres frais administratifs		(208)	(196)	(183)
Refactorations		18	15	26
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		(17)	(16)	(17)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		292	233	136
Coût du risque	30	1	(76)	
RESULTAT D'EXPLOITATION		293	157	136
QUOTE-PART DANS LE RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	5	1		
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	31	(1)	5	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		293	162	136
RESULTAT EXCEPTIONNEL				(14)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	32	(94)	(50)	(40)
DOTATIONS NETTES AU FRBG		(6)		14
RESULTAT NET PART DU GROUPE		193	112	96
RESULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)⁽¹⁾		4,19	3,73	3,20

(1) IXIS Corporate & Investment Bank n'a pas émis d'instruments dilutifs qui nécessiteraient la présentation d'un résultat dilué par action.

Hors bilan consolidé

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS DONNES SUR TITRES			
Engagements de financement :			
- en faveur d'établissements de crédit	1 269		
- en faveur de la clientèle ⁽¹⁾	9 516	6 121	6 191
Engagements de garantie :			
- en faveur d'établissements de crédit	14 044	13 101	11 616
- en faveur de la clientèle	1 326		
Engagements sur titres :			
- titres à livrer	704	1 709	752
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS REÇUS SUR TITRES			
Engagements de financement :			
- reçus d'établissements de crédit	4 023	14 615	13 035
- reçus de la clientèle			
Engagements de garantie :			
- reçus d'établissements de crédit	2 269	1 982	1 982
- reçus de la clientèle	314		
Engagements sur titres :			
- titres à recevoir	3 577	4 957	1 789
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS			
Autres engagements donnés	26 339	4 359	555
Autres engagements reçus	19 790	5 644	2 773

(1) Montant retraité par rapport à la présentation du rapport annuel 2002.

Les engagements hors bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises sont décrits dans la note 17.

Les engagements hors bilan relatifs aux opérations sur instruments financiers à terme sont décrits dans la note 18.

Comptes consolidés

Notes annexes aux comptes consolidés

Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés du groupe IXIS Corporate & Investment Bank sont établis conformément aux dispositions du règlement n° 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF).

La présentation des états financiers consolidés est conforme aux dispositions du règlement CRBF n° 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du CRBF.

118

I - Changements de périmètre et comparabilité des exercices

1.1. Refondation du partenariat entre les groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne

Les groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne ont signé le 27 mai 2004 l'accord définitif de refondation de leur partenariat au terme duquel la Caisse des Dépôts apporte à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) sa participation dans la Compagnie financière EULIA (50,1 %) et dans sa filiale de banque d'investissement et gestion d'actifs CDC IXIS (43,55 %).

Au cours du second semestre 2004, cette opération s'est poursuivie par une réorganisation des activités du groupe CDC IXIS en trois filières métiers principales :

- la banque de financement et d'investissement constituée des activités de marchés de capitaux et de financements de grands "corporate", organisée à partir de CDC IXIS Capital Markets (IXIS Corporate & Investment Bank à compter du 1^{er} novembre 2004) à laquelle ont été apportés les actifs, passifs et hors bilan correspondants inscrits chez CDC IXIS ;
- la gestion d'actifs, regroupée sous une holding de gestion d'actifs (IXIS Asset Management Group) ;
- la conservation, par filialisation de l'activité exercée directement par CDC IXIS, l'administration de fonds et le service aux émetteurs (IXIS Investor Services).

A l'issue de cette réorganisation, CDC IXIS a été absorbée par la CNCE le 31 décembre 2004.

1.2. Principes d'élaboration des comptes consolidés du groupe IXIS Corporate & Investment Bank

Les comptes consolidés sont établis conformément aux principes généraux applicables en France aux établissements de crédit.

Les apports effectués par CDC IXIS à IXIS Corporate & Investment Bank dans le cadre de la réorganisation décrite au paragraphe 1.1 ont été réalisés sur la base de la valeur comptable des actifs et des passifs dans les livres de CDC IXIS.

A l'issue des opérations d'apport, IXIS Corporate & Investment Bank a recueilli plus de 90 % des titres d'IXIS North America ce qui rend éligible cette acquisition à la méthode de la mise en commun d'intérêts définie par l'article 215 du règlement CRC n° 99-07 relatif aux règles de consolidation applicables aux entreprises relevant du CRBF. Cette méthode consiste à substituer au coût d'acquisition des titres d'IXIS North America la valeur nette comptable des actifs et des passifs constitutifs des capitaux propres de ce groupe. L'écart entre le coût d'acquisition des titres et la valeur d'entrée des actifs et passifs du groupe IXIS North America a été imputé sur les capitaux propres consolidés. Il convient de noter que les comptes du groupe IXIS North America sont établis, pour les besoins de la consolidation, conformément aux principes comptables définis par le groupe.

1.3. Comparabilité des exercices

Les apports de CDC IXIS décrits ci-avant ayant été réalisés le 1^{er} novembre 2004, le compte de résultat de l'exercice 2004 reflète les charges et produits de la totalité de l'exercice 2004 pour les activités de marché d'IXIS Corporate & Investment Bank (ex CDC IXIS Capital Markets) et des deux derniers mois pour les activités et filiales apportées.

Le bilan et le hors bilan au 31 décembre 2004 correspondent à la situation patrimoniale du nouveau groupe à cette date.

Les éléments repris dans les comptes consolidés au titre des exercices 2002 et 2003 correspondent à ceux qui ont été publiés à ces dates par le groupe CDC IXIS Capital Markets (devenu IXIS Corporate & Investment Bank au 1^{er} novembre 2004).

Afin de donner des éléments d'appréciation permettant la comparabilité des comptes consolidés du groupe IXIS Corporate & Investment Bank, des comptes *pro forma*, regroupant les comptes de CDC IXIS Capital Markets et les données chiffrées relatives aux activités et filiales apportées, ont été établis pour la totalité de l'exercice 2004 ainsi que pour l'année 2003 (voir note 35).

Comptes consolidés

2 - Principes et modalités de consolidation

2.1. Méthodes de consolidation et périmètre

Les comptes consolidés regroupent les comptes d'IXIS Corporate & Investment Bank, les comptes consolidés des sous-groupes et les comptes des filiales, dès lors que leur consolidation présente un caractère significatif par rapport aux comptes consolidés de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif d'une filiale est présumé lorsque l'un des trois critères suivants est respecté :

- total de bilan supérieur à 200 millions d'euros ;
- produit net bancaire supérieur à 15 millions d'euros ;
- résultat net supérieur à 2,5 millions d'euros.

Des seuils spécifiques ont par ailleurs été définis pour certains secteurs d'activité (GIE de moyens ou OPCVM sous contrôle).

Sont également consolidées les sociétés dont la contribution au résultat du sous-groupe auquel elles appartiennent est jugée significative ainsi que les sociétés nouvellement créées ou acquises et appelées à un fort développement.

Intégration globale

Sont consolidées par intégration globale les entreprises contrôlées de manière exclusive ayant une activité à caractère financier ou une activité se situant dans le prolongement des activités du groupe.

Le contrôle exclusif se définit comme étant le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise, afin de tirer avantage de ses activités.

Il résulte soit de la détention de la majorité des droits de vote, soit de la désignation pendant deux exercices successifs de la majorité des membres des organes dirigeants, soit du droit d'exercer une influence dominante en vertu de contrats ou de clauses statutaires.

Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est défini comme étant le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Mise en équivalence

Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

Cas particulier des entités *ad hoc*

Lorsque le groupe ou une société du groupe possède en substance, notamment en vertu de contrats ou de clauses statutaires, le contrôle d'une entité, celle-ci est consolidée, même en l'absence de lien en capital.

Les critères de détermination du contrôle pour les entités *ad hoc*, définies comme étant les structures créées spécifiquement pour gérer une ou plusieurs opérations pour le compte d'une entreprise, sont fondés sur les pouvoirs de décision et de gestion sur les activités courantes ou sur les actifs qui composent l'entité *ad hoc*, sur la capacité de bénéficier de tout ou de la majorité des résultats et sur l'exposition à la majorité des risques relatifs à l'entité.

Sont exclues du périmètre les entités exerçant leur activité dans le cadre d'une relation fiduciaire, avec une gestion pour compte de tiers et dans l'intérêt de différentes parties prenantes.

Par ailleurs, ne sont pas consolidées les entités *ad hoc* dont les parts ou titres sont en cours de commercialisation avec des perspectives raisonnables de succès à court et moyen terme.

Enfin, en regard des critères rappelés ci-avant, le groupe ne contrôle aucune des entités créées dans le cadre de ses activités de titrisation, à l'exception de la structure CLEA 2 consolidée depuis le 1^{er} janvier 2002.

Les éventuels engagements conclus avec ces entités, notamment sous forme de lignes de liquidité ou de lettres de garantie, sont enregistrés et évalués conformément aux principes comptables généraux applicables à ces instruments.

Comptes consolidés

2.2. Evolution du périmètre

Le périmètre de consolidation comprend IXIS Corporate & Investment Bank et ses filiales et participations directes et indirectes, dont un certain nombre d'entités *ad hoc*, soit 54 entités représentatives du groupe au 31 décembre 2004 contre 4 entités au 31 décembre 2003.

Les principales évolutions de périmètre sont liées aux opérations de Refondation, et notamment aux apports de CDC IXIS à IXIS Corporate & Investment Bank réalisés le 1^{er} novembre 2004 :

- la prise de participation à hauteur de 38,7 % dans le groupe Nexgen (11 entités au 31 décembre 2004), spécialisé dans la réalisation d'opérations d'ingénierie financière ;
- la prise de participation à 100 % dans le sous-groupe IXIS North America (38 entités au 31 décembre 2004), spécialisé dans les activités de marché aux Etats-Unis.

Enfin, le véhicule *ad hoc* CDC SPI (compartiment Prévie) dont les opérations de restructuration n'étaient pas achevées au 31 décembre 2004 a été consolidé par mise en équivalence dans les comptes d'IXIS Corporate & Investment Bank.

2.3. Ecart d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs, passifs et éléments de hors bilan constitue l'écart d'acquisition.

La différence entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise acquise est constitutive d'écarts d'évaluation qui sont amortis, dépréciés ou repris au résultat selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

L'écart d'acquisition, positif ou négatif, est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors de l'acquisition, sans dépasser 20 ans. En cas de changements significatifs défavorables intervenant sur les hypothèses ayant servi de base à la détermination du plan d'amortissement, l'écart d'acquisition fait l'objet d'un amortissement exceptionnel et/ou d'une révision de ce plan.

2.4. Impôts sur les sociétés

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments du bilan.

La méthode appliquée est celle du report variable, selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition. L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé.

Pour la France, le taux d'imposition différée appliqué s'établit désormais à 34,43 % contre 35,43 % pour le taux plein. Compte tenu de l'absence de différence temporaire relative à des éléments taxés au taux réduit, la réduction progressive du taux d'imposition des plus-values de cession des titres de participation, votée le 30 décembre 2004 dans le cadre de la Loi de finance rectificative pour 2004, n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et, en application de la règle de prudence, les impôts différés actif ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs.

2.5. Conversion des états financiers en devises

Les bilan et hors bilan des sociétés étrangères sont convertis aux cours de fin de période (à l'exception des capitaux propres maintenus au cours historique) et les comptes de résultat au cours moyen de la période. Les écarts de conversion qui en résultent sont portés dans une rubrique des réserves consolidées intitulée "Réserve de conversion".

2.6. Opérations intra-groupe

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

Sont également éliminés du bilan les titres émis par les entités du groupe s'ils ne font pas partie du portefeuille de transaction.

Comptes consolidés

3 - Règles d'évaluation

3.1. Opérations en devises

Conformément au règlement CRBF n° 89-01 relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir.

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir, jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

3.2. Créances et dettes sur les établissements de crédit et la clientèle

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les crédits consentis, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée (le traitement du risque de crédit est décrit au § 3.10).

Prêts et emprunts

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat *pro rata temporis*.

Titres reçus ou donnés en pension livrée

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement CRBF 89-07. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

A la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.

Les produits et charges sur pensions sont enregistrés *pro rata temporis* dans le compte de résultat de l'exercice.

3.3. Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement CRBF n° 90-01, modifié par le règlement CRC n° 2000-02.

Les dispositions du règlement CRC n° 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. infra §3.10) s'appliquent aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe, qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de provision.

Titres de transaction

Les titres de transaction, au sens du règlement CRBF n° 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les titres sont évalués au prix du marché. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Lorsque IXIS Corporate & Investment Bank est en situation de mainteneur de marché et que le titre fait l'objet d'une rotation suffisante, ces titres peuvent être maintenus en portefeuille de transaction au-delà du délai de six mois, conformément aux cas de dérogation prévus par la réglementation. Il en est de même lorsque ces titres s'inscrivent dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments évalués en valeur de marché.

Titres de placement

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement, les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention supérieure à six mois. Dans ce cas, le reclassement est fait au prix du marché du jour du transfert.

Comptes consolidés

Valeurs mobilières à revenu fixe

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

Valeurs mobilières à revenu variable

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat sur la durée de vie résiduelle du titre selon un mode actuariel. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une provision spécifique.

Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Le mode d'amortissement de la surcote-décote varie selon qu'il s'agit de valeurs mobilières ou non.

Valeurs mobilières

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres selon un mode linéaire.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale est amortie sur la durée de vie résiduelle des titres selon un mode actuariel.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

Prêts et emprunts de titres

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée *pro rata temporis* en résultat.

3.4. Instruments financiers à terme et conditionnels

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions. Ces interventions sont réalisées :

- dans le cadre de couvertures affectées ;
- ou dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du règlement CRC 2002-03 (cf. infra § 3.10).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

Contrats d'échange de taux et de devises

En application du règlement CRBF n° 90-15 (modifié par le règlement CRC n° 92-04), les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

- opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert ;
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contrepartie évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Comptes consolidés

Autres opérations

Les autres opérations correspondent principalement aux futures et aux options qui relèvent du règlement CRBF n° 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. § 3.5).

128

3.5. Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.

3.6. Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

3.7. Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et mode d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents.

Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée ;
- les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

3.8. Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit ("*credit events*"), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit : les *Credit Default Swaps*, les *Total Rate of Return Swaps* et les *Credit Linked Notes* qui sont respectivement assimilables à des options, à des *swaps* et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, *swaps* et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert ;

Comptes consolidés

- le résultat des opérations en position ouverte isolée, réalisées dans le cadre d'une détention durable, est évalué *prorata temporis* avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime ;
- les opérations réalisées dans une intention de *trading* sont évaluées en valeur de marché avec correctifs pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
 - comptabilisation en coût historique ;
 - le cas échéant, provision pour dépréciation.

3.9. Provisions pour risques et charges

Figurent dans cette rubrique :

- les provisions pour risques pays, déterminées sur la base de l'appréciation des risques portés par le groupe sur les pays concernés ou débiteurs situés dans ces pays ; les critères d'appréciation se fondent généralement sur l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays ;
- les provisions pour risques sectoriels, destinées à couvrir des risques dont la probabilité de réalisation est incertaine et la mesure aléatoire ;
- les provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux, correspondant pour l'essentiel à des indemnités de fin de carrière ;
- les provisions pour risques et charges qui ne sont pas liées à des opérations bancaires, constituées en vertu du règlement CRC n° 2000-06 relatif à la comptabilisation des passifs. Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise.

3.10. Risque de crédit

Le risque de crédit est traité en comptabilité depuis le 1^{er} janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002. L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur les états financiers.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres et engagements).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont provisionnées sur la base de leur valeur de marché ou de la valeur actuelle des pertes prévisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les provisions constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Elles apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. La dotation aux provisions est reprise dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

3.11. Titres de participation et filiales

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix de revient. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de perte de valeur durable.

3.12. Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

3.13. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive.

3.14. Dettes et titres subordonnés

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts, ou des titres émis, à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Comptes consolidés

3.15. Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés *prorata temporis*.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

3.16. Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent l'ensemble des dépenses liées au personnel. Ils intègrent notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, ainsi que les charges liées aux opérations de restructuration.

Certaines filiales du groupe, notamment aux Etats-Unis, pratiquent une politique d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'autres titres de capital, envers leurs employés. Ces filiales n'étant pas cotées, le groupe s'est engagé à racheter les titres émis suite à l'exercice des options à un prix basé sur des valeurs de marché ou des formules de calcul. Ainsi, à chaque clôture, le groupe procède à l'évaluation de l'impact qu'aurait l'exercice de ces options sur la quote-part détenue par le groupe dans l'actif net consolidé de ces filiales. L'effet de dilution potentielle constaté est pris en charge en frais de personnel par la constitution d'une provision pour risques et charges déterminée en fonction de la valorisation des titres sous-jacents.

3.17. Engagements sociaux

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans le groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations. Il en va de même pour les primes liées à l'attribution des médailles du travail.

A l'étranger, il existe divers régimes de retraites obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon les cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes individuels des sociétés concernées. Ils ne font l'objet d'aucun retraitements dans les comptes consolidés du groupe.

Les principes comptables applicables aux comptes consolidés du groupe IXIS Corporate & Investment Bank décrits dans cette note, feront l'objet de modifications lors de l'élaboration des comptes consolidés relatifs aux comptes semestriels 2006 et des données comparatives qui seront présentées au titre du 30 juin 2005, suite à la mise en application des normes IFRS adoptées.

Les principales dispositions prises dans le cadre du projet IAS/IFRS ainsi que son degré d'avancement sont présentés dans le rapport annuel.

Note 1 : opérations interbancaires et assimilées : créances sur les établissements de crédit

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Comptes ordinaires débiteurs	14 706	8 808	9 177
Comptes et prêts au jour le jour	5 253	3 407	5 943
Titres reçus en pension livrée	571		
Intérêts courus	2	1	0
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A VUE	20 532	12 216	15 120
Comptes et prêts à terme	9 555	2 553	5 215
Titres reçus en pension livrée	50 890	36 937	35 014
Prêts subordonnés	13		
Intérêts courus	183	120	213
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A TERME	60 641	39 610	40 442
CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT⁽¹⁾	81 173	51 826	55 562

(1) Dont créances sur sociétés du Groupe Caisse d'Epargne : 17 980 millions d'euros au 31 décembre 2004.

L'exposition au risque de crédit est analysée dans la note 20.

Note 2 : opérations avec la clientèle

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
CREANCES COMMERCIALES	531		
Prêts à la clientèle financière	1 727	3 182	4 064
Crédits de trésorerie	2 935		
Crédits à l'équipement	1 270		
Autres crédits	3 872		
Titres reçus en pension livrée	18 727	6 779	2 994
Prêts subordonnés	5	13	
Intérêts courus	85	9	7
Provisions	(61)		
AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE	28 560	9 983	7 065
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE⁽¹⁾	29 091	9 983	7 065

(1) Dont créances sur sociétés du Groupe Caisse d'Epargne : 401 millions d'euros au 31 décembre 2004.

L'exposition au risque de crédit est analysée dans la note 20.

Comptes consolidés

Note 3 : opérations sur titres de transactions, de placement d'investissement et de l'activité de portefeuille

a) Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et à revenu variable

en millions d'euros

	31.12.04				31.12.03				31.12.02
	Titres de				Titres de				
	Transaction	Placement	Investissement	Total	Transaction	Placement	Investissement	Total	Total
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES⁽¹⁾									
Valeur brute ⁽²⁾	10 492	281	207	10 980	12 999	143	452	13 594	8 262
Primes / décotes		12	7	19		13	24	37	0
Créances rattachées		5	2	7	0	0	3	3	0
Provisions				0		0	0	0	0
Valeur nette comptable	10 492	298	216	11 006	12 999	156	479	13 634	8 262
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE⁽¹⁾									
Valeur brute ⁽²⁾	27 271	14 297	3 075	44 643	27 050	7 165	3 389	37 604	44 231
Primes / décotes		38		38		13	0	13	0
Créances rattachées	32	137	23	192	0	51	0	51	0
Provisions		(12)	(78)	(90)		(10)	(76)	(86)	(28)
Valeur nette comptable	27 303	14 460	3 020	44 783	27 050	7 219	3 313	37 582	44 203
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE									
Valeur brute	16 741	2 390		19 131	5 042	1 568		6 610	3 958
Créances rattachées		1		1	0	0		0	0
Provisions				0		0		0	(2)
Valeur nette comptable	16 741	2 391		19 132	5 042	1 568		6 610	3 956
TOTAL NET PAR TYPE DE PORTEFEUILLE	54 536	17 149	3 236	74 921	45 091	8 943	3 792	57 826	
TOTAL NET PAR TYPE DE PORTEFEUILLE 2002					42 401	9 559	4 461		56 421

(1) Le risque de contrepartie attaché aux titres à revenu fixe est détaillé en note 20.

(2) Pour ces catégories de titres, les valeurs brutes indiquées dans les colonnes "titres de placement" et "titres d'investissement" correspondent à la valeur de remboursement.

Au 31 décembre 2004, le montant des titres prêtés s'élève à 82 millions d'euros pour les effets publics et valeurs assimilées, à 854 millions d'euros pour les obligations et autres titres à revenu fixe et 136 millions d'euros pour les actions et autres titres à revenu variable.

Au 31 décembre 2004, le montant des titres cotés s'élève à 351 millions d'euros pour les effets publics et valeurs assimilées, 8 269 millions d'euros pour les obligations et autres titres à revenu fixe et 10 605 millions d'euros pour les actions et autres titres à revenu variable.

Les titres cotés ne comprennent pas les parts d'OPCVM inscrites au 31 décembre 2004 pour 1 814 millions d'euros en portefeuille de transaction (contre 1 402 millions d'euros au 31 décembre 2003) et 219 millions d'euros en portefeuille de placement (contre 304 millions d'euros au 31 décembre 2003).

Ces OPCVM comprennent des parts d'OPCVM de capitalisation à hauteur de 2 026 millions d'euros (contre 1 705 millions d'euros au 31 décembre 2003) dont 566 millions d'euros sont d'origine française (contre 1 705 millions d'euros au 31 décembre 2003).

b) Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et à revenu variable - plus ou moins values latentes

en millions d'euros

	Titres de placement		Titres d'investissement	
	31.12.04	31.12.03	31.12.04	31.12.03
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES				
Valeur nette comptable	298	156	216	479
Valeur de marché des titres de placement	432	158	237	491
Plus-values latentes	134	2	21	12
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE				
Valeur nette comptable	14 460	7 219	3 020	3 313
Valeur de marché des titres de placement	15 862	7 980	3 636	3 434
Plus-values latentes	1 402	761	616	121
Moins-values latentes provisionnées	(12)	(10)	(78)	(76)
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE				
Valeur nette comptable	2 391	1 568		
Valeur de marché des titres de placement	2 509	1 525		
Plus ou moins-values latentes ⁽¹⁾	118	(43)		

(1) Ces montants ne tiennent pas compte des résultats latents afférents aux instruments financiers affectés, le cas échéant, en couverture des titres de placement.

c) Obligations, actions, autres titres à revenu fixe et à revenu variable - informations complémentaires sur les titres

en millions d'euros

Portefeuille d'origine	Portefeuille de destination	Montant transféré en cours d'exercice		
		31.12.04	31.12.03	31.12.02
Titres de transaction	Titres de placement	614	1 000	239
Titres de transaction	Titres d'investissement			
Titres de placement	Titres d'investissement			84

Au cours de l'exercice 2004, 51,8 millions d'euros de titres d'investissement ont été vendus avant l'échéance dégageant un résultat de 1,1 million d'euros contre 76 millions d'euros ne dégageant pas de résultat significatif au cours de l'exercice 2003.

Comptes consolidés

Note 4 : participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en millions d'euros

	31.12.04					31.12.03					31.12.02	
	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %
SOCIETES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT UN INVESTISSEMENT NET SIGNIFICATIF												
Euronext	12			12	1	0			0		2	
CEPAR I	7			7	57							
Captiva	5			5	100	5			5	100		
M5 (AKA)	4			4	4							
Fideme	4			4	14							
IXIS Asia	3			3	100							
LCF Rothschild-MidCaps	3		(2)	1	100	2		(2)	0	50	1	50
Informatique CDC		16		16			26		26			
Autres titres non consolidés	5		0	5		3			3		1	
Avances sur titres non consolidés		1		1								
TOTAL DES PARTICIPATIONS ET AVANCES CONSOLIDABLES	43	17	(2)	58		10	26	(2)	34		4	
Dont participations cotées ⁽¹⁾	12			12		NS					2	

(1) La valeur boursière des titres cotés s'élève à 25,1 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Note 5 : participations mises en équivalence

CDC IXIS a apporté à IXIS Corporate & Investment Bank sa participation de 38,70 % dans le Groupe Nexgen le 1^{er} novembre 2004. La valeur d'équivalence de ce groupe au 31 décembre 2004 s'élève à 73 millions d'euros.

La quote-part d'IXIS Corporate & Investment Bank dans le résultat du Groupe Nexgen dégagé à compter du 1^{er} novembre 2004 (deux mois d'activité) est de 1 million d'euros.

Note 6 : immobilisations corporelles et incorporelles

en millions d'euros

	31.12.04			31.12.03			31.12.02
	Montant Brut	Amortissement et provisions	Montant Net	Montant Brut	Amortissement et provisions	Montant Net	Montant Net
Immobilisations d'exploitation	128	(57)	71	61	(19)	42	34
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	128	(57)	71	61	(19)	42	34
Concessions, licences, brevets	15	(11)	4	7	(4)	3	5
Autres immobilisations incorporelles	46	(38)	8	39	(31)	8	11
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	61	(49)	12	46	(35)	11	16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	189	(106)	83	107	(54)	53	50

Comptes consolidés

Note 7 : comptes de régularisation et actifs divers

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Charges à répartir sur plusieurs exercices	149	29	128
Charges constatées d'avance	22	10	14
Produits à recevoir	443	149	102
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	8 188	4 029	4 341
Gains et pertes différés sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme	1 113	1 485	1 038
Autres comptes de régularisation	596	862	296
Impôts différés Actif (note 32)	156	28	8
COMPTES DE REGULARISATION	10 667	6 592	5 927
Instruments conditionnels achetés	2 832	1 852	610
Débiteurs divers ⁽¹⁾	7 987	5 973	4 886
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	174	73	
ACTIFS DIVERS	10 993	7 898	5 496
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	21 660	14 490	11 423

(1) Ce poste comprend notamment des appels de marge et des dépôts de garantie versés à des contreparties de marché ou des chambres de compensation.

Note 8 : opérations interbancaires et assimilées : dettes envers les établissements de crédit

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Comptes ordinaires créditeurs	18 910	6 352	1 717
Comptes et emprunts au jour le jour	1 404	10 388	6 130
Titres donnés en pension livrée	2 554		
Intérêts courus	3	1	1
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A VUE	22 871	16 741	7 848
Comptes et emprunts à terme	31 815	42 048	46 003
Titres donnés en pension livrée	15 002	14 841	26 640
Intérêts courus	212	92	297
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT A TERME	47 029	56 981	72 940
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT⁽¹⁾	69 900	73 722	80 788

(1) Dont dettes sur sociétés du Groupe Caisse d'Epargne : 15 677 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Note 9 : opérations avec la clientèle

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Comptes créditeurs à terme et emprunts à la clientèle financière	11 186	2 421	
Titres et valeurs donnés en pension livrée	19 915	7 976	4 177
Autres sommes dues à la clientèle	60		
Intérêts courus	53	11	26
AUTRES DETTES ENVERS LA CLIENTELE⁽¹⁾	31 214	10 408	4 203

(1) Aucune opération sur les sociétés du Groupe Caisse d'Epargne.

Comptes consolidés

Note 10 : dettes représentées par un titre

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Commercial paper	3 654		
Bons à Moyen Terme Négociables et autres Titres de Créances Négociables émis	35 450	9 178	12 392
Dettes rattachées	458	145	
TITRES DU MARCHÉ INTERBANCAIRE ET TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	39 562	9 323	12 392
Emprunts obligataires et assimilés ⁽¹⁾	7 239	670	1 230
Dettes rattachées	193		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES	7 432	670	1 230
AUTRES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	119		
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	47 113	9 993	13 622

(1) Emprunts obligataires et assimilés (en millions d'euros)

	Devise d'émission	Durée restant à courir			Total
		< 5 ans	de 6 à 10 ans	+ 10 ans	
Emprunts obligataires à taux variable	EUR	277	350	140	767
	USD		268	118	386
Emprunts obligataires à taux fixe émis	EUR	2 468	1 389	396	4 253
	USD	1 833			1 833
TOTAL		4 578	2 007	654	7 239

Note 11 : comptes de régularisation et passifs divers

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Produits constatés d'avance	32	10	3
Charges à payer	55	164	191
Comptes d'ajustement sur devises et instruments financiers à terme	8 006	3 532	2 564
Gains et pertes différés sur contrats de couverture d'instruments financiers à terme et autres comptes de régularisation	1 327	1 648	3 965
COMPTES DE REGULARISATION	9 420	5 354	6 723
Instruments conditionnels vendus	2 834	2 770	2 455
Dettes de titres	29 393	21 981	16 352
Créditeurs divers ⁽¹⁾	10 538	8 407	4 939
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	305	65	29
PASSIFS DIVERS	43 070	33 223	23 775
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	52 490	38 577	30 498

(1) Ce poste comprend notamment des appels de marge et des dépôts de garantie reçus de contreparties de marché.

Comptes consolidés

Note 12 : provisions pour risques et charges

en millions d'euros

	31.12.02	31.12.03	Dotations	Reprises	Autres variations ⁽¹⁾	31.12.04
Provisions pour retraites et autres engagements sociaux	3	3	0	0	4	7
Opérations de marché	28	18	8	(12)	13	27
Autres provisions pour risques et charges ⁽²⁾	16	18	26	(4)	39	79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (HORS RISQUES DE CONTREPARTIE)	47	39	34	(16)	56	113
PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTREPARTIE INSCRITES AU PASSIF (NOTE 20)	0	0	6	(1)	246	251
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	47	39	40	(17)	302	364

(1) Les autres variations concernent principalement des provisions apportées par CDC IXIS et par IXIS North America lors des opérations réalisées en novembre 2004.

(2) Les autres provisions pour risques et charges comprennent notamment des provisions pour risques et litiges, des provisions pour restructuration et des provisions pour impôts différés concernant des GIE fiscaux.

Note 13 : dettes subordonnées

en millions d'euros

	Date d'émission	Date d'échéance	Devise	Référence de taux	31.12.04	31.12.03	31.12.02
TITRES SUBORDONNES A TERME							
	Août 2000	Août 2010	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	250	250	250
	Septembre 2002	Septembre 2022	EUR	Euribor 6 mois	20		
	Novembre 2002	Novembre 2027	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	46		
	Janvier 2003	Janvier 2033	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	53		
	Mars 2003	Avril 2023	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	22		
	Avril 2003	Janvier 2033	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	7		
	Avril 2003	Avril 2015	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	77		
	Juin 2003	Mars 2018	EUR	Euribor 6 mois	10		
	Juillet 2003	Juillet 2018	EUR	Euribor 3 mois ⁽¹⁾	500		
DETTES SUBORDONNEES A TERME							
	Novembre 2004	Juillet 2016	EUR	Euribor 3 mois	480		
	Novembre 2004	Octobre 2016	EUR	Euribor 3 mois	476		
EMPRUNT SUBORDONNE A DUREE INDETERMINEE							
	Septembre 1996		EUR			457	457
TITRES A DUREE INDETERMINEE SUPER SUBORDONNES NON CUMULATIFS ⁽²⁾							
	Décembre 2004		EUR	4,60 %	418		
	Décembre 2004		USD	Libor 1 mois	146		
DETTES RATTACHEES					35	20	22
TOTAL					2 540	727	729

(1) Titre subordonné couvert par un swap.

(2) Début décembre 2004, IXIS Corporate & Investment Bank a émis respectivement 418 millions d'euros et 200 millions de dollars de titres à durée indéterminée super subordonnés non cumulatifs. Ces émissions ont été réalisées dans le cadre des nouvelles dispositions de l'article L. 228-97 du Code de Commerce modifié par la loi relative à la Sécurité Financière.

Après accord du secrétariat général de la Commission bancaire, ces émissions sont éligibles au classement en fonds propres de base consolidés de IXIS Corporate & Investment Bank dans la limite de 15 % des fonds propres de base consolidés telle qu'applicable aux instruments "innovants".

Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base (noyau dur y compris les titres à durée indéterminée super subordonnés non cumulatifs), des fonds propres complémentaires et des déductions réglementaires (participations dans les établissements de crédit non consolidés ou mis en équivalence).

Ces émissions sont classées parmi les autres fonds propres d'IXIS Corporate & Investment Bank conformément au règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire.

Comptes consolidés

Note 14 : variation du FRBG et des capitaux propres part du groupe

en millions d'euros

	Fonds pour risques bancaires généraux	Capital ⁽¹⁾	Prime d'émission	Réserves de consolidation (hors FRBG)	Réserves de conversion ⁽²⁾	Résultat part du groupe	Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	Total des capitaux propres consolidés
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2002	0	458	10	71	0	96	635	635
Affectation du résultat 2002				96		(96)		
Résultat 2003						112	112	112
Autres variations							0	0
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2003	0	458	10	167	0	112	747	747
Affectation du résultat 2003				112		(112)		
Apports des métiers de CDC IXIS ⁽³⁾		1 451	984	247			2 682	2 682
Acquisition par voie d'apport d'IXIS NA ⁽⁴⁾				163	(113)		50	50
Acquisition par voie d'apport de NEXGEN				3	(20)		(17)	(17)
Distributions 2004 ⁽⁵⁾				(187)			(187)	(187)
Autres variations	6			0	(36)		(36)	(30)
Résultat 2004						193	193	193
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2004	6	1 909	994	505	(169)	193	3 432	3 438

(1) L'Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2004 a procédé à la création de 92 138 700 nouvelles actions d'une valeur nominale de 15,25 € chacune en rémunération de l'apport partiel d'actifs réalisé par CDC IXIS. Le capital social a ainsi été augmenté de 1 405 millions d'euros pour être porté à 1 863 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 1 109 millions d'euros sur laquelle a été prélevée une dotation à la réserve légale de 159 millions d'euros portant cette dernière à 186 millions d'euros. L'Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2004 a, pour sa part, procédé à la création de 3 068 565 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,25 € chacune en rémunération de l'apport partiel d'actifs réalisé par Sanpaolo IMI. Le capital a ainsi été augmenté de 46 millions d'euros pour être porté à 1 909 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 34 millions d'euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social d'IXIS Corporate & Investment Bank est passé de 30 000 000 actions à 125 207 265 actions de 15,25 € chacune représentant un capital de 1 909 410 791 €.

(2) La variation des réserves de conversion est principalement imputable à l'évolution de la parité euro/dollar. Elle concerne les groupes IXIS North America et Nexgen pour lesquels les réserves de conversion passent respectivement de -113 millions d'euros et -20 millions d'euros à -144 millions d'euros et -25 millions d'euros entre le 1^{er} novembre 2004 et le 31 décembre 2004.

(3) La variation des réserves de consolidation liée aux apports des métiers de CDC IXIS est imputable d'une part à la dotation à la réserve légale prélevée sur la prime de fusion (159 millions d'euros) et d'autre part aux impôts différés actifs sur les provisions non déduites fiscalement apportées par CDC IXIS au 1^{er} novembre 2004 (88 millions d'euros).

(4) Comme indiqué au §1.2 des principes comptables, l'acquisition de IXIS North America est éligible à la méthode de la mise en commun d'intérêts définie à l'article 215 du règlement CRC n°99-07. Conformément aux dispositions prévues par ce texte, l'écart entre le coût d'acquisition des titres et la valeur d'entrée des actifs et des passifs de ce groupe a été imputé sur les réserves de consolidation.

(5) Dont un acompte sur dividendes de 140 millions d'euros distribué début décembre 2004.

Note 15 : éléments du bilan consolidé par durées restant à courir

Actif

en millions d'euros

	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31.12.04
Créances sur les établissements de crédit	67 205	4 262	2 602	7 104	81 173
Créances sur la clientèle	18 540	5 041	2 921	2 589	29 091
Portefeuilles de titres de placement et d'investissement					
Effets publics et valeurs assimilées		64	285	165	514
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 662	900	4 276	10 642	17 480

Passif

en millions d'euros

	≤ 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31.12.04
Dettes envers les établissements de crédit	58 895	4 725	2 580	3 700	69 900
Dettes envers la clientèle	24 234	1 805	2 645	2 530	31 214
Dettes représentées par un titre					
Emprunts obligataires	1 111	9	3 651	2 661	7 432
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	22 863	3 026	6 190	7 483	39 562
Autres dettes représentées par un titre	3			116	119

Comptes consolidés

Note 16 : éléments du bilan consolidé ventilés par devises

Actif

en millions d'euros

	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres	31.12.04
Créances sur les établissements de crédit	60 117	15 576	2 235	3 245	81 173
Créances sur la clientèle	15 787	12 992	187	125	29 091
Portefeuilles de titres de placement et d'investissement					
Effets publics et valeurs assimilées	425	67		22	514
Obligations et autres titres à revenu fixe	11 568	4 874	364	674	17 480

Passif

en millions d'euros

	Euro	Dollar US	Livre Sterling	Autres	31.12.04
Dettes envers les établissements de crédit	44 891	20 946	1 619	2 444	69 900
Dettes envers la clientèle	17 908	13 071	71	164	31 214
Dettes représentées par un titre					
Emprunts obligataires	5 288	2 144			7 432
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	24 139	9 801	1 112	4 510	39 562
Autres dettes représentées par un titre		119			119

Note 17: engagements hors bilan relatifs aux opérations de change au comptant et à terme et de prêts/emprunts de devises

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
OPERATIONS DE CHANGE COMPTANT			
euros achetés non encore reçus	2 249	2 294	2 326
devises achetées non encore reçues	5 203	11 184	7 341
euros vendus non encore livrés	3 161	4 065	2 310
devises vendues non encore livrées	4 643	9 508	7 690
OPERATIONS DE PRETS/EMPRUNTS			
devises prêtées non encore livrées	93	110	21
devises empruntées non encore reçues	1 163	2 091	1 675
OPERATIONS DE CHANGE A TERME			
euros à recevoir contre devises à livrer			
- euros à recevoir	55 286	63 169	57 789
- devises à livrer	50 226	59 298	55 195
devises à recevoir contre euros à livrer			
- devises à recevoir	53 042	63 823	58 310
- euros à livrer	56 938	66 883	61 091
devises à recevoir contre devises à livrer	59 120	66 541	50 725
devises à livrer contre devises à recevoir	59 217	66 824	50 841
REPORT/DEPORT NON COURU			
- à recevoir	460	414	445
- à payer	431	387	478

Comptes consolidés

Note 18 : instruments financiers à terme

en millions d'euros

	31.12.04				31.12.03			
	Transaction ⁽¹⁾		Couverture ⁽²⁾		Transaction ⁽¹⁾		Couverture ⁽²⁾	
	Achat/ emprunt	Vente/ prêt	Achat/ emprunt	Vente/ prêt	Achat/ emprunt	Vente/ prêt	Achat/ emprunt	Vente/ prêt
OPERATIONS FERMES								
Marchés organisés								
Contrats de taux	117 941	133 692	21		42 856	59 065		159
Autres contrats	741	5 202			233	370		
Marchés gré à gré								
Swaps de taux	2 105 951		28 517		1 246 159		37 215	
FRA	93 732	64 401			19 706	27 443		
Autres contrats	129	133	165	165	523	522		
OPERATIONS CONDITIONNELLES								
Marchés organisés								
Options de taux	4 500	1 650	54 809	212 317	104 793	160 279		
Autres options	34 183	26 820			77 590	39 747		
Marchés gré à gré								
Options de taux, Caps, Floors, Collars	92 314	122 710	91	93	56 193	94 949	91	289
Swaptions	41 813	60 783		93	21 738	30 187		44
Contrats de change et autres options conditionnelles	19 950	24 967	248		19 061	22 405	1	85

(1) Les opérations de transaction regroupent les portefeuilles de gestion spécialisée et les positions ouvertes isolées.

(2) Les opérations de couverture regroupent les portefeuilles de micro-couverture et de macro-couverture.

Juste valeur des instruments financiers à terme (suite page 149)

en millions d'euros

	31.12.04	
	Notionnel	Valeur de marché
OPERATIONS FERMES		
Marchés organisés		
Contrats de taux	251 654	0
Autres contrats	5 943	60
Marchés gré à gré		
Swaps de taux	2 134 468	(187)
FRA	158 133	(19)
Autres contrats	592	(26)

Juste valeur des instruments financiers à terme (suite)

en millions d'euros

	31.12.04	
	Notionnel	Valeur de marché
OPERATIONS CONDITIONNELLES		
Marchés organisés		
Options de taux	273 276	(15)
Autres options	61 003	(245)
Marchés gré à gré		
Options de taux, Caps, Floors, Collars	215 208	(893)
Swaptions	102 689	230
Contrats de change et autres options conditionnelles	45 165	666

149

Note 19 : instruments financiers à terme par durées résiduelles

en millions d'euros

	31.12.04				31.12.03			
	≤ 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total	≤ 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
OPERATIONS FERMES								
Marchés organisés								
Contrats de taux	181 192	65 563	4 899	251 654	87 577	14 503		102 080
Autres contrats	4 042	1 716	185	5 943	603			603
Marchés gré à gré								
Swaps de taux	1 088 389	542 201	503 878	2 134 468	524 033	382 074	377 267	1 283 374
FRA	144 404	13 729		158 133	40 904	6 245		47 149
Autres contrats	482	110		592	1 045			1 045
OPERATIONS CONDITIONNELLES								
Marchés organisés								
Options de taux	271 677	1 599		273 276	257 572	7 500		265 072
Autres options	38 760	21 643	600	61 003	98 503	16 530	2 304	117 337
Marchés gré à gré								
Options de taux, Caps, Floors, Collars	41 242	108 935	65 031	215 208	39 725	69 661	42 136	151 522
Swaptions	27 835	43 583	31 271	102 689	10 938	25 826	15 205	51 969
Contrats de change et autres options conditionnelles	40 735	4 103	327	45 165	19 621	19 492	2 439	41 552

Comptes consolidés

Note 20 : risques de crédit

a) Exposition globale au risque de crédit

en millions d'euros

	Encours bruts sains	Encours bruts sains restructurés	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Brut 31.12.04	Brut 31.12.03
Créances sur les établissements de crédit	81 173				81 173	51 826
Créances sur la clientèle	28 998		154		29 152	9 983
Portefeuille de placement et d'investissement (titres à revenu fixe)	17 871		201		18 072	11 253
Engagements de financement et de garantie donnés	26 145		10		26 155	19 222
TOTAL	154 187	0	365	0	154 552	92 284

Le risque de contrepartie attaché aux instruments financiers à terme est détaillé dans la partie (f) de cette note.

Le Groupe n'a restructuré aucune créance à des conditions hors marché.

b) Provisions pour risque de contrepartie

en millions d'euros

	31.12.02	31.12.03	Dotations / Reprises	Autres variations ^(**)	31.12.04
Créances sur les établissements de crédit	0	0			0
Créances sur la clientèle	0	0	6	(67)	(61)
Portefeuille de placement et d'investissement (titres à revenu fixe) ^(*)	(2)	(76)	(2)	0	(78)
Débiteurs divers	0	0	(2)		(2)
PROVISIONS INSCRITES EN DEDUCTION DES ELEMENTS D'ACTIFS	(2)	(76)	2	(67)	(141)
Risques d'exécution d'engagement par signature	0	0	0	(1)	(1)
Provisions pour risques pays	0	0	0	(13)	(13)
Provisions pour risques sectoriels	0	0	(5)	(102)	(107)
Autres provisions pour risques de contrepartie	0	0	0	(130)	(130)
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	0	0	(5)	(246)	(251)
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES DE CONTREPARTIE⁽¹⁾	(2)	(76)	(3)	(313)	(392)

(*) Les reprises de provisions utilisées sur titres d'investissement sont présentées en gains et pertes sur actifs immobilisés.

(**) Les autres variations sont consécutives aux apports réalisés le 1^{er} novembre 2004 par CDC IXIS.

(1) : Dont provisions sur					
Encours bruts sains	0	0	(5)	(245)	(250)
Encours bruts sains restructurés					0
Encours bruts douteux non compromis	(2)	(76)	2	(68)	(142)
Encours bruts douteux compromis					0

Comptes consolidés

c) Risques de crédit - créances sur les établissements de crédit et créances sur la clientèle

en millions d'euros

	Encours bruts sains	Encours bruts sains restructurés	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Provisions sur encours	Net 31.12.04	Net 31.12.03
REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE							
Europe	97 929		102		(25)	98 006	61 809
Etats-Unis	12 123		52		(36)	12 139	0
Asie	119					119	0
TOTAL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	110 171	0	154	0	(61)	110 264	61 809
REPARTITION PAR SECTEUR							
Souverains et Administrations Centrales	733					733	758
Collectivités locales	557					557	9
Assurance et réassurance	2 313					2 313	1 802
Créances sur les établissements de crédit	78 637					78 637	54 509
Corporate	4 747		102		(25)	4 824	7
Autres	23 184		52		(36)	23 200	4 724
TOTAL PAR SECTEUR	110 171	0	154	0	(61)	110 264	61 809

d) Risques de crédits - titres à revenus fixe

en millions d'euros

	Encours sains ⁽¹⁾	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Provisions sur encours	Net 31.12.04	Net 31.12.03
REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE						
Europe	16 241	201		(78)	16 364	11 167
Etats-Unis	1 630			0	1 630	
Asie					0	
TOTAL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	17 871	201	0	(78)	17 994	11 167
REPARTITION PAR NOTATION						
AAA	8 690				8 690	5 981
AA	1 003			0	1 003	1 079
A	4 456			0	4 456	1 604
BBB	1 061				1 061	741
BB	7				7	27
B	230				230	197
non noté	2 424	201		(78)	2 547	1 538
TOTAL PAR NOTATION	17 871	201	0	(78)	17 994	11 167

(1) Encours net des provisions pour risque de marché.

e) Risques de crédit - engagements sur signature

en millions d'euros

	Encours sains ⁽¹⁾	Encours bruts douteux non compromis	Encours bruts douteux compromis	Provisions sur encours	Net 31.12.04	Net 31.12.03
REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE						
Europe	23 962	10			23 972	19 222
Etats-Unis	2 183				2 183	
Asie					0	
TOTAL PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	26 145	10	0	0	26 155	19 222

Comptes consolidés

f) Risques de crédit - instruments financiers à terme (gré à gré)

Informations relatives aux risques de marché

Le contrôle des risques d'IXIS Corporate & Investment Bank est assuré par un service directement rattaché au Président du Directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank, qui définit en toute indépendance les principes de mesure de risques et élabore de façon autonome les outils correspondants.

La mesure des risques s'effectue quotidiennement sur la base d'indicateurs permettant de connaître pour chaque activité les pertes potentielles qu'elle peut engendrer, avec un degré de confiance très élevé (mesure de la *Value at Risk*). Les risques ainsi appréhendés sont de nature différente : taux, change, actions, volatilités...

Le contrôle s'opère par la comparaison de ces indicateurs à des limites de marché dont le respect doit être observé en permanence. Il donne lieu à des *reportings* quotidiens et hebdomadaires à destination du Directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank et du Président du Conseil de surveillance.

Une information systématique est par ailleurs réalisée auprès du Comité des comptes et du contrôle interne ainsi que du Conseil de surveillance. Ces instances se réunissent quatre fois par an.

Soumise à la réglementation bancaire, IXIS Corporate & Investment Bank déclare à la Commission Bancaire son ratio global de couverture des risques et a été autorisée en juin 1997 à utiliser son propre modèle interne, *Scénarisk*, pour déterminer la composante provenant des risques de marché.

Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés

La mesure du risque de contrepartie revient à évaluer la perte probable qu'IXIS Corporate & Investment Bank subirait en cas de défaillance de ses contreparties.

Les opérations de hors bilan réalisées sur des marchés organisés sont bien évidemment exclues de la mesure du risque de contrepartie.

Le risque de contrepartie sur les instruments financiers à terme de taux et de change, fermes et conditionnels, est évalué conformément aux règles de calcul de l'équivalent risque de crédit utilisées pour la situation réglementaire modèle 480 IC (informations sur les instruments dérivés négociés sur les marchés assimilés et de gré à gré, prévues par l'instruction n° 96-06 de la Commission Bancaire).

En application de ces règles, le montant du risque de contrepartie est déterminé en ajoutant les éléments suivants :

- la valeur de remplacement positive des instruments déterminée sur la base de leur valeur de marché ;
- la mesure du risque de crédit potentiel sur la base d'une fraction des notionnels des instruments ("add-on") définie par l'instruction de la Commission Bancaire en fonction de leur nature et de leur durée résiduelle.

Cet équivalent risque de crédit brut est ensuite atténué de l'effet :

- des accords de compensation conclus en application des conventions de place et permettant de globaliser les valeurs de remplacement positives et négatives de niveau contrepartie ;
- des garanties reçues sous forme d'espèces dans le cadre de la "collatéralisation".

Enfin, l'équivalent risque de crédit net est pondéré en fonction de la catégorie de la typologie réglementaire des contreparties (Gouvernements, établissements de crédit et autres) au moyen des coefficients (respectivement 0 %, 20 % et 50 %) fixés par le règlement n° 91-05 du Comité de la Réglementation Bancaire et l'annexe III à l'instruction n° 96-06 relatifs au ratio de solvabilité.

en millions d'euros

	Gouvernements et Banques Centrales de l'OCDE et autres établissements pondérés à 0 % ⁽¹⁾	Etablissements Financiers de l'OCDE pondérés à 20 %	Autres contreparties pondérés à 50 %	Total 2004	Rappel 2003
Equivalent risque de crédit non pondéré avant accords de compensation et de collatéralisation	7 207	50 350	8 194	65 751	54 163
<i>Dont coût de remplacement brut positif (valeur de marché)</i>	2 356	9 661	3 106	15 123	20 621
Effet des accords de compensation par liquidation	(4 045)	(34 772)	(1 776)	(40 593)	(32 121)
Effet de collatéralisation	(559)	(3 401)	(114)	(4 074)	(2 615)
EQUIVALENT RISQUE DE CREDIT NON PONDERE APRES ACCORDS DE COMPENSATION ET DE COLLATERALISATION	2 603	12 177	6 304	21 084	19 427
	12,3 %	57,8 %	29,9 %		
EQUIVALENT RISQUE DE CREDIT PONDERE APRES ACCORDS DE COMPENSATION ET DE COLLATERALISATION	0	2 435	3 152	5 587	5 315

(1) Les opérations réalisées avec les établissements affiliés à la CNCE sont réglementairement pondérées à 0 %.

Ne sont reprises dans ce tableau que les opérations visées par l'instruction n° 96-06 de la Commission bancaire, à savoir les opérations réalisées sur des marchés de gré à gré et sur les marchés assimilés à des marchés organisés.

Comptes consolidés

Note 21 : intérêts et assimilés sur opérations de trésorerie et interbancaires

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Intérêts sur comptes ordinaires débiteurs	6	2	2
Intérêts sur autres prêts	596	380	497
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	758	519	859
Produits sur report/déport	118	96	27
Autres intérêts et produits assimilés	104	76	241
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	1 582	1 073	1 626
Intérêts sur comptes ordinaires créditeurs	(19)	(85)	(215)
Intérêts sur emprunts	(1 498)	(1 248)	(1 596)
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(283)	(400)	(668)
Charges sur report/déport	(90)	(65)	(12)
Autres intérêts et charges assimilées	(83)	(113)	(80)
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	(1 973)	(1 911)	(2 571)

Note 22 : intérêts et assimilés sur opérations avec la clientèle

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Intérêts sur créances commerciales et crédits à la clientèle	158		
Intérêts sur titres reçus en pension livrée	192	104	86
Autres intérêts et produits assimilés	51	104	74
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	401	208	160
Intérêts sur comptes créditeurs à terme et emprunts	(50)	(28)	
Intérêts sur titres donnés en pension livrée	(261)	(123)	(76)
Autres intérêts et charges assimilées	(30)		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	(341)	(151)	(76)

Note 23 : intérêts et assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Intérêts et produits assimilés sur titres de placement	210	321	450
Intérêts et produits assimilés sur titres d'investissement	94	151	92
Autres intérêts et produits assimilés	8		
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	312	472	542
Intérêts sur certificats de dépôts négociables et bons à moyen terme négociables	(32)	(93)	(252)
Intérêts et charges sur emprunts obligataires	(81)	(19)	
Autres charges d'intérêts	(551)	(230)	(72)
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES SUR OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	(664)	(342)	(324)

Note 24 : revenus des titres à revenu variable

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Revenus des titres de placement	49	14	16
Revenus des participations	1		
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	50	14	16

Comptes consolidés

Note 25 : produits et charges de commissions

en millions d'euros

	31.12.04		31.12.03		31.12.02	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations de trésorerie et interbancaires	4					
Opérations avec la clientèle				(5)		(3)
Opérations sur titres	77	(31)	33	(4)	34	(5)
Opérations sur instruments financiers à terme		(42)		(18)		(10)
Prestations de services financiers	35	(11)	31	(37)	38	(23)
Opérations de change		(1)		(1)		(1)
Autres commissions	3	(5)	6	(17)	12	(25)
COMMISSIONS	119	(90)	70	(82)	84	(67)

Note 26 : gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Résultat sur opérations sur titres de transaction	1 337	867	932
Résultat sur opérations sur instruments de change	77	(31)	254
Résultat sur opérations sur instruments financiers	241	360	32
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 655	1 196	1 218

Note 27 : gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Résultat de cession des titres de placement	(344)	(59)	969
Dotations/reprises aux provisions sur titres de placement	5	14	(18)
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	(339)	(45)	951

159

Note 28 : autres produits et charges d'exploitation bancaire nets

en millions d'euros

	31.12.04		31.12.03		31.12.02	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Charges refacturées, produits rétrocedés et transferts de charges	35	(36)	0	0	0	0
Autres produits et charges divers d'exploitation	9	(32)	15	(10)	20	(24)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	44	(68)	15	(10)	20	(24)
MONTANT NET DES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(24)		5		(4)	

Comptes consolidés

Note 29 : frais de personnel

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Salaires et traitements	(198)	(135)	(130)
Charges de retraite et mouvements de provisions afférents	(8)	(8)	(7)
Autres charges sociales	(51)	(37)	(31)
Intéressement et participation	(9)	(9)	(7)
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	(17)	(14)	(15)
Dotations/reprises de provisions	(8)		
FRAIS DE PERSONNEL	(291)	(203)	(190)

L'effectif des entités consolidées par intégration globale et proportionnelle s'élève à 1 474 personnes dont 584 à l'étranger contre 963 personnes au 31 décembre 2003 dont 162 à l'étranger.

L'ensemble des rémunérations versées en 2004 aux membres du Directoire s'élève à 3 millions d'euros (contre 2 millions d'euros au 31 décembre 2003). Ce montant comprend une partie fixe, définie lors de la nomination des membres, et une partie variable. Le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil de surveillance d'IXIS Corporate & Investment Bank en 2004 n'est pas significatif.

Note 30 : coût du risque

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Dotations aux provisions pour			
Dépréciation des créances	(5)		
Autres risques de contrepartie	(6)	(76)	
DOTATIONS AUX PROVISIONS	(11)	(76)	0
Reprises de provisions pour			
Dépréciation des créances	11		
Autres risques de contrepartie	1		
REPRISES DE PROVISIONS	12	0	0
COUT DU RISQUE	1	(76)	0

Les mouvements de provisions pour dépréciation des créances et risques de contrepartie sont détaillés en note 20.

Note 31 : gains et pertes sur actifs immobilisés

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
GAINS OU PERTES SUR CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	0	0	2
Gains ou pertes sur cession des participations et gains ou pertes sur avances	(1)	4	
Dotations/reprises aux provisions			
<i>Solde en bénéfice ou perte des opérations sur titres de participation et avances</i>	<i>(1)</i>	<i>4</i>	<i>0</i>
Gains ou pertes sur cession des titres d'investissement et autres titres détenus à long terme	2	1	(2)
Dotations/reprises aux provisions	(2)		
<i>Solde en bénéfice ou perte des opérations sur titres d'investissement et autres TDLT</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>(2)</i>
GAINS OU PERTES DES OPERATIONS SUR TITRES DE PARTICIPATION ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	(1)	5	(2)
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	(1)	5	0

Note 32 : impôts sur les bénéfices

a) Ventilation des charges et produits d'impôts différés et exigibles

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Impôt sur les sociétés	(80)	(71)	(48)
Impôts différés	(14)	21	8
CHARGE D'IMPOT	(94)	(50)	(40)

Comptes consolidés

b) Analyse des stocks d'impôts différés au bilan

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
Ventilation des impôts différés par catégories			
Charges à payer (dont ORGANIC et participation des salariés)	49	2	4
Charges à répartir et amortissements	0	0	1
Autres provisions non déductibles	101	26	0
Ecart d'évaluation sur OPCVM	0	0	3
Autres différences temporaires	6	0	0
TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIFS	156	28	8

c) Réconciliation entre le taux d'impôt au taux normal en vigueur en France et le taux effectif d'impôt du groupe

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03
Résultat avant impôt, amortissement des écarts d'acquisition, résultat des sociétés mises en équivalence et mouvements sur le FRBG	292	162
Taux normal d'imposition applicable aux sociétés françaises (incluant les contributions additionnelles)	35,4 %	35,4 %
Différence sur les éléments imposés à taux réduit	0,0 %	-0,5 %
Effet des éléments de résultat négatif	0,0 %	0,3 %
Différence sur les taux et les modes de détermination de l'impôt des filiales étrangères	2,8 %	-1,4 %
Imputation des avoirs fiscaux	-4,7 %	-2,7 %
Différences permanentes et autres	-1,4 %	0,0 %
TAUX EFFECTIF D'IMPOT DU GROUPE	32,1 %	31,1 %

Note 33 : synthèse des résultats par secteur d'activité

en millions d'euros

	Activité Financement	Activité Taux	Activité Actions	Structure	Total consolidé 31.12.04
PRODUIT NET BANCAIRE	20	514	211	45	790
Frais généraux	(4)	(265)	(145)	(84)	(498)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	16	249	66	(39)	292
Coût du risque	(7)	8			1
RESULTAT D'EXPLOITATION	9	257	66	(39)	293
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence				1	1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés				(1)	(1)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	9	257	66	(39)	293
Impôts sur les bénéfices	(3)	(95)	(9)	13	(94)
Dotations nettes au FRBG		(6)			(6)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	6	156	57	(26)	193

Comptes consolidés

Note 34 : synthèse des résultats par zone géographique ⁽¹⁾

en millions d'euros

	Europe	Etats-Unis d'Amérique	Asie	Total consolidé 31.12.04
PRODUIT NET BANCAIRE	688	74	28	790
Frais généraux	(436)	(45)	(17)	(498)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	252	29	11	292
Coût du risque	(6)	7		1
RESULTAT D'EXPLOITATION	246	36	11	293
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1			1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(1)			(1)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	246	36	11	293
Résultat exceptionnel				0
Impôts sur les bénéfices	(70)	(17)	(7)	(94)
Dotations nettes au FRBG		(6)		(6)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	176	13	4	193

(1) Définie en fonction de la localisation des entités (filiales ou succursales) dans lesquelles sont comptabilisés les résultats.

Note 35 : comptes *pro forma*

Le 1^{er} novembre 2004, CDC IXIS a apporté à CDC IXIS Capital Markets (devenue IXIS Corporate & Investment Bank) ses activités de financement *corporate* et structurés, son portefeuille de titres à *spread* de crédit, ses activités de refinancement par émissions ainsi que ses participations dans IXIS North America et Nexgen.

a) Bilan retraité au 31 décembre 2003

Les changements intervenus présentent un impact significatif sur la structure du bilan d'IXIS Corporate & Investment Bank. Afin d'améliorer la comparabilité des comptes, un bilan *pro forma* 2003 reflétant la situation patrimoniale du nouveau groupe a été élaboré. Il a été établi sur la base des comptes consolidés au 31 décembre 2003 de CDC IXIS Capital Markets, de ceux de IXIS North America (intégrés en 2003 dans les comptes consolidés de CDC IXIS), ainsi que sur la base des actifs et des passifs représentatifs des métiers apportés par CDC IXIS.

L'augmentation de capital résultant des apports a été réputée réalisée au 31 décembre 2003. Les prêts au jour le jour et à terme consentis par CDC IXIS à CDC IXIS Capital Markets ont été inscrits en déduction des dettes interbancaires (annulation des opérations réciproques) dans le cadre de l'apport. Les autres éliminations concernent pour l'essentiel les opérations réciproques réalisées entre IXIS North America et CDC IXIS ou CDC IXIS Capital Markets.

Comptes consolidés

Actif

en millions d'euros

	CDC IXIS Capital Markets consolidé au 31/12/03	Apports IXIS North America	Apports des métiers de CDC IXIS	Autres (dont élimination des opérations réciproques)	IXIS Corporate & Investment Bank consolidé pro forma au 31/12/03	IXIS Corporate & Investment Bank consolidé au 31/12/04
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES						
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux	1				1	0
Effets publics et valeurs assimilées	13 634	1 348	124		15 106	11 006
Créances sur les établissements de crédit	51 826	1 495	1 981	(2 069)	53 233	81 173
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE						
Créances commerciales						531
Autres concours à la clientèle	9 983	8 873	5 532	(2 709)	21 679	28 560
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE						
Obligations et autres titres à revenu fixe	37 582	4 377	5 844		47 803	44 783
Actions et autres titres à revenu variable	6 610	5 168	157		11 935	19 132
PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES, ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME						
Participations	34	(413)	603	(93)	131	58
Participations mises en équivalence				77	77	73
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES						
	53	39	24		116	83
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS						
	14 490	7 054	4 604	(800)	25 348	21 660
TOTAL	134 213	27 941	18 869	(5 594)	175 429	207 059

Le taux de conversion utilisé pour l'intégration d'IXIS North America est de 1 € = 1,2604 \$.

Passif

en millions d'euros

	CDC IXIS Capital Markets consolidé au 31/12/03	Apports IXIS North America	Apports des métiers de CDC IXIS	Autres (dont élimination des opérations réciproques)	IXIS Corporate & Investment Bank consolidé pro forma au 31/12/03	IXIS Corporate & Investment Bank consolidé au 31/12/04
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES						
Dettes envers les établissements de crédit	73 722	5 597	(17 026)	(4 854)	57 439	69 900
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE						
Autres dettes envers la clientèle	10 408	11 598	2 438		24 444	31 214
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE						
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	9 323	3 181	29 803		42 307	39 562
Emprunts obligataires et assimilés	670				670	7 432
Autres dettes représentées par un titre						119
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS						
	38 577	7 429	327	(804)	45 529	52 490
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
	39	78	138		255	364
DETTES SUBORDONNEES						
	727		686		1 413	2 540
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)						
						6
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS FRBG)						
Capital souscrit	458	58	2 503	64	3 372	3 432
Primes d'émission	10		950	34	994	994
Réserves consolidées et autres	167	(21)	193	(19)	320	336
Résultat de l'exercice	112	79	(45)	2	148	193
TOTAL	134 213	27 941	18 869	(5 594)	175 429	207 059

Le taux de conversion utilisé pour l'intégration d'IXIS North America est de 1 € = 1,2604 \$.

Comptes consolidés

b) Comptes de résultat retraités au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004

La création d'IXIS Corporate & Investment Bank le 1^{er} novembre 2004 a conduit à ne retenir dans le compte de résultat publié au 31 décembre 2004 que le résultat des deux derniers mois de l'exercice pour les activités et filiales apportées.

Les comptes de résultat consolidés publiés au titre des exercices 2003 et 2004 ont, par conséquent, été retraités afin d'améliorer la comparabilité des comptes en présentant des chiffres *pro forma* sur deux exercices de douze mois.

La contribution des métiers apportés par CDC IXIS a été déterminée sur la base de données de gestion, en distinguant trois pôles :

- le métier Financements regroupant les portefeuilles de prêts "corporate", hors secteur public territorial,
- le métier Taux regroupant principalement la gestion du portefeuille de titres à *spread* de crédit, le *Spreadbook*,
- les autres éléments apportés concernant essentiellement le compte propre (participations, gestion des émissions, gestion de trésorerie et ALM) et les provisions pour risque de contrepartie non affectées ou pour risque sectoriel.

Les données de gestion ont été préparées en appliquant les principales hypothèses suivantes :

- les taux de refinancement des emplois appliqués par CDC IXIS pour les métiers apportés (ou à l'inverse les taux de remplacement des ressources) ont été conservés et leur contrepartie a été inscrite dans le compte propre.
- les frais de personnel ont été déterminés sur la base des personnels effectivement transférés à IXIS Corporate & Investment Bank au 1^{er} janvier 2005.
- les autres frais généraux ont été répartis au *pro rata* des effectifs transférés.

Les contributions du groupe IXIS North America Inc. et de Nexgen ont été déterminées sur la base des comptes de résultat consolidés de ces sous-groupes tels que intégrés dans les comptes consolidés de CDC IXIS au 31 décembre 2003.

Compte de résultat *pro forma* au 31 décembre 2003

en millions d'euros

	CDC IXIS Capital Markets consolidé au 31/12/03	IXIS North America	Métiers de CDC IXIS			IXIS Coporate & Investment Bank consolidé <i>pro forma</i> au 31/12/03
			Financements	Taux	Autres	
PRODUIT NET BANCAIRE	633	385	105	22	(19)	1 126
Frais généraux	(400)	(222)	(23)	(4)	(52)	(701)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	233	163	82	18	(71)	425
Coût du risque	(76)	(8)	(9)		(100)	(193)
RESULTAT D'EXPLOITATION	157	155	73	18	(171)	232
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence					3	3
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	5	0	0	(1)	1	5
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	162	155	73	17	(167)	240
Impôts sur les bénéfices	(50)	(77)	(19)	(6)	61	(91)
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition					(1)	(1)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	112	78	54	11	(107)	148

Comptes consolidés

Compte de résultat *pro forma* au 31 décembre 2004

en millions d'euros

	IXIS Corporate & Investment Bank consolidé au 31/12/04	IXIS North America	Métiers de CDC IXIS			IXIS Corporate & Investment Bank consolidé <i>pro forma</i> au 31/12/04
			Financements	Taux	Autres	
PRODUIT NET BANCAIRE	790	333	88	36	12	1 259
Frais généraux	(498)	(183)	(21)		(28)	(730)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	292	150	67	36	(16)	529
Coût du risque	1	(29)	(17)		(113)	(158)
RESULTAT D'EXPLOITATION	293	121	50	36	(129)	371
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1					1
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(1)			1	12	12
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	293	121	50	37	(117)	384
Impôts sur les bénéfices	(94)	(52)	(16)	(13)	44	(131)
Dotations nettes au FRBG	(6)					(6)
RESULTAT NET PART DU GROUPE	193	69	34	24	(73)	247

Note 36 : périmètre de consolidation du groupe IXIS Corporate & Investment Bank au 31 décembre 2004

Sociétés	Nationalité	Méthode (1)	% Contrôle 31.12.04	% Intérêt 31.12.04	% Intérêt 2003
IXIS CORPORATE & INVESTMENT BANK	France	MERE	-	-	-
Succursales - Francfort					
- Londres					
- Tokyo					
IXIS SECURITIES	France	GLOB	100	100	100
CLEA2	France	GLOB	100	100	100
ICMOS PANGAEA	Irlande	EQUI	100	100	100
CDC SP - COMPARTIMENT PREVIE	Luxembourg	EQUI	100	100	

Sociétés	Nationalité	Méthode (1)	% Contrôle 31.12.04	% Intérêt 31.12.04	% Intérêt 2003
GROUPE NEXGEN					
NEXGEN FINANCIAL HOLDINGS Ltd	Irlande	EQUI	38,70	38,70	
NEXGEN RE Ltd	Irlande	EQUI	38,70	38,70	
UNIVERSE HOLDINGS Ltd	Iles Caïman	EQUI	38,70	38,70	
NEXGEN MAURITIUS Ltd	Ile Maurice	EQUI	38,70	38,70	
NEXGEN CAPITAL Ltd	Irlande	EQUI	38,70	38,70	
NEXGEN FINANCIAL SOLUTIONS Ltd	Irlande	EQUI	38,70	38,70	
NEXGEN FINANCIAL SOLUTIONS (ASIA) Pte Ltd	Singapour	EQUI	38,70	38,70	
MANGO CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70	38,70	
LIME CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70	38,70	
LIME 2 CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70	38,70	
PAPAYA CDO Ltd	Jersey	EQUI	38,70	38,70	
GROUPE IXISSM CAPITAL MARKETS					
IXIS NORTH AMERICA	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS INVESTMENT MANAGEMENT CORP	Etats-Unis	GLOB	100	98,67	
GROUPE IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA					
IXIS CAPITAL MARKETS NORTH AMERICA	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS FUNDING CORP	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS COMMERCIAL PAPER CORP	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS SECURITIES NORTH AMERICA INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS FINANCIAL PRODUCTS INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS DERIVATIVES INC.	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS REAL ESTATE CAPITAL INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS SECURITIZATION CORP	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS CAPITAL ARRANGER	Etats-Unis	GLOB	100	100	
CDC HOLDING TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
BEDFORD OLIVER FUNDING	Etats-Unis	GLOB	100	100	
CCAV I	Etats-Unis	GLOB	100	100	
BLOOM ASSET HOLDING FUND PLC	Irlande	GLOB	100	100	
CDC PROPERTY TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
CDC CRESTED BUTTE HOTEL PROPERTY TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
CDC RANDALL PARK MALL PROPERTY TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
CALYPSO INVESTMENTS GP	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS ANEMONE INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS ASSET FINANCE INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS PARTICIPATIONS HOLDING, INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS PARTICIPATIONS N°1, INC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS CMNA ACCEPTANCES, LLC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS CMNA INTERNATIONAL PARTICIPATIONS (N°1) LLC	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS CMNA IP ASSETS HOLDINGS (LUXEMBOURG) SCA	Luxembourg	GLOB	100	100	
IXIS CMNA GIBRALTAR LTD	Gibraltar	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-1 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-2 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-3 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-4 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-5 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-6 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-7 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-8 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-9 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	
IXIS MUNICIPAL PRODUCTS INC. SARATOGA SERIES 2004-10 TRUST	Etats-Unis	GLOB	100	100	

(1) Méthodes de consolidation - GLOB : Intégration globale - PROP : Intégration proportionnelle - EQUI : Mise en équivalence.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2004

Aux actionnaires
IXIS Corporate & Investment Bank
47, Quai d'Austerlitz
75648 Paris cedex 13

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés d'IXIS Corporate & Investment Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note 1.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables appliquées aux opérations d'apports intervenues sur l'exercice. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par le Groupe, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Le provisionnement des risques de crédit et la valorisation des instruments financiers constituent des domaines d'estimation comptable significatifs.

- Comme indiqué dans la note 3.10 de l'annexe relative aux règles d'évaluation, votre Groupe constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques ou générales.
- Comme indiqué dans la note 3.5 de l'annexe relative aux règles d'évaluation, votre Groupe utilise des modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés. Nous avons examiné le dispositif de contrôle mis en place par la Direction relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 18 avril 2005

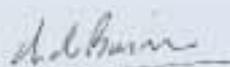
Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Etienne Boris

Mazars & Guérard

Michel Barbet-Massin Charles de Boisriou





IXIS

CORPORATE & INVESTMENT BANK





Comptes sociaux (extraits)

Les éléments financiers inclus dans le présent chapitre constituent les extraits les plus significatifs des comptes sociaux 2004 d'IXIS Corporate & Investment Bank.

Les comptes sociaux complets de l'exercice 2004, qui ont été certifiés sans réserve par les Commissaires aux comptes de la société, peuvent être obtenus sur simple demande au siège de la société.

// Bilan social	p. 176
// Compte de résultat social	p. 178
// Hors bilan social	p. 179
// Notes annexes aux comptes sociaux	p. 180
// Tableau des résultats des cinq derniers exercices ...	p. 192

Comptes sociaux (extraits)

Bilan social

Actif

en millions d'euros

	Notes	31.12.04	31.12.03	31.12.02
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES				
Caisse, banques centrales, comptes chèques postaux		-	1	10
Effets publics et valeurs assimilées		9 729	13 634	8 262
Créances sur les établissements de crédit		79 640	51 814	55 543
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
Créances commerciales		531	-	-
Autres concours à la clientèle et opérations de crédit-bail et assimilées		21 607	9 983	7 108
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES À REVENU FIXE ET VARIABLE				
Obligations et autres titres à revenu fixe		39 563	37 612	44 222
Actions et autres titres à revenu variable		11 941	6 604	3 956
PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME	2	583	53	31
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		68	53	40
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS		16 311	14 385	11 295
TOTAL		179 973	134 137	130 467

Passif

en millions d'euros

	Notes	31.12.04	31.12.03	31.12.02
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES				
Dettes envers les établissements de crédit		65 969	73 721	82 182
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE				
Comptes ordinaires créditeurs de la clientèle		-	-	-
Autres dettes envers la clientèle		20 567	11 630	4 202
DETTES REPRESENTES PAR UN TITRE				
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		34 704	8 148	11 041
Emprunts obligataires et assimilés		7 163	670	1 230
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES SUBORDONNEES				
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE (HORS FRBG)	3	3 318	714	626
Capital souscrit		1 909	458	458
Primes d'émission		994	10	10
Autres réserves		217	52	47
Report à nouveau		143	106	20
Acomptes sur dividendes		(140)	-	-
Résultat de l'exercice		195	88	91
TOTAL		179 973	134 137	130 467

Comptes sociaux (extraits)

Résultat social

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES			
Opérations de trésorerie et interbancaires	1 231	1 071	1 624
Opérations avec la clientèle	341	208	160
Obligations et autres titres à revenu fixe	300	472	542
Autres intérêts et produits assimilés	418	2 289	1 488
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
Opérations de trésorerie et interbancaires	(1 591)	(1 909)	(2 514)
Opérations avec la clientèle	(316)	(192)	(76)
Obligations et autres titres à revenu fixe	(612)	(299)	(378)
Autres intérêts et charges assimilées	(352)	(2 163)	(2 544)
REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	47	14	19
COMMISSIONS (PRODUITS)	54	37	51
COMMISSIONS (CHARGES)	(76)	(69)	(53)
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NÉGOCIATION	1 581	1 173	1 206
GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	(331)	(33)	950
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE NETS	(26)	3	(4)
PRODUIT NET BANCAIRE	668	601	472
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION			
Frais de personnel	(236)	(180)	(168)
Autres frais administratifs	(184)	(185)	(163)
Refacturations	24	15	13
DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	(16)	(16)	(11)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	256	236	143
COUT DU RISQUE	(6)	(76)	-
RESULTAT D'EXPLOITATION	250	160	143
GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	(2)	0	(4)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	248	160	139
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	-	(14)
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(53)	(72)	(48)
DOTATIONS NETTES AU FRBG	-	-	14
RESULTAT NET PART DU GROUPE	195	88	91
RESULTAT NET PART DU GROUPE PAR ACTION (EN EUROS)^{(1) (2)}	4,24	2,94	3,02

(1) IXIS Corporate & Investment Bank n'a pas émis d'instruments dilutifs qui nécessiteraient la présentation d'un résultat dilué par action.

(2) Calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Hors bilan social

en millions d'euros

	31.12.04	31.12.03	31.12.02
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS DONNES SUR TITRES			
Engagements de financement			
- en faveur d'établissements de crédit	4 584	15	-
- en faveur de la clientèle	6 217	6 121	6 206
Engagements de garantie			
- en faveur d'établissements de crédit	14 056	13 101	11 616
- en faveur de la clientèle	1 326	-	-
Engagements sur titres			
- titres à livrer	709	1 702	745
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT, DE GARANTIE ET ENGAGEMENTS REÇUS SUR TITRES			
Engagements de financement			
- reçus d'établissements de crédit	4 023	14 615	13 035
Engagements de garantie			
- reçus d'établissements de crédit	2 269	1 982	1 982
- reçus de la clientèle	314	-	-
Engagements sur titres			
- titres à recevoir	3 580	4 951	1 782
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS			
Autres engagements donnés	3 823	4 359	555
Autres engagements reçus	18 354	5 644	2 773

Comptes sociaux (extraits)

Notes annexes aux comptes sociaux

Principales règles d'évaluation et de présentation des comptes sociaux

1 - Remarque liminaire

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) modifié par le règlement 99-04 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions du règlement 2000-03 du CRC.

2 - Changement de périmètre et comparabilité des exercices

2.1. Refondation du partenariat entre les Groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne

Les Groupes Caisse des Dépôts et Caisse d'Épargne ont signé le 27 mai 2004 l'accord définitif de refondation de leur partenariat au terme duquel la Caisse des Dépôts apporte à la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne (CNCE) sa participation dans la Compagnie financière EULIA (50,1 %) et dans sa filiale de banque d'investissement et gestion d'actifs CDC IXIS (43,55 %).

Au cours du second semestre 2004, cette opération s'est poursuivie par une réorganisation des activités du groupe CDC IXIS en trois filières métiers principales :

- la banque de financement et d'investissement constituée des activités de marchés de capitaux et de financements de grands "corporate", organisée à partir de CDC IXIS Capital Markets (IXIS Corporate & Investment Bank à compter du 1^{er} novembre 2004) à laquelle ont été apportés les actifs, passifs et hors bilan correspondants inscrits chez CDC IXIS ;
- la gestion d'actifs, regroupée sous une holding de gestion d'actifs (IXIS Asset Management Group) ;
- la conservation, par filialisation de l'activité exercée directement par CDC IXIS, l'administration de fonds et le service aux émetteurs (IXIS Investor Services).

A l'issue de cette réorganisation, CDC IXIS a été absorbée par la CNCE le 31 décembre 2004.

2.2. Principes d'élaboration des comptes sociaux du groupe IXIS Corporate & Investment Bank

Les apports effectués à IXIS Corporate & Investment Bank par CDC IXIS dans le cadre de Refondation ont été réalisés sur la base de la valeur comptable des actifs et des passifs dans les livres de CDC IXIS.

2.3. Comparabilité des exercices

A l'issue des opérations de Refondation, les apports de CDC IXIS à IXIS Corporate & Investment Bank sont effectifs à compter du 1^{er} novembre 2004. Pour l'exercice 2004, le compte de résultat inclut donc les résultats des deux derniers mois de l'exercice des activités apportées.

3 - Règles d'évaluation

3.1. Opérations en devises

Conformément au règlement 89-01 du CRBF relatif à la comptabilisation des opérations en devises, les actifs, passifs et engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de change comptant du dernier jour de la période.

Les opérations de change à terme qui ne sont pas conclues à titre de couverture sont évaluées au cours du terme restant à courir:

Par ailleurs, les reports et déports liés aux opérations de change à terme conclues à titre de couverture, sont rapportés au compte de résultat de manière linéaire sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance de ces opérations.

Les résultats sur opérations en devises sont enregistrés sur la base du cours de change en vigueur à la date de leur constatation.

3.2. Créances et dettes sur les établissements de crédit et la clientèle

Les créances et dettes intègrent les comptes ordinaires, les prêts et emprunts et les titres reçus et donnés en pension livrée.

Prêts et emprunts

Ils sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts correspondants sont portés en compte de résultat *pro rata temporis* (le traitement du risque de crédit est décrit au § 3.1.1).

Comptes sociaux (extraits)

Titres reçus ou donnés en pension livrée

Les titres reçus en pension livrée sont portés à l'actif en créances sur les établissements de crédit ou en créances sur la clientèle conformément au règlement 89-07 du Comité de la Réglementation Bancaire. De façon symétrique, les titres donnés en pension livrée donnent lieu à la constatation d'une dette.

A la clôture de l'exercice, les titres donnés en pension livrée sont évalués conformément aux règles applicables à la catégorie de portefeuille titres dont ils sont issus.

Les produits et charges sur pensions sont enregistrés *pro rata temporis* dans le compte de résultat de l'exercice.

182

3.3. Opérations sur titres

Les titres sont évalués selon les règles définies par le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière modifié par le règlement 2000-02 du CRC.

Les dispositions du règlement CRC n° 2002-03 relatives au traitement comptable du risque de crédit (cf. infra § 2.10) s'appliquent aux titres d'investissement et de placement à revenu fixe qui se caractérisent notamment par le règlement d'une rémunération par l'émetteur à une date d'échéance prédéterminée.

En cas de risque de crédit avéré, ces titres sont identifiés en comptabilité comme douteux et la perte probable doit être prise en compte par voie de provision.

Titres de transaction

Les titres de transaction, au sens du règlement 90-01, regroupent l'ensemble des titres à revenu variable ou à revenu fixe qui sont acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance. Lors de leur entrée en portefeuille, les titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition.

Les titres sont évalués au prix du marché. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Lorsque IXIS Corporate & Investment Bank est en situation de mainteneur de marché et que le titre fait l'objet d'une rotation suffisante, ces titres peuvent être maintenus en portefeuille de transaction au-delà du délai de six mois conformément aux cas de dérogation prévus par la réglementation. Il en est de même lorsque ces titres s'inscrivent dans le cadre d'une gestion spécialisée en couverture d'instruments évalués en valeur de marché.

Titres de placement

Le portefeuille de titres de placement regroupe les titres à revenu fixe ou variable acquis dans une perspective de détention durable en vue d'en tirer un revenu direct ou une plus-value. Sont également considérés comme titres de placement les titres de transaction reclassés au terme d'une durée de détention supérieure à six mois. Dans ce cas, le reclassement est fait au prix du marché du jour du transfert.

Valeurs mobilières à revenu fixe

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. La différence entre le coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'un ensemble homogène de titres est inférieure au coût d'acquisition corrigé de l'étalement des surcotes et des décotes.

Valeurs mobilières à revenu variable

Elles sont comptabilisées au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, les titres sont valorisés au cours du dernier jour de bourse. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur valeur nominale. La différence entre la valeur nominale et le prix d'achat est rapportée au résultat selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle du titre. Les moins-values latentes sont constatées sous forme de provisions pour dépréciation, valeur par valeur.

En cas de risque de crédit avéré, la perte probable non reflétée dans la valeur de marché doit faire l'objet d'une provision spécifique.

Titres d'investissement

Le portefeuille d'investissement regroupe les obligations et autres titres à revenu fixe qui ont été acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance. Le mode d'amortissement de la surcote-décote varie selon qu'il s'agit de valeurs mobilières ou non.

Valeurs mobilières

Les titres sont comptabilisés au coût d'achat pied de coupon. En date d'arrêté, la différence entre ce coût d'achat et la valeur de remboursement des titres est amortie selon un mode linéaire sur la durée de vie résiduelle des titres.

Comptes sociaux (extraits)

Titres de créances négociables et autres valeurs du marché interbancaire

Ces titres et autres valeurs sont comptabilisés à leur montant nominal et la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale est amortie selon un mode actuariel sur la durée de vie résiduelle des titres.

Lors de l'arrêté comptable, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation, sauf s'il existe un risque de défaillance de l'émetteur des titres.

Prêts et emprunts de titres

Les titres prêtés restent évalués selon les règles du portefeuille d'origine.

Les titres empruntés sont enregistrés, pour leur valeur de marché au jour de l'emprunt, à l'actif du bilan dans la catégorie des titres de transaction et au passif du bilan pour constater la dette de titres à l'égard du prêteur. En date d'arrêté, les titres empruntés et la dette sont évalués au prix de marché.

Les prêts et emprunts de titres garantis par des espèces sont assimilés comptablement à des pensions livrées.

La rémunération relative à un prêt ou un emprunt de titres est enregistrée *pro rata temporis* en résultat.

3.4. Instruments financiers à terme et conditionnels

IXIS Corporate & Investment Bank intervient sur l'ensemble des marchés d'instruments financiers à terme de taux, de change et sur actions ; ces interventions sont réalisées :

- dans le cadre de couvertures affectées ;
- ou dans le cadre d'une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction.

Les instruments financiers à terme et conditionnels sont comptabilisés pour leur valeur nominale en hors bilan.

Le risque de crédit est identifié et provisionné en fonction des dispositions contractuelles et de la valeur de marché ou, par défaut, au moyen des dispositions du CRC 2002-03 (cf. infra § 3.1.1).

La comptabilisation des résultats sur ces instruments est fonction de l'intention de gestion quant à leur utilisation.

Contrats d'échange de taux et de devises

En application du règlement n° 90-15 (modifié par le n° 92-04) du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière, les contrats d'échange de taux ou de devises et assimilés sont classés selon les catégories suivantes :

- opérations de micro-couverture : le résultat est enregistré de manière symétrique à la constatation du résultat sur l'élément couvert ;
- gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction : ces contrats sont évalués à leur valeur de marché. Conformément à la réglementation, cette valeur est corrigée afin de tenir compte des risques de contreparties évalués selon un modèle interne ainsi que de la valeur actualisée des frais de gestion futurs. Le solde global des différences d'évaluation est porté au compte de résultat.

Autres opérations

Les autres opérations correspondent principalement aux futures et aux options qui relèvent du règlement CRB n° 88-02.

Les contrats qui n'entrent pas dans le cadre d'une opération de couverture sont évalués à leur valeur de marché. Les gains ou les pertes résultant de l'évaluation des opérations non dénouées à la clôture sont enregistrés en résultat.

Les résultats réalisés sur des opérations de couverture sont rapportés au compte de résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des produits et des charges sur l'élément couvert.

Afin de mieux traduire la réalité économique de l'activité, les instruments peu liquides sont également valorisés à un prix de marché théorique (cf. § 3.5).

3.5. Valeur de marché

Lorsque les prix de marché des instruments ou les paramètres de valorisation ne font pas l'objet de cotations officielles, des méthodes de valorisation alternatives sont utilisées.

Celles-ci font intervenir un ou plusieurs des éléments suivants : confirmation de prix par des courtiers ou contreparties externes, comparaison avec des transactions réelles et étude par catégories d'émetteurs ou d'instruments.

Dans les cas où la valorisation d'instruments est faite à partir de modèles, ceux-ci intègrent les paramètres qui affectent l'évaluation de ces instruments, notamment la moindre liquidité des marchés concernés, et prennent en compte l'estimation des risques y afférents.

Comptes sociaux (extraits)

3.6. Titres émis

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie d'un compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des titres concernés.

3.7. Opérations complexes

Les opérations complexes correspondent à des combinaisons synthétiques d'instruments (de type, nature et de modes d'évaluation identiques ou différents) comptabilisés en un seul lot ou comme une opération dont la comptabilisation ne relève pas d'une réglementation explicite.

Chaque composante de la transaction est comptabilisée suivant la nature juridique des produits sous-jacents.

Le résultat est appréhendé globalement de manière à refléter la nature économique des opérations. La prise en compte de ce résultat dépend de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une logique d'adossement voient leur résultat étalé de manière linéaire. En cas de valeur globale de marché négative de l'opération complexe, une provision est constituée ;
- les opérations réalisées dans le cadre d'une gestion de portefeuille de transaction ou dont le résultat est assimilable à une commission de montage voient leur résultat comptabilisé à l'origine. Une décote est appliquée pour tenir compte des frais futurs de gestion et des risques de contrepartie éventuels.

3.8. Dérivés de crédit

Les dérivés de crédit sont des instruments destinés à transférer d'une contrepartie à une autre le risque de crédit existant sur des actifs, généralement en échange du paiement d'une prime réglée à l'origine ou de manière échelonnée. En cas d'événements prédéfinis dans le contrat de dérivé de crédit ("credit events"), le vendeur de la protection est appelé à payer le coût de la défaillance tel que défini dans le contrat.

Il existe trois principales catégories de dérivés de crédit ; les *Credit Default Swaps*, les *Total Rate of Return Swaps* et les *Credit Linked Notes* qui sont respectivement assimilables à des options, à des *swaps* et à des titres.

En l'absence de texte comptable spécifique, les dérivés de crédit ont été traités comptablement par analogie avec les opérations auxquelles ils s'apparentent en termes de caractéristiques et de risques (options, *swaps* et titres) et en fonction de l'intention de gestion :

- les opérations réalisées dans une intention de couverture sont évaluées de manière symétrique à l'élément couvert ;
- le résultat des opérations en position ouverte isolée réalisées dans le cadre d'une détention durable est évalué *prorata temporis* avec provision pour pertes latentes éventuelles. Dans le cas des opérations assimilables à des options, les éventuelles provisions pour moins-values latentes sont déterminées par rapport au montant non étalé de la prime ;
- les opérations réalisées dans une intention de *trading* sont évaluées en valeur de marché avec correctif pour frais futurs de gestion et risque de contrepartie, lorsque la liquidité du marché du dérivé est assurée. Dans le cas contraire, l'évaluation est réalisée par application des règles applicables aux opérations auxquelles les dérivés de crédit s'apparentent :
 - comptabilisation en coût historique
 - le cas échéant, provision pour dépréciation.

3.9. Enregistrement des produits et des charges

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés *prorata temporis*.

Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de services sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

3.10. Provision pour risques et charges

Figurent notamment dans cette rubrique :

- les provisions pour risques pays, déterminées sur la base de l'appréciation des risques portés par le Groupe sur les pays concernés ou les débiteurs situés dans ces pays ; les critères d'appréciation se fondent généralement sur l'évaluation de la situation économique, financière et socio-politique du pays ;
- les provisions pour risques sectoriels, destinées à couvrir des risques dont la probabilité de réalisation est incertaine et la mesure aléatoire ;
- les provisions constituées pour faire face aux engagements sociaux correspondant pour l'essentiel à des indemnités de fin de carrière ainsi qu'à la couverture des primes liées à l'attribution des médailles du travail ;
- les provisions pour risques et charges qui ne sont pas liées à des opérations bancaires, constituées en vertu du règlement CRC N°2000-06 relatif à la comptabilisation des passifs. Ces provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisées quant à leur objet, et dont le montant ou l'échéance ne peuvent être fixés de façon précise.

Comptes sociaux (extraits)

3.1.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est traité en comptabilité depuis le 1^{er} janvier 2003 en conformité avec le règlement CRC n° 2002-03 du 12 décembre 2002. L'application de ce règlement n'a pas eu d'impact sur les états financiers.

Ce règlement concerne toutes les opérations génératrices d'un risque de crédit (créances, titres des portefeuilles d'investissement et de placement, engagements et instruments financiers à terme négociés de gré à gré dont la valeur est positive).

Pour une contrepartie donnée, le risque de crédit se caractérise par l'existence d'une perte potentielle liée à une possibilité de défaillance de cette dernière par rapport aux engagements qu'elle a souscrits.

Le risque de crédit est considéré comme avéré dès lors qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie en application des dispositions contractuelles initiales.

Les créances en principal et en intérêts sur une contrepartie sont déclassées en douteux lorsqu'il existe un risque de crédit avéré vis-à-vis de cette dernière. Les créances douteuses sont provisionnées sur la base de leur valeur de marché ou de la valeur actuelle des pertes prévisionnelles en tenant compte des garanties reçues, appelées ou susceptibles de l'être.

Les provisions constituées sont reprises en déduction des encours douteux correspondants. Elles apparaissent au passif du bilan lorsqu'elles portent sur des engagements hors bilan ou sur instruments financiers à terme et conditionnels. La dotation aux provisions est reprise dans la rubrique "coût du risque" du compte de résultat.

3.1.2. Titres de participation et filiales

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix de revient. A la clôture de l'exercice, ils sont évalués individuellement au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. Des provisions pour dépréciation sont constituées en cas de perte de valeur durable.

3.1.3. Succursales à l'étranger

Les comptes des succursales sont intégrés dans les comptes du siège en devise locale. Les résultats sont convertis au cours de change comptant de fin de mois.

3.14. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Les études informatiques relatives à des projets nettement identifiés et dont la faisabilité technique est certaine sont portées en immobilisations incorporelles.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire ou dégressive.

3.15. Dettes subordonnées

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées par des emprunts à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Les intérêts courus à verser sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

3.16. Engagements en matière de retraites

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées selon une méthode actuarielle prenant en compte l'âge et l'ancienneté du personnel, les probabilités de mortalité et de maintien dans le groupe jusqu'à l'âge de départ à la retraite et l'évolution estimée des rémunérations.

3.17. Impôt sur les sociétés

Ce poste comprend l'impôt courant de l'exercice sous déduction des crédits d'impôt pouvant être utilisés en règlement de l'impôt.

Comptes sociaux (extraits)

Note 2 : participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

en millions d'euros

	31.12.04					31.12.03					31.12.02	
	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Avances	Provisions	Valeur nette des titres	Quote part de capital en %	Valeur comptable des titres	Quote part de capital en %
SOCIETES DANS LESQUELLES LE GROUPE DETIENT UN INVESTISSEMENT NET SIGNIFICATIF												
IXIS North America	413	-	-	413	100	-	-	-	-	-	-	-
NEXGEN	93	-	-	93	38	-	-	-	-	-	-	-
IXIS Securities	19	-	-	19	100	19	-	-	19	100	19	100
Informatique CDC	-	16	-	16	NA	-	26	-	26	NA	-	NA
Euronext	12	-	-	12	1	-	-	-	-	-	-	-
Cepar I	7	-	-	7	57	-	-	-	-	-	-	-
Captiva	5	-	-	5	100	5	-	-	5	100	-	-
M5 (AKA)	4	-	-	4	4	-	-	-	-	-	-	-
Fideme	4	-	-	4	14	-	-	-	-	-	-	-
IXIS Asia Limited	3	-	-	3	100	-	-	-	-	-	-	-
IXIS Midcaps	-	-	-	-	0	2	-	-	2	50	1	50
Autres titres	6	1	-	7		1	-	-	1		11	
TOTAL DES PARTICIPATIONS ET AVANCES	566	17	(0)	583		27	26	0	53		31	
Dont participations cotées⁽¹⁾	12	-	-	12	1	NS	-	-	-		NS	

(1) La valeur boursière des titres cotés s'élève à 24,4 millions d'euros au 31 décembre 2004.

Note 3 : variation des capitaux propres

en millions d'euros

	Fonds pour risques bancaires généraux	Capital ⁽¹⁾	Prime d'émission ⁽¹⁾	Report à nouveau	Réserve légale ⁽¹⁾	Autres réserves	Acomptes sur dividendes ⁽²⁾	Résultat	Capitaux propres (hors FRBG)	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2002	0	458	10	20	18	31		91	628	628
Affectation du résultat 2002				86	5			(91)		
Résultat 2002								88	88	88
Capitaux propres au 31 décembre 2003	0	458	10	106	23	31		88	716	716
Affectation du résultat 2003				37	4			(41)	0	0
Augmentation de capital ⁽¹⁾		1 451	984		159				2 594	2 594
Distribution 2004 au titre du résultat 2003								(47)	(47)	(47)
Autres variations							(140)		(140)	(140)
Résultat 2004								195	195	195
Capitaux propres au 31 décembre 2004	0	1 909	994	143	186	31	(140)	195	3 318	3 318

(1) L'Assemblée générale extraordinaire du 29 octobre 2004 a procédé à la création de 92 138 700 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,25 € chacune en rémunération de l'apport partiel d'actif réalisé par CDC IXIS. Le capital social a ainsi été augmenté de 1 405 millions d'euros pour être porté à 1 863 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 1 109 millions d'euros sur laquelle a été prélevée une dotation à la réserve légale de 159 millions d'euros portant cette dernière à 186 millions d'euros.

L'Assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2004 a, pour sa part, procédé à la création de 3 068 565 actions nouvelles d'une valeur nominale de 15,25 € chacune en rémunération de l'apport partiel d'actif réalisé par Sanpaolo IMI. Le capital a ainsi été augmenté de 47 millions d'euros pour être porté à 1 910 millions d'euros. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'apport de 34 millions d'euros.

A l'issue de ces opérations, le capital social d'IXIS Corporate & Investment Bank est passé de 30 000 000 d'actions à 125 207 265 actions de 15,25 € chacune, représentant un capital de 1 909 410 791 €.

(2) La société a procédé début décembre 2004 au versement d'un acompte sur dividende de 140 millions d'euros.

Comptes sociaux (extraits)

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

en unité d'euros

	Exercice 2000	Exercice 2001	Exercice 2002	Exercice 2003	Exercice 2004
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	457 347 052	457 500 000	457 500 000	457 500 000	1 909 410 791
Nombre d'actions ordinaires existantes	30 000 000	30 000 000	30 000 000	30 000 000	125 207 265
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires H.T. ou P.N.B.	437 923 678	391 609 393	471 909 637	601 379 604	668 169 425
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	188 507 300	105 484 611	181 929 851	261 791 881	280 550 769
Impôts sur les bénéfices	68 362 394	8 505 933	48 179 877	72 038 563	52 785 754
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	96 430 121	102 621 443	90 614 206	87 841 485	195 215 034
Résultat distribué	55 613 401	121 200 000		46 500 000	189 290 338
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	3,77	3,14	4,41	6,06	4,77
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾	3,21	3,42	3,02	2,93	4,24
Dividende attribué à chaque action existante au 31/12/2004	1,85	4,04		1,55	1,51
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	648	675	817	812	934
Montant de la masse salariale de l'exercice	82 676 634	99 102 638	114 389 908	118 892 818	159 852 274
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales...)	28 871 205	30 385 471	32 854 968	38 772 046	51 702 203

(1) Calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

■ Informations complémentaires

I - Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

I.1. Dénomination et siège

Dénomination sociale : IXIS Corporate & Investment Bank
Siège social : 47, quai d'Austerlitz 75648 Paris cedex 13

I.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance régie par les articles L. 210-1 et suivants du Code de commerce. La société a le statut d'établissement de crédit agréé en tant que Banque, régi par le livre V du Code Monétaire et Financier.

I.3. Durée

La durée de la société est fixée à 99 ans, soit jusqu'au 31 mars 2086, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

I.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet de réaliser, tant pour son compte propre que pour une clientèle nationale et internationale des opérations bancaires et financières avec toutes personnes physiques ou morales françaises ou étrangères existantes ou en création telles que :

- la réalisation de toutes opérations de banque et opérations connexes telles qu'elles sont définies par le Titre I du Livre III du Code Monétaire et Financier, et tous textes légaux ou réglementaires qui viendraient à compléter ou modifier ces dispositions, à l'exception de la mise à disposition de la clientèle ou de la gestion des moyens de paiement ;
- la réalisation de toutes prestations de services d'investissement et les services connexes tels qu'ils sont définis par le Titre II du Livre III du Code Monétaire et Financier et tous textes légaux ou réglementaires qui viendraient à compléter ou modifier ces dispositions ;
- toutes opérations, au comptant ou à terme, sur des matières premières, marchandises, denrées ou gaz à effet de serre ;
- le courtage d'assurance en toutes branches ;
- la réalisation, le développement, la diffusion et la commercialisation de toutes études techniques, recherches, analyses et systèmes d'information dans le domaine bancaire financier et économique quel qu'en soit le support ;
- la prise, la détention et la gestion de participation dans toutes entreprise ou sociétés françaises ou étrangères, existantes ou à créer dont l'activité présente un lien direct ou indirect avec l'objet de la société ;
- et plus généralement, toutes opérations de nature commerciale, financière ou administrative pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de nature à favoriser l'extension ou le développement de la société.

■ Informations complémentaires

1.5. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés

RCS : Paris 340 706 407
Code APE : 651 C

1.6. Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

1.7. Répartition statutaire des bénéfices

Sur les bénéfices nets de chaque exercice diminués, le cas échéant, des pertes antérieures, il est tout d'abord prélevé 5 % pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue en dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, l'Assemblée générale décide d'inscrire celui-ci à un ou plusieurs postes de réserves, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, de le reporter à nouveau ou de le distribuer. L'Assemblée générale peut décider la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividende, en numéraire ou en actions.

Les dividendes non réclamés dans les 5 ans de leur mise en paiement sont prescrits.

1.8. Assemblées générales

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles et aient été inscrites en compte à son nom, cinq jours au moins avant l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le Président du Conseil de surveillance ou par un membre du Conseil spécialement délégué à cet effet par celui-ci.

Il est tenu une feuille de présence dans les conditions prévues par la loi.

Les extraits ou copies des délibérations sont valablement certifiés et délivrés par le président ou le secrétaire de l'assemblée.

Les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, statuant dans les conditions de *quorum* et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement, exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

2 - Schémas d'intéressement et de participation du personnel

Intéressement

Au cours des cinq derniers exercices, 2 accords d'intéressement ont été conclus à IXIS Corporate & Investment Bank (ex CDC IXIS Capital Markets) :

- accord du 25 juin 1999, portant sur les exercices 1999, 2000 et 2001
- accord du 14 juin 2002 portant sur les exercices 2002, 2003 et 2004

Montant de l'intéressement versé au titre des cinq derniers exercices (versement l'année suivante) :

- 2000 : 2,70 millions d'euros
- 2001 : 3,30 millions d'euros
- 2002 : 5,487 millions d'euros
- 2003 : 5,361 millions d'euros
- 2004 : 5,831 millions d'euros (provision)

En vertu de l'avenant à l'accord d'intéressement du 14 juin 2002, en date du 29 juin 2004, la détermination du montant de l'intéressement 2004 repose sur un critère : le résultat net de l'entreprise.

Participation

Un accord de participation volontaire à durée déterminée a été conclu le 20 décembre 2001 par IXIS Corporate & Investment Bank (ex CDC IXIS Capital Markets) au titre de l'exercice 2000. Cet accord prévoit l'application de la formule de droit commun pour le calcul de la réserve spéciale de participation. Le montant versé par la société en 2001 au titre de l'exercice 2000 s'élève à 6,09 millions d'euros. Par avenant à cet accord, IXIS Corporate & Investment Bank (ex CDC IXIS Capital Markets) a distribué en 2002 le reliquat de cette participation d'un montant de 1,052 million d'euros.

■ Informations complémentaires

Par ailleurs, un accord de participation Groupe a été signé le 30 octobre 2002, au titre duquel a été versé aux salariés d'IXIS Corporate & Investment Bank (ex CDC IXIS Capital Markets) un montant de :

- 1,340 million d'euros au titre de l'exercice 2001.
- 2,508 millions d'euros au titre de l'exercice 2002.
- 2,752 millions d'euros au titre de l'exercice 2003.
- 2,133 millions d'euros (provision) au titre de l'exercice 2004.

3 - Responsables du document de référence et du contrôle des comptes

3.1. Personne qui assume la responsabilité du document de référence

Anthony ORSATELLI
Président du Directoire

3.2. Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

A ma connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Anthony Orsatelli



3.3. Avis des Commissaires aux comptes sur le document de référence

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société IXIS Corporate & Investment Bank et en application des articles 211-1 à 211-42 du livre II du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Président du Directoire d'IXIS Corporate & Investment Bank. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2003, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve avec une observation sur les changements de méthodes comptables résultant de l'application du règlement CRC n°2002-03 relatif au traitement comptable du risque de crédit.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, arrêtés par le Directoire, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autre observation à formuler que celles mentionnées ci-dessus sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans ce document de référence.

Paris et la Défense, le 25 avril 2005

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Etienne Boris



Mazars & Guérard

Michel Barbet-Massin Charles de Boisriou



■ Informations complémentaires

Information annexe

Le document de référence inclut par ailleurs :

- Le rapport sur les comptes consolidés au 31 décembre 2004 des Commissaires aux comptes (pages 172 et 173 de ce document) comportant la justification des appréciations des Commissaires aux comptes établie en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce.
- Le rapport des Commissaires aux comptes (page 106 de ce document), établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de surveillance de la société IXIS Corporate & Investment Bank décrivant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

3.4. Politique d'information

Responsable de l'information : Monsieur Michel Berthezène
Tél : 01 58 55 52 25

■ Tableau de concordance AMF

Informations	
ATTESTATION DES RESPONSABLES	
Attestation des responsables du document de référence	p. 196
Attestation des contrôleurs légaux des comptes	p. 197 et 198
Politique d'information	p. 198
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL	
Emetteur	p. 193 à 195
Capital	p. 65 et 66
• Particularités	p. 65
• Capital autorisé non émis	p. 65
• Capital potentiel	p. 65
• Tableau d'évolution du capital sur 5 ans	p. 65 ; 192
Marché des titres de l'émetteur	
• Tableau d'évolution des cours et volumes sur 18 mois	NA
• Dividendes	p. 109 et 110 ; 191 et 192 ; 194
CAPITAL ET DROITS DEVOTE	
Répartition actuelle du capital et des droits de vote	p. 66
Evolution de l'actionariat	p. 2 à 5 ; 7 ; 66
Pactes d'actionnaires	p. 66
ACTIVITE DU GROUPE	
Organisation du groupe (relations mères et filiales, informations sur les filiales)	p. 1 à 7 ; 25 ; 32 et 33 ; 136 ; 190
Chiffres clés du groupe	p. 6
Informations chiffrées sectorielles (par activité, par zone géographique et/ou pays)	p. 163 et 164
Marchés et positionnement concurrentiel de l'émetteur	NA
Politique d'investissement	p. 20 à 33 ; 56 à 64
Indicateurs de performance (création de valeur pour l'entreprise...)	p. 6

Tableau de concordance AMF

Informations	
ANALYSE DES RISQUES DU GROUPE	
Facteurs de risques	p. 38 à 50
• Risques de marché (liquidité, taux, change, portefeuille actions)	p. 39 à 42
• Risques particuliers liés à l'activité (dont dépendance à l'égard de fournisseurs, clients, sous traitants, contrats, procédés de fabrication...)	p. 48 et 49
• Risques juridiques (réglementation particulière, concessions, brevets, licences, litiges significatifs, faits exceptionnels...)	p. 50
• Risques industriels et liés à l'environnement	NA
Assurances et couverture des risques	p. 49 et 50
PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS	
Comptes consolidés et annexes	p. 113 à 173
Engagements hors bilan	p. 117 ; 147 à 149 ; 179
Honoraires des Commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux	p. 108
Information financière <i>pro forma</i>	p. 165 à 170
Ratios prudentiels réglementaires	p. 36 et 37
Comptes sociaux et annexes (extraits)	p. 175 à 192
GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	
Rapport du Président du Conseil de surveillance de l'article L. 225-68 dernier alinéa du code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.	p. 88 à 105
Rapport des Commissaires aux comptes prévu par l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de surveillance sur le contrôle interne prévu par l'article L. 225-68 du Code de commerce.	p. 106
Composition et fonctionnement des organes de direction et de surveillance	p. 11 à 13 ; 88 à 107
Composition et fonctionnement des comités	p. 11 à 13 ; 91 et 92
Dirigeants mandataires sociaux (rémunérations et avantages, options consenties et levées, BSA et BSPCE)	p. 11 à 13 ; 67 à 87 ; 107
Conventions réglementées	p. 89 à 91
EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	
Evolution récente	p. 2 à 5
Perspectives	p. 64

■ Implantations

■ **IXIS Corporate & Investment Bank**
47, quai d'Austerlitz
75648 Paris Cedex 13
France
Tél : +33 (0)1 58 55 15 15
Fax : +33 (0)1 58 55 20 02

SUCCESSALES

■ **IXIS Corporate & Investment Bank
Zweigniederlassung Deutschland**
Im Trutz Frankfurt 55
D-60322 Frankfurt am Main
Germany
Tél : +49 69 971 53 0
Fax : +49 69 971 53 100

■ **IXIS Corporate & Investment
Bank London Branch**
Atrium Building
Cannon Bridge, 25 Dowgate Hill
EC4R 2GN London
regulated by FSA
United Kingdom
Tél : +44 207 648 69 00
Fax : +44 207 648 69 01

■ **IXIS Corporate & Investment
Bank Tokyo Branch**
Hibiya Central Building 9F
1-2-9 Nishi-shimbashi, Minato-ku
Tokyo 105-0003
Japan
Tél : +81 3 35 92 75 55
Fax : +81 3 35 92 91 10

FILIALES

■ **IXIS Securities**
47, quai d'Austerlitz
75648 Paris Cedex 13
France
Tél : +33 (0)1 58 55 04 00
Fax : +33 (0)1 58 55 06 75

■ **IXISSM Capital Markets**
9 West 57th Street 36th Floor
New York, NY 10019
United States
Tél : +1 212 891 61 00
Fax : +1 212 891 61 88

■ **IXIS Asia Limited**
Suite 901-904
Two International Finance Center
8, Finance Street, Central
Hong Kong
Tél : +852 3472 6500
Fax : +852 2805 0552

LE PARC IMMOBILIER

Après l'installation en 2003 de la société dans ses nouveaux locaux de Paris Austerlitz, l'année Refondation a été caractérisée par la prise en charge de deux immeubles d'exploitation : l'immeuble d'Austerlitz, qui est le siège social d'IXIS Corporate & Investment Bank, et l'immeuble Athos à Tolbiac.

La capacité d'accueil et les fonctionnalités offertes par ce parc immobilier permettent de regrouper désormais l'ensemble des équipes parisiennes de la banque sur deux sites proches l'un de l'autre.



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2005, conformément au règlement général de l'AMF (articles 211-1 à 211-42) (n° de dépôt AMF : D.05-0547). Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.